

# HOMMIES & MIGRATIONS



## **MIGRANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST**

L'ESPACE MIGRATOIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Nelly Robin

ITINÉRAIRES AFRICAINS DE MIGRANTS SÉNÉGALAIS

Sylvie Bredeloup

LES FRONTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Emmanuel Gu Konu

RETOUR AU PAYS DES BURKINABÉ DE CÔTE-D'IVOIRE

Reynald Blion

CAMELOTS SÉNÉGALAIS À NEW YORK

Victoria Ebin et Rose Lake

*CORBEIL, LES LIEUX DE L'INTÉGRATION*

*F. Malique, S. Pavillard-Petroff et C. Wihtol de Wenden*

# ATTENTION EXCLUSIONS!

*pour un plein exercice de nos forces*



A.M Vierge

23ème CONGRÈS  
de L'UNIOPSS  
12.13.14.janvier 1993  
NANTES



# UNE NOUVELLE DONNE MIGRATOIRE

Sylvie Bredeloup et Nelly Robin

**O**bserver et analyser les migrations internationales à partir de l'Afrique de l'Ouest, quelles que soient leurs directions (Sud-Sud ou Sud-Nord), telles sont les perspectives des auteurs invités à participer à ce dossier. Plus précisément, il s'agit de comprendre, d'un point de vue sociologique ou spatial, autant les déplacements que les fixations, les enracinements que les déracinements. Un panorama préliminaire des données disponibles, suivi d'une analyse critique semble donc indispensable pour obtenir des bases statistiques réellement fiables et comparables (Nelly Robin).

L'espace migratoire est à penser comme un continuum d'échelles – intercontinentales, interafricaines, inter ou intrarégionales – reliées entre elles. Les auteurs considèrent donc les interactions pouvant s'établir entre les systèmes migratoires africains et la dynamique mondiale. Car au-delà des migrations se dirigeant des pays du Sud vers ceux plus industrialisés de l'Europe du Nord se développent, en remplacement ou par rebondissement, de nouvelles orientations géographiques des flux. Aujourd'hui, le Nord englobe aussi bien l'Europe que les Etats-Unis (Victoria Ebin et Rose Lake).

Les pays pétroliers comme le Nigeria, mais aussi les pays moins peuplés comme l'Arabie saoudite, la Libye, avaient commencé à accueillir des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, à la veille de la guerre du Golfe, après avoir constitué un pôle intense d'immigration pour les populations d'Extrême-Orient et d'Asie du Sud dans les années soixante-dix. Des migrations "Sud-Est", de l'Afrique de l'Ouest vers le Moyen-Orient, se sont donc développées, remplaçant ou se combinant avec les déplacements Sud-Nord ou Sud-Sud. Ces derniers, quant à eux, se transforment rapidement au gré des conjonctures politiques et économiques (Reynald Blion).

Par ailleurs, la coupure traditionnelle entre migrations internes et internationales ne résiste pas à une distribution des flux migratoires qui n'est pas seulement linéaire mais qui se déploie à l'échelle de l'espace-monde ou de l'espace régional (Sylvie Bredeloup). De plus, cette division "inter-internationale" sur fond de réalité juridique, n'a pas nécessairement de résonance sociale et culturelle pour le migrant ou la communauté migrante (Emmanuel Gu Konu).

De la même manière, la complexité de l'architecture des migrations ne permet plus de situer le migrant dans la perspective d'une simple alternative entre le rural et l'urbain ou entre le lieu de départ et le lieu de retour. Son espace est à géométrie plus variable, modulable dans le temps et hiérarchisé ; le migrant fluctue entre un espace de transit multipolaire (métropole, capitale régionale, village), un "espace de réémigration" d'où il rebondit vers d'autres lieux de fixation, et un espace d'investissements. De plus en plus, il évolue dans la logique d'une tension perpétuelle entre l'ici et l'ailleurs.

**MIGRANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST**

*Dossier coordonné par Sylvie Bredeloup  
et Nelly Robin*

***L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest :  
panorama statistique*** 6 —

par Nelly Robin

Les phénomènes migratoires sont profondément ancrés dans l'histoire sociale des peuples d'Afrique de l'Ouest. Or, les migrations internationales ouest-africaines qui se sont accentuées et diversifiées ces dernières années introduisent une nouvelle donne sociale et économique dans les pays d'accueil comme dans les pays d'origine, tant en Afrique qu'en Europe.

***Itinéraires africains  
de migrants sénégalais*** 16 —

par Sylvie Bredeloup

La vallée du fleuve Sénégal, singulièrement dans la région historique du Fouta Touro, souffre de stagnation économique. Au fur et à mesure de la pénétration de l'économie monétaire, les migrations toucouleur tendent à devenir urbaines et internationales – de Dakar à Libreville et Yaoundé, en passant par Abidjan et l'ouest forestier de la Côte-d'Ivoire –, à s'élargir à d'autres couches de la population, à revêtir un caractère plus définitif.

***Les frontières en Afrique de l'Ouest,  
sources et lieux d'information*** 23 —

par Emmanuel Gu Konu

Pour une meilleure connaissance des migrations internationales en Afrique de l'Ouest, l'observation sur le terrain s'impose. Une équipe de l'Orstom de Cotonou (Bénin) s'est donc rendue à la frontière entre le Togo et le Bénin et a observé la réalité des flux "informels", comparés aux passages "officiels" à la douane.

***Retour au pays des Burkinabé  
de Côte-d'Ivoire*** 28 —

par Reynald Blion

Parallèlement à la croissance de l'émigration burkinabé vers la Côte-d'Ivoire, des mouvements de retours se développent depuis les années 80. Ceci en raison de la dégradation des conditions de séjour des étrangers en Côte-d'Ivoire, mais aussi par le fait des migrants eux-mêmes, qui élaborent de nouvelles stratégies professionnelles, résidentielles et familiales.

***Camelots à New York :  
les pionniers de l'immigration sénégalaise*** 32

par Victoria Ebin et Rose Lake

Les Sénégalais, arrivés à New York dans les années 80, se sont spécialisés dans le commerce de rue. Si au début leurs conditions de vie furent précaires, grâce à la force des liens de solidarité communautaires, la plupart ont réussi à faire prévaloir leurs droits et certains connaissent même des réussites commerciales spectaculaires.



"J'irai certainement  
à Saint-Louis,  
Sinon à Dakar,  
Abidjan  
est le pays de Cocagne"  
(Photo : N. R.)

## **De l'école au quartier : les lieux de l'intégration**

par **Françoise Malique,  
Sylvie Pavillard-Petroff  
et Catherine Wihtol de Wenden**

Une enquête à Corbeil (Essonne), effectuée dans le cadre de l'Observatoire des pratiques d'intégration et centrée sur le rôle des relations familles-écoles dans les processus d'intégration, sur l'influence de la participation des jeunes aux actions péri-éducatives, et sur le renforcement des liens entre les actions scolaires et celles lancées dans les quartiers pour lutter contre l'exclusion.

## **CHRONIQUES**

### **VIE ASSOCIATIVE**

**Parfum de la terre**  
(Chérifa Ben Achour)

p. 47

**Un écrivain au collège**  
(Hervé Piekarski)

p. 50

### **LIVRES**

(Suzanne Citron, Jean Déjeux, Hédi Dhoukar,  
Mustapha Harzoune, André Videau)

p. 52

### **RAPPORT**

**Les populations d'Afrique noire en France**  
(Jacques Barou)

p. 61

### **CINÉMA**

**La petite amie d'Antonio**  
**Et la vie continue**

(André Videau)

p. 62

### **OCTOBRE 1992 EN FRANCE**

**Chronologie établie par l'ADRI**

p. 65

**39**

40, rue de la Duée – 75020 Paris  
Tél. : 47 97 26 05 – FAX : 47 97 99 77  
ISSN 0223-3290  
Inscrit à la CPPAP sous le n° 55.110  
**Impression** : Autographe  
10 bis, rue Bisson – 75020 Paris  
**Conception de la maquette** : Totema  
15, rue Martel – 75010 Paris  
**Diffusion pour les libraires** : DIF'POP  
14, rue de Nanteuil – 75015 Paris  
Tél. : 45 32 06 23 – Fax : 45 31 64 37

**Fondateur** : Jacques Ghys †  
**Directeur de la publication** : François Grémont  
**Rédacteur en chef** : Philippe Dewitte  
**Relations extérieures** : Hafid Mahfoudi  
**Rédaction** : Elisabeth Chikha  
**Secrétariat de rédaction** : Michèle Malzac  
**Composition et maquette** : Khadra Dilmi  
**Administration** : Fadila Gerber

### **Comité de rédaction :**

Rochdy Allil – Augustin Barbara – Jacques Barou – Suzanne Citron – Albano Cordeiro Driss El Yazami – Félicia Goledzinowski François Grémont – Mustapha Harzoune Le Huu Khoa – Khelifa Messamah – Juliette Mincez – Catherine Quiminal – Alain Seksig Gilles Verbunt – André Videau – Catherine Wihtol de Wenden

**Hommes & Migrations**, comme son nom l'indique, traite en priorité des aspects humains et sociaux de l'immigration. Paraissant une fois par mois - sauf au mois d'août – **Hommes & Migrations** allie l'information à la réflexion et au commentaire.

Interdisciplinaire, **Hommes & Migrations** s'intéresse à tout ce qui pousse les hommes et les femmes – leurs familles, leurs enfants – sur les chemins de l'exil, expatriation pour trouver une vie meilleure ou choix d'une terre d'asile. Sans oublier le retour, (possible ou non, souhaité ou refusé). **Hommes & Migrations**, publié dans le cadre associatif, n'est affilié à aucune organisation ni à aucun parti. Résolument hostile à toute forme de racisme ou de xénophobie, **Hommes & Migrations** se veut un instrument au service de la défense des droits de l'homme, du dialogue et de la rencontre.

Les titres et les intertitres sont de la rédaction.

Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.

### **Abonnements :**

France 1 an : 300 F – Soutien : 400 F  
Etranger 1 an : 425 F – Soutien 600 F

**Hommes & Migrations** est publié avec le concours du



**FONDS D'ACTION SOCIALE  
POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS  
ET LEURS FAMILLES**

et du

centre national des  
**Lettres**

# L'ESPACE MIGRATOIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : PANORAMA STATISTIQUE

*Le  
phénomène  
migratoire*

par Nelly ROBIN

Géographe. Chargée  
de recherche  
à l'ORSTOM – Dakar.

*est profondément ancré dans l'histoire sociale des peuples d'Afrique de l'Ouest. Or, les migrations internationales ouest-africaines qui se sont accentuées et diversifiées ces dernières années introduisent une nouvelle donne migratoire dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil, tant en Afrique qu'en Europe. Dans ce contexte, un panorama statistique peut amorcer une réflexion prospective sur l'évolution des flux et la dynamique des populations migrantes.*

LE terme "migration" fait référence aux notions d'espace et de territoire. Chaque groupe inscrit ses migrations dans un espace qui lui est spécifique ; certains sont très concentrés, d'autres très diversifiés. C'est donc sous l'angle de la spatialité que nous aborderons ce panorama statistique, sur la base géographique des seize pays de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). En 1979, un protocole d'accord sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, a été signé entre les Etats membres de la CEDEAO.

Pour esquisser la géographie et la structure du champ migratoire ouest-africain, nous disposons de sources éclectiques mais aussi inédites : des données issues d'estimations, non publiées, d'Eurostat<sup>1</sup>, d'un "Working Paper" de la Banque mondiale<sup>2</sup>, d'un dossier spécial de l'annuaire démographique 1989 des Nations unies<sup>3</sup>, et de recensements nationaux de population.

Notre seul objectif est d'essayer de contribuer à une meilleure connaissance de l'intensité et des directions des migrations ouest-africaines, aussi bien *Sud-Nord*, c'est-à-dire entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, que *Sud-Sud*, c'est-à-dire entre les pays de la région ouest-africaine.

En matière de migrations, toute approche statistique est délicate et complexe. Toutefois, la difficulté

atteint peut-être son paroxysme en Afrique, où non seulement il est difficile d'observer les mouvements de population, mais où l'on assiste à un développement considérable de la migration clandestine et à une augmentation constante des réfugiés. Sur le plan statistique, l'existence et la fiabilité des sources sont les deux grandes incertitudes d'une recherche sur les populations migrantes d'Afrique de l'Ouest.

Les pays africains fournissent des informations très insuffisantes ; aujourd'hui encore certains Etats se désintéressent de cette population, d'où souvent une sous-estimation de l'ampleur du phénomène. Toutefois, certains pays font l'effort d'inclure dans les recensements généraux de population quelques questions sur les migrations, ou réalisent des comptages aux frontières. Même dans le meilleur des cas, la lecture et l'utilisation des données restent aléatoires et compliquées. Quelques Etats disposent de sources spécialisées, collectées par des organismes tels que les offices de la main-d'œuvre, qui en fait contrôlent seulement les migrations officielles ; ces chiffres sous-estiment donc eux aussi la réalité.

Les statistiques des pays d'accueil européens sont de qualité supérieure ; la majorité des chiffres dont on dispose provient d'ailleurs de ce type de pays, y compris lorsqu'il s'agit de travaux de synthèse réalisés par des organismes internationaux. Cependant, il existe toujours une distorsion importante entre les statistiques des pays d'émigration et celles des pays d'immigration, qu'ils soient africains ou européens : il est plus facile de recenser un immigrant, c'est-à-

1 Eurostat : Office statistique des Communautés européennes. Nous remercions T. Chrissanthaki pour sa collaboration.

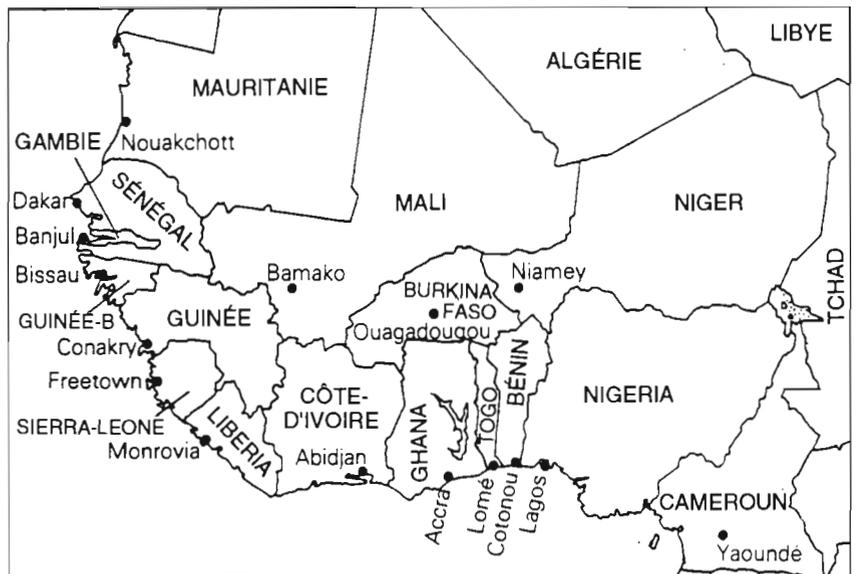
2 Banque mondiale, *Working Paper* "Migrations internationales et développement en Afrique subsaharienne", n° 102, 1990.

3 Nations unies, *Annuaire démographique 1989*, spécial "Migrations internationales", New York, 1991.

dire une personne résidant dans un lieu donné, qu'un émigrant, par définition absent. A cela s'ajoutent d'autres facteurs liés à la sécurité, à l'emploi, à la démographie ou à la scolarité. Les motivations pour connaître l'étranger sont plus importantes dans les pays d'immigration, mais les connaissances restent très floues dans nombre de pays africains. L'harmonisation, ou plus exactement "l'inharmonisation" des sources, constitue un obstacle supplémentaire.

Dans la perspective d'un panorama statistique, la migration clandestine est peut-être la question la plus délicate, mais c'est une des plus importantes parce qu'elle représente la forme et les effectifs les plus caractéristiques des migrations d'Afrique de l'Ouest. S. Ricca souligne que *"la migration clandestine n'est pas une notion aussi claire qu'elle en a l'air"* et propose quelques réflexions sur cette question. *"En apparence, la définition du migrant clandestin est l'évidence même : le travailleur immigré clandestin est un travailleur hors-la-loi, c'est-à-dire sans contrat de travail, ou dont le contrat de travail n'a pas été visé par le ministère du Travail du pays d'accueil, et qui, par conséquent, n'est pas muni d'un permis de travail valable (...), le travailleur clandestin est aussi celui qui a enfreint les dispositions en vigueur concernant le passage des frontières, l'entrée dans le pays et les délais de séjour des étrangers"*. En Afrique, *"le fait que le travailleur migrant est ou non en possession de papiers d'identité ne peut non plus être pris comme preuve objective de la légalité de sa présence. Les registres d'état civil dans un grand nombre de pays sont encore largement incomplets et les actes de naissance, et donc les documents d'identité, sont souvent livrés à des adultes sur la base du jugement supplétif prononcé par une autorité locale, lui-même émis sur la foi d'un ou deux témoignages individuels. Si donc, par la force des choses, la reconnaissance officielle de l'état de ressortissant national ou d'étranger est sujette à des pratiques tout à fait aléatoires, quand ce n'est pas à la corruption ouverte, on ne peut raisonnablement se fier aux documents d'identité pour classer à coup sûr les travailleurs parmi les clandestins ou les personnes en situation de résidence."*<sup>4</sup>

La migration clandestine repose sur des réseaux familiaux, villageois, ethniques ou professionnels (composés de personnes qui ont déjà migré) et des intermédiaires, quelquefois eux-mêmes clandestins, bénévoles ou rémunérés. Y. F. Yeboah souligne combien certains groupes ethniques, tels que *"les Brong de Côte-d'Ivoire et du Ghana, les Yoruba du Bénin et du Nigeria, les Hausa du Niger et du Nigeria ou les Ewe du Ghana et du Togo"*, s'inscrivent dans des espaces culturels pour lesquels les frontières internationales sont aussi abstraites qu'inefficaces<sup>5</sup>. Ainsi faut-il attendre des événements dramatiques pour connaître l'ampleur de certains mouvements de



population ; ce fut notamment le cas, en février 1992, lorsque la Zambie expulsa des ressortissants ouest-africains, dont plusieurs centaines de Sénégalais mais aussi des Maliens, des Ghanéens et des Guinéens. Les migrations clandestines constituent aussi l'une des principales composantes des migrations Sud-Nord. Souvent, les chiffres que nous avançons seront donc inévitablement sous-estimés.

La question des réfugiés ou des personnes déplacées occupe un peu plus chaque jour l'actualité des Etats ouest-africains. En raison de la guerre du Libéria, des conflits ethniques et de la sécheresse qui frappe le Sahel, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest sont concernés. Ces mouvements de population ne représentent qu'une petite partie des cinq millions de réfugiés et des douze millions de personnes déplacées en 1990 sur le continent africain ; cependant, ces exodes de plus en plus nombreux et dispersés ne sont pas sans influence sur les équilibres migratoires de la région.

Le panorama qui suit ne doit pas être considéré comme une analyse détaillée et complète. Il expose seulement les tendances principales, telles qu'elles peuvent être dégagées de statistiques fragmentaires et d'observations.

### Un aperçu des migrations Sud-Nord : l'immigration des pays de l'Afrique de l'Ouest en Europe

Pour réaliser un panorama des migrations ouest-africaines orientées Sud-Nord, nous disposons des données d'Eurostat<sup>6</sup> sur la base de 1990 ; celles-ci sont constituées à partir de statistiques sur les résidents étrangers par nationalité, collectées par les pays de la CEE. Nous abordons cette question par le prisme des migrations régulières avec toutes les réserves que cela implique (voir tableau page suivante).

Il ne s'agit pas d'un panorama exhaustif des migrations Sud-Nord, mais d'une analyse des échanges migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et les pays de la CEE. Même si de nouvelles zones

4 S. Ricca, *Migrations internationales en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1990, 280 p.

5 Y. F. Yeboah, "Migrant workers in West Africa, with special reference to Nigeria and Ghana", BIT, Working Paper n° 27, 1986.

6 Eurostat, Provisional Data, *Foreign residents by nationality in 1990*, Luxembourg 1992.

**Résidents étrangers originaires de l'Afrique de l'Ouest,  
par nationalité et par pays d'accueil – 1990.**

PAYS	B	DK	A	E	F	I	L	NL	P	GB	TOTAL
Bénin			371		3 900		2				4 273
Burkina-Faso			343		2 508		2				2 853
Cap-Vert			370	1 474		4 901	1 222	2 341	28 796		39 104
Gambie			1 443	1 938				102		1 000	4 483
Ghana			14 924	115	2 681	11 443	7	4 115	4	19 000	52 289
Guinée			465	142	6 037						6 644
Guinée-Bissau			119	13							132
Côte-d'Ivoire	337		416		16 987		4				17 744
Libéria			318				2				320
Mali			388	97	34 937						35 422
Mauritanie			164	68	6 636		2	601			7 471
Niger			96		1 422						1 518
Nigeria		76	5 068	171	789	6 855	2		31	20 000	32 992
Sénégal		16	1 353	1 752	45 260	25 107	3		50		73 541
Sierra Leone			603							3 000	3 603
Togo			923		5 673			8	108		6 712
<b>TOTAL</b>	<b>337</b>	<b>92</b>	<b>27 364</b>	<b>5 770</b>	<b>126 830</b>	<b>48 306</b>	<b>1 254</b>	<b>7 267</b>	<b>28 881</b>	<b>43 000</b>	<b>289 101</b>

B : Belgique, DK : Danemark, A : RFA+RDA, E : Espagne, F : France, L : Luxembourg, NL : Pays-Bas, P : Portugal, GB : Grande-Bretagne.  
(GB : 1989. Aucun immigré d'Afrique de l'Ouest recensé en Irlande. Statistiques de la Grèce non disponibles). Sources : Provisional Data, Eurostat, 1992.

d'immigration ouest-africaines apparaissent, ce champ migratoire réunit encore l'essentiel des échanges entre l'Afrique de l'Ouest et les "pays du Nord".

Pour apprécier cette circulation, d'un point de vue purement statistique, il nous faut corréler une première observation à partir des pays d'émigration avec une seconde à partir des pays d'immigration ; tout ceci replacé dans le contexte plus général des échanges migratoires entre l'ensemble des pays africains et l'Europe communautaire.

### **Des flux migratoires empreints du passé**

Au sein de l'Afrique de l'Ouest, six pays se distinguent avec des effectifs échelonnés entre 18 000 et 73 000 émigrés :

● Les deux premiers correspondent à deux entités géographiques et historiques différentes ; le Sénégal, sur le littoral ouest-atlantique, a appartenu à l'Afrique occidentale française, et le Ghana, sur le golfe du Bénin, fut une possession coloniale britannique et est aujourd'hui membre du Commonwealth. Nous le verrons, cet héritage et cette allégeance politique pré-déterminent les champs d'immigration.

● Le Cap-Vert, le Mali ou le Nigeria, pays aux réalités géographiques, historiques et linguistiques spécifiques, ont chacun environ 30 000 émigrés, répartis sur trois espaces européens distincts.

● La Côte-d'Ivoire totalise à peine 18 000 émigrés vers la CEE ; la plupart se sont orientés vers la France.

La France s'impose comme le premier pays d'immigration ouest-africaine avec 126 230 personnes<sup>7</sup>. En Italie et au Royaume-Uni la communauté africaine oscille entre 43 000 et 48 000 personnes. Le Portugal et l'Allemagne accueillent 27 000 à 28 000 migrants originaires d'Afrique de l'Ouest ; toutefois, la structure de leur espace d'émigration est très différente : l'immigration africaine en Allemagne décline l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, à l'inverse l'immigration africaine au Portugal provient essentiellement du Cap-Vert.

Cette migration est ancienne puisque "dans les années 50, l'émigration cap-verdienne entame un nouveau cycle caractérisé par un accroissement des sorties et une réorientation de ses destinations. La main-d'œuvre de l'archipel était alors attirée par les pays industrialisés d'Europe surtout : à cette époque s'affirma comme principale destination le Portugal

7 Voir "Les Africains noirs en France", *Hommes & Migrations* n° 1131, avril 1990 et n° 1132, mai 1990.

(et spécialement Lisbonne), où les Cap-Verdiens vinrent suppléer au manque de bras résultant de l'émigration portugaise vers la France et l'Allemagne. Il est possible que le Portugal ait également constitué une étape privilégiée d'un itinéraire d'émigration plus long et plus complexe<sup>8</sup>. Ainsi, aujourd'hui, outre le Portugal, les Cap-Verdiens émigrent vers l'Espagne, autre pays de la péninsule ibérique, et le Luxembourg, l'un des principaux pays européens d'immigration portugaise ; l'itinéraire des Cap-Verdiens se prolonge par proximité spatiale et substitution migratoire. Dans les autres pays européens, l'immigration ouest-africaine reste faible, avec une petite nuance pour les Pays-Bas et l'Espagne où elle dépasse les 5 000 personnes.

### **L'originalité des migrations ouest-africaines**

Une comparaison entre ces migrations issues d'Afrique de l'Ouest et celles émises par les autres pays du continent africain (hormis le Maghreb) souligne l'importance et la spécificité du champ migratoire ouest-africain.

Le Sénégal et le Ghana sont les principaux pays d'immigration européenne. Les migrations du Cap-Vert, de l'Égypte et du Zaïre réunissent des effectifs semblables mais leurs destinations sont différentes ; on observe le même phénomène, à une moindre échelle, pour le Mali, le Nigeria, l'Éthiopie et l'Île Maurice. Il y a une similitude, essentiellement numérique, entre les flux émis par la Côte-d'Ivoire et l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Somalie, le Congo.

Au sein du continent africain, hormis le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest est la première région émettrice vers la CEE ; ces migrations ouest-africaines, orientées Sud-Nord, se distinguent par leurs effectifs et leurs destinations. Autant l'Afrique de l'Est est tournée vers l'Italie et l'Allemagne, autant l'Afrique de l'Ouest privilégie la France ; plus modestement, l'Afrique équatoriale se caractérise aussi par une préférence pour l'Hexagone. L'Afrique du Sud est naturellement plus attirée par le Royaume-Uni.

### **De nouveaux espaces d'immigration sud-européens ou des el dorado imaginaires**

L'architecture du champ migratoire ouest-africain repose sur un héritage colonial, infléchi par de nouvelles contraintes politiques et législatives, avec en filigrane quelques symétries linguistiques.

Si l'on ose une typologie géographique, cet espace d'émigration se scinde en trois ensembles :

- L'un réunit des pays dont les migrations s'orientent essentiellement vers une seule destination. Les émigrants de Mauritanie, du Mali, de Gui-

née, de Côte-d'Ivoire, du Niger, du Bénin mais aussi du Burkina-Faso et du Togo, optent pour la France, ceux de la Sierra Leone pour le Royaume-Uni et ceux du Cap-Vert pour le Portugal. Bien que les effectifs soient faibles, notons aussi la préférence de la Guinée-Bissau et du Libéria pour l'Allemagne.

- Le Sénégal, le Ghana et le Nigeria proposent une autre alternative : ces pays d'émigration allient une première destination dite "traditionnelle" mais spécifique, et une seconde plus inédite mais commune : les migrants sénégalais se partagent entre la France et l'Italie, et ceux du Ghana et du Nigeria entre le Royaume-Uni et l'Italie. En 1990, l'Allemagne accueille 15 000 Ghanéens et 5 000 Nigériens. Est-ce une simple coïncidence ou effectivement l'empreinte de relations anciennes ?

- L'émigration gambienne vers la CEE est plus diffuse, partagée entre l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

L'Italie est devenue le deuxième pays d'immigration ouest-africaine. Cette évolution "perturbe" la dichotomie France/Grande-Bretagne, assise d'une première géographie des migrations ouest-africaines vers l'Europe.

## **Au sud du Sahara, l'Afrique de l'Ouest est la première région d'émigration vers l'Europe**

L'apparition de cette nouvelle alternative reflète les turbulences qui animent la circulation migratoire sur la rive septentrionale de la Méditerranée. L'immigration sénégalaise participe à ces mutations. La France et l'Italie sont ses deux principaux pays d'accueil ; mais les migrants sénégalais délaissent de plus en plus l'Hexagone, espace d'immigration plus ancien, et privilégient l'Italie comme premier lieu d'immigration, surtout depuis le début des années 1980.

Toutefois, ces deux migrations recouvrent des réalités différentes. M. I. Maciotti, évoquant le travail des immigrés en Italie, précise que "*les hommes viennent surtout du nord de l'Afrique et du Sénégal. Ils occupent des emplois très marginalisés et ne peuvent accéder que très difficilement au marché local du travail*"<sup>9</sup>. Ceci explique en partie que les Sénégalais considèrent leur présence en Italie comme temporaire et n'envisagent pas de faire venir leur famille. A l'inverse, en France, certains sont engagés dans un processus de regroupement familial, ce qui induit une fixation plus importante de l'immigration sénégalaise. La région de Louga et Diourbel, "*domaine traditionnel des wolofs*"<sup>10</sup>, alimente large-

8 R. M. M. Jacinto, *République du Cap-Vert : pour un programme d'appui aux investissements des migrants*, BIT, Genève, 1990.

9 M. I. Maciotti, "Un aperçu des recherches sur les migrations en Italie", *Revue européenne des migrations internationales*, vol 6, n° 2, 1990, pp. 173-177.

10 A. B. Diop, *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, Khartala, Paris, 1988, 279 p.



Rome, gare Termini, 1992. En Europe, l'Italie est devenue le deuxième pays d'immigration ouest-africaine

ment l'émigration sénégalaise vers l'Italie. Les premières générations de Sénégalais en France étaient plus spécifiquement originaires de la région du fleuve ; même si elle a un peu tendance à s'estomper, cette spécificité se maintient.

Ainsi, estime-t-on que 40 000 Sénégalais sont immigrés en France ; le chiffre de 80 000 est aussi avancé. Selon Margherita Boniver, ministre italien chargé de l'immigration, 33 000 Sénégalais seraient en Italie sur 1 400 000 étrangers (légaux et clandestins confondus) ; le Sénégal serait le premier pays immigrant de l'Afrique noire et occuperait la 8<sup>e</sup> place des pays représentés en Italie. Les chiffres officiels dépassent les 40 000 Sénégalais en Italie dont 65 % de marchands ambulants et plus de 80 % originaires de Louga et Diourbel.

L'Italie et la péninsule ibérique apparaissent comme des espaces stratégiques, des tremplins vers les pays traditionnels d'accueil. Algeiras devient un pôle-clé de l'émigration africaine en Europe via le Maroc ; entre les deux rives de la Méditerranée, les *boat-people* africains errent en quête d'une terre d'asile. "Le Rio Grande de l'Europe s'appelle Gibraltar" titre *Courrier International* (n° 102, 15 octobre 1992) qui reproduit un article d'*El Pais Semanal* (Madrid).

Ainsi, le champ migratoire qui se dessine entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe communautaire

devient pluriel ; un nouvel espace d'immigration est en formation associant la France et le Royaume-Uni, aires d'influence du passé, et la côte méditerranéenne, *el dorado* chimérique.

### Une esquisse des migrations Sud-Sud : un ou des champs migratoires en Afrique de l'Ouest ?

L'exercice le plus périlleux de ce panorama des migrations internationales ouest-africaines est sans nul doute l'approche quantitative des migrations Sud-Sud. Quelques précisions méritent d'être apportées pour que soit perçue sans ambiguïté cette esquisse du paysage migratoire ouest-africain. Nous ne considérons pas les statistiques dont nous disposons comme des éléments qui peuvent prétendre à l'exactitude et à l'exhaustivité pleine et entière, mais comme des indicateurs pour une approche "modélisatrice" des grands mouvements migratoires qui animent cette région.

On peut définir une image fiable et dynamique de la structure de ces migrations Sud-Sud en procédant par confrontations successives ; les sources disponibles, d'époque et de nature différentes, nous inspirent cette démarche. Une mise en perspective des statistiques de la Banque mondiale<sup>11</sup> et des Nations

11

Op. cité, note 2.

unies<sup>12</sup>, assortie de toutes les précautions d'usage, autorise un premier cadrage sur la base de données de la fin des années 70 et du début des années 80. Celles-ci doivent être ensuite relues et confrontées à des données récentes, plus hétérogènes et fragmentaires, qui permettent une actualisation du panorama statistique.

Cet espace migratoire ouest-africain combine deux zones de turbulences et une zone extrinsèque :

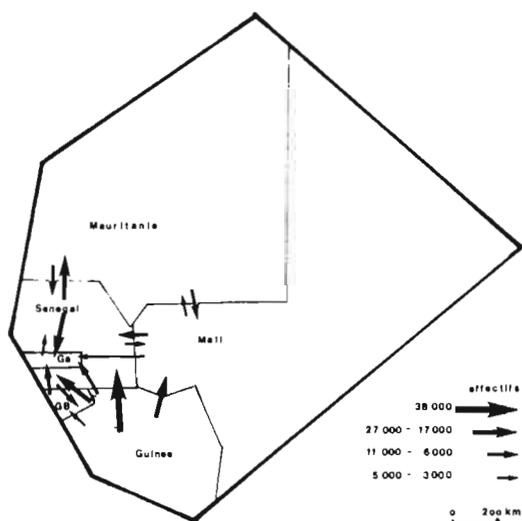
- Un hexagone ouest-atlantique animé par des migrations centripètes.
- Un polygone défini par des migrations hiérarchisées et réflexives.
- Une frange orientale caractérisée par des migrations extrarégionales.

Le Sénégal constitue le centre de gravité d'une circulation migratoire qui corréle le Mali, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau.

de chemin de fer Dakar-Bamako, et de la main-d'œuvre guinéenne rurale, venue des régions de Lobé, Gaoual, Massiou, Téléminé et Pito. Ces migrations saisonnières contemporaines émanent de mouvements de population beaucoup plus anciens et traditionnels que sont les "navetanes". Parallèlement, des échanges migratoires se développent entre le Mali et la Mauritanie. Cet hexagone ouest-atlantique est modelé par des migrations qui ont pour centre le Sénégal et pour catalyseur la proximité spatiale.

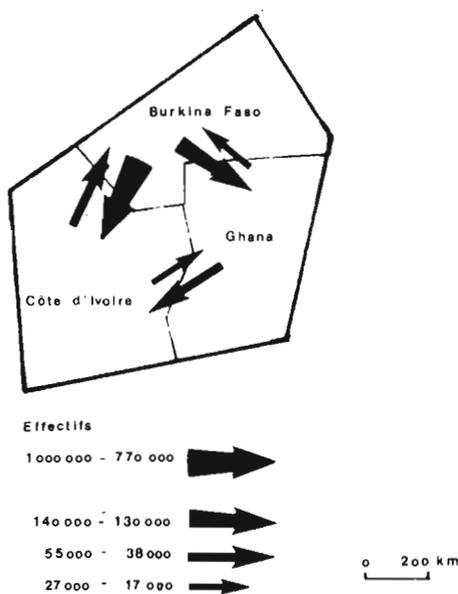
Le système tourbillonnaire qui parcourt le polygone Côte-d'Ivoire/Burkina-Faso/Ghana est généré par des migrations dichotomiques et ordonnées.

### Un hexagone ouest-atlantique animé par des migrations centripètes



La polarisation du Sénégal dont la Guinée-Bissau subit la principale attraction, suivie de la Mauritanie, du Mali et de la Gambie, n'exclut pas des flux inverses ou transversaux de moindre importance. Comme les Sénégalais, les Bissauguinéens et les Maliens émigrent en Gambie. Ces migrations sont souvent transfrontalières et peuvent revêtir un caractère saisonnier. Ainsi, pendant la saison humide, l'agriculture gambienne fait appel à de la main-d'œuvre sénégalaise, originaire du Sine-Saloum, de la vallée de la Casamance ou de la région de Kolda, à de la main-d'œuvre malienne, essentiellement mandingue et bambara, recrutée le long de la ligne

### Un polygone défini par des migrations hiérarchisées et réflexives



Au sein de cette entité géographique, le Ghana et le Burkina-Faso ont comme premier pays d'immigration la Côte-d'Ivoire et comme second, respectivement, le Burkina-Faso et le Ghana. Par contre, l'émigration ivoirienne s'oriente principalement vers le Burkina-Faso puis vers le Ghana.

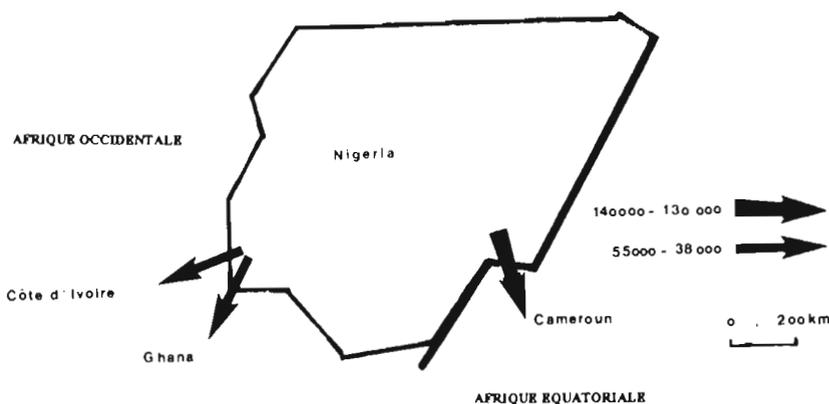
Ce champ migratoire se structure autour de pays à la fois émetteurs et récepteurs ; toutefois, dans chacun des cas ce binôme est déséquilibré ; la Côte-d'Ivoire compte douze fois plus d'immigrés que d'émigrés ; le Ghana est aussi avant tout un pays d'accueil avec deux fois plus d'immigrés que d'émigrés ; le Burkina-Faso se caractérise par le rapport inverse avec treize fois plus d'émigrés que d'immigrés. Ce polygone abrite la circulation migratoire la plus intense de l'Afrique de l'Ouest, en termes

12  
Op. cité, note 3.

d'effectifs, et réunit des réalités différentes : la Côte-d'Ivoire s'affirme comme le principal pays d'immigration, le Burkina-Faso demeure un pays d'émigration et le Ghana présente un profil intermédiaire, témoin de l'instabilité économique et politique de la sous-région.

Le Nigeria, limite orientale de l'Afrique de l'Ouest, se différencie par l'importance de son émigration vers l'Afrique équatoriale.

### Une frange orientale caractérisée par des migrations extrarégionales



Sans négliger certains pays ouest-africains, comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire, les Nigériens privilégient le Cameroun.

Outre le différentiel économique, la proximité spatiale semble jouer un rôle prééminent ; ce choix relativise l'efficacité des accords de libre circulation des personnes, signés entre les seize pays de la CEDEAO<sup>13</sup>. Par ailleurs, nous le verrons ultérieurement, depuis de nombreuses années le Nigeria entretient des relations étroites avec le Ghana, sous la forme de flux et de reflux momentanés.

Cette structuration de l'Afrique de l'Ouest en trois champs migratoires aux logiques internes n'écarte pas des migrations plus diffuses, transversales ou "extra-champs", voire externes.

La Guinée présente la palette de lieux d'émigration la plus vaste et la plus hétéroclite : de la Côte-d'Ivoire en passant par la Sierra Leone, le Sénégal et le Libéria, puis le Burkina-Faso et la Gambie et plus modestement la Guinée-Bissau et la Mauritanie, sans oublier l'Angola. Une dynamique migratoire qui allie une dispersion limotrophe, une extension régionale et des incises extrarégionales. Malgré sa petite taille démographique, la Guinée est l'un des principaux pays

d'émigration de l'Afrique de l'Ouest. L'économie guinéenne continue à souffrir de ces tares endémiques. De nombreux Guinéens réfugiés à l'étranger et revenus au pays après la mort de Sékou Touré sont repartis.

L'immigration sénégalaise en Côte-d'Ivoire, loin d'être négligeable, met en relation deux espaces caractéristiques des mouvements migratoires ouest-africains.

Par ailleurs, plusieurs pays aussi différents que le Mali, le Burkina-Faso, le Bénin, le Togo, le Niger, le Sénégal et le Nigeria orientent également leurs migrations vers l'Afrique équatoriale, plus spécialement vers le Cameroun et vers le Congo. Certains alimentent aussi des flux originaux vers le Gabon et le Zaïre.

Schématiquement, le golfe du Bénin est la grande zone réceptrice avec la Côte-d'Ivoire, premier pays d'immigration d'Afrique de l'Ouest, et le Ghana ; à l'inverse, l'intérieur et le littoral atlantique sont deux zones plutôt émettrices.

### Une nouvelle spatialité des mouvements de population en Afrique de l'Ouest

Plusieurs paramètres motivent une critique objective des données de la Banque mondiale et des Nations unies et appellent leur actualisation. Au cours de la décennie 80, plusieurs pays de la région ont réalisé des recensements généraux qui incluent, de manière plus ou moins détaillée, la question des migrations. En outre, différents rapports du BIT et des observations plus informelles complètent notre palette d'informations. Ces sources récentes et éclectiques participent à une perception plus contemporaine des réalités migratoires en Afrique de l'Ouest.

### Des équilibres migratoires qui se fragilisent

Dans ce contexte, le dernier recensement ivoirien, réalisé en 1988, constitue une base statistique importante ; elle émane du premier pays d'immigration de la région, et elle apporte des éléments nouveaux sur les échanges migratoires entre la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, le Burkina-Faso, le Nigeria, le Ghana, le Mali, le Bénin et la Guinée.

La Côte-d'Ivoire accueillerait 3 039 000 étrangers dont 1 861 800 immigrants. La direction de la statistique<sup>14</sup> d'Abidjan estime qu'il y aurait environ 40 000 immigrants sénégalais sur le territoire ivoirien ; d'autres sources plus informelles avancent le chiffre de 100 000 ; ces fluctuations soulignent la fragilité des estimations statistiques en matière de migration

13

CEDEAO, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

14

C. B. Zanou, "Migrations", Séminaire national de présentation du RGPH 1988, Abidjan, Direction de la statistique, novembre 1991.

et révèlent sans nul doute l'influence des migrations clandestines.

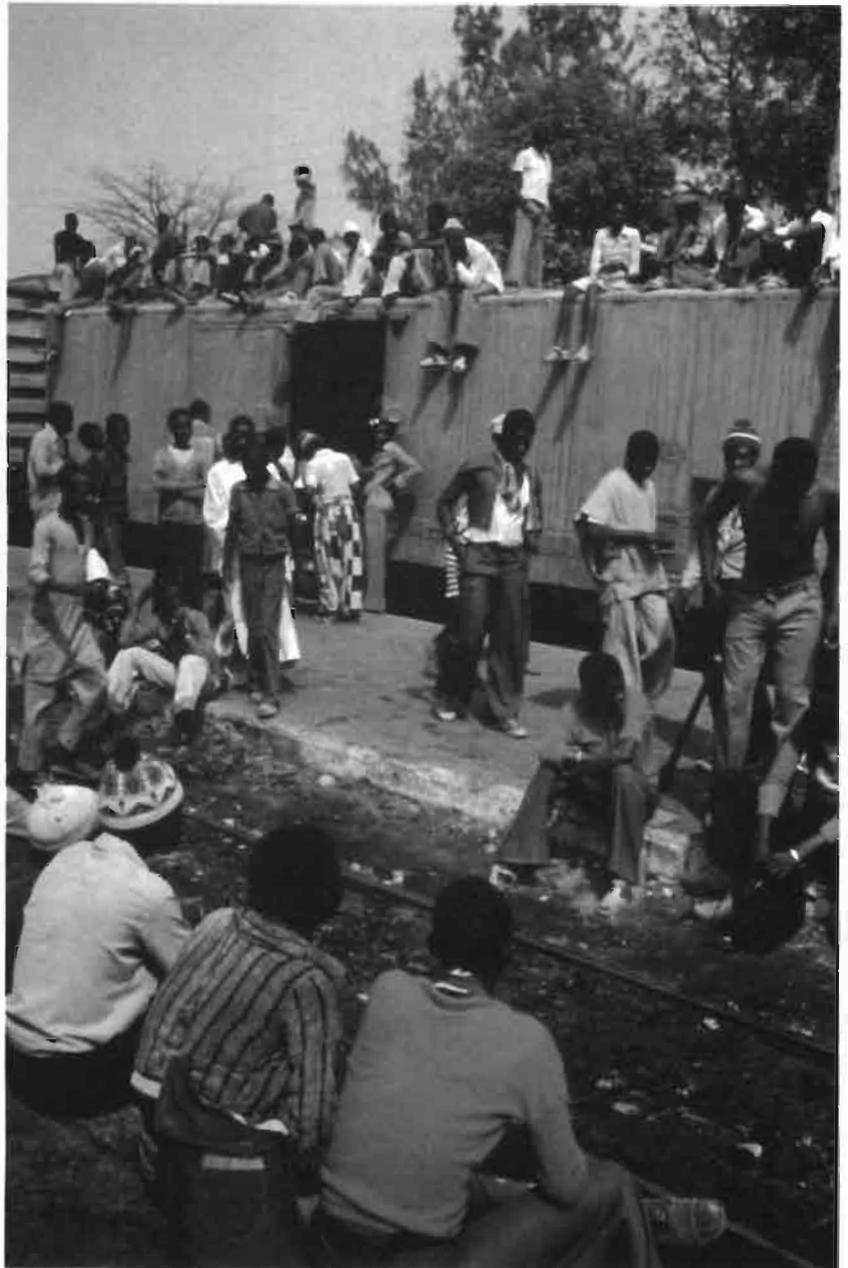
Ainsi, dès 1975, selon les sources, le nombre de Burkinabé résidant à l'étranger variait du simple au double, voire du simple au triple, soit 335 000 selon le recensement général de la population burkinabé, 700 000 selon J. Conde<sup>15</sup> et 938 135 selon la Banque mondiale<sup>16</sup>. En 1985, un écart subsiste entre les estimations du recensement ivoirien, soit 1 500 000 Burkinabé en Côte-d'Ivoire, et celles du recensement du Burkina-Faso, soit 750 000 Burkinabé en Côte-d'Ivoire ; ce chiffre est certainement sous-estimé. Toutefois, ce dernier recensement comparé à celui de 1975 dévoile les axes du redéploiement géographique des migrations burkinabé au cours des dix dernières années ; l'émigration burkinabé encore bidirectionnelle en 1975, avec 74 % d'émigrés en Côte-d'Ivoire et 12 % au Ghana, est devenue quasi unidirectionnelle en 1985, avec respectivement 83,9 % et 2,2 %. Cette mutation spatiale des flux migratoires résulte d'une évolution des dynamiques économiques régionales ; nous y reviendrons ultérieurement.

52 875 Nigériens et 167 783 Ghanéens seraient immigrés en Côte-d'Ivoire ; ces chiffres sont relativement faibles, comparés à d'autres groupes comme les Maliens (712 500) ou les Guinéens (225 845) ; en fait, ils s'inscrivent dans un long processus historique ponctué de crises qui ont bouleversé les logiques migratoires entre le Ghana et le Nigeria.

Déjà en 1905, 300 000 travailleurs étrangers entraient en Côte-de-l'Or (Ghana actuel) chaque année. Durant les années 1950 et 1960, le boom du cacao fait du Ghana un pôle attractif pour les migrants de la région. Le recensement ghanéen de 1960 donne 827 000 étrangers dont 98 % d'Africains, originaires pour la plupart des pays voisins : principalement du Togo, de la Haute-Volta (Burkina-Faso actuel), du Nigeria, mais aussi de la Côte-d'Ivoire, du Niger, du Mali, du Sénégal et du Libéria.

Toutefois, au cours de la décennie 1960, comme d'autres pays d'accueil le Ghana commence à limiter et à réglementer cette immigration. Les premières mesures pour contrôler fermement l'immigration sont prises en 1963 : la loi n° 160 de cette année-là prévoit que "tout étranger doit posséder certains documents pour être admis à résider dans le pays" ; la loi n° 265 de 1965 désigne "un comité consultatif sur la population, nouveau pas vers l'adoption de mesures effectives concernant l'immigration" ; en février 1966, il est "interdit aux étrangers de pénétrer ou de séjourner dans les régions productrices de diamant, de se livrer à certains commerces de gros ou de détail et de monter de petites entreprises employant plus de trente personnes, et un système de

FLAVIA DE CASTRO/GAMMA



Le train Océan-Niger, qui relie Dakar à Bamako

révision des quotas d'immigration est institué".<sup>17</sup> Enfin, l'arrêté de 1969 sur les obligations incombant aux étrangers provoque le départ d'un grand nombre d'entre eux ; 500 000 à 1 000 000 de personnes selon les estimations, dont plus de 300 000 immigrés illégaux originaires de Haute-Volta, du Nigeria, du Togo et du Libéria. Ces mesures restrictives se conjuguent avec des difficultés économiques en 1973-1974.

Or, la période de déclin du Ghana coïncide avec le boom du Nigeria. "Les revers économiques du Ghana ont commencé au moment où l'expansion du marché mondial du pétrole, en 1973-1974, a créé

15 J. Conde, *Les migrations en Haute-Volta*, Division de la population, Washington, Banque mondiale, juin 1978.

16 Op. cit., note 2.

17 N. O. Addo, "L'immigration de travailleurs africains au Ghana", in *Revue internationale du travail*, vol. 109, 1974.

une très forte demande de main-d'œuvre au Nigeria. Au cours des années suivantes, les Ghanéens sont allés par centaines de milliers au Nigeria à la recherche de meilleurs revenus. Le second choc pétrolier, en 1979, a renforcé encore cet exode massif. Nombre de Ghanéens sont allés aussi en Côte-d'Ivoire, pays

voisin dont l'économie était florissante de 1975 à 1980, ainsi que dans d'autres pays étrangers. On estime à quelque deux millions le nombre des Ghanéens qui sont partis pour le Nigeria et la Côte-



**Bijoutiers maures à Dakar avant les événements de 1989 qui ont provoqué leur exode**

18

H. Tabatabai, "Le déclin agricole et l'approvisionnement en vivres au Ghana", in *Revue internationale du travail*, vol. 127, 1988.

19

Op. cité, note 6.

d'Ivoire, sans parler des autres pays, entre 1974-75, début de l'exode, et 1981." 18

Durant les années 1970, la richesse du pétrole au Nigeria constitue l'une des principales attractions pour les travailleurs migrants de la région. Mais la crise économique qui sévit depuis les années 1980 provoque plusieurs vagues d'expulsion ; en 1983, le Nigeria expulse un million de travailleurs illégaux, puis 700 000 en 1985. Parmi eux de nombreux Ghanéens, regroupés dans des secteurs d'activité particuliers, avec des professions hautement qualifiées ; Y. F. Yeboah<sup>19</sup> avance le chiffre de 20 000 Ghanéens enseignants en 1982 ; les Togolais, les Béninois et les Camerounais sont plutôt artisans, les Nigériens et les Burkinabé occupent des emplois manuels.

Ces crises successives ont des répercussions sur d'autres pays de la région. En 1977, le Niger totalise 313 025 personnes émigrées ; leurs principaux pays d'accueil sont le Ghana (48,6 %), le Nigeria (31,7 %), la Côte-d'Ivoire (7 %) et le Burkina-Faso (3,5 %). En 1983, la Côte-d'Ivoire s'est substituée au Ghana et est devenue le premier pays d'immigration des Nigériens, suivie, outre la France, du Sénégal, du Mali, du Togo, du Bénin, du Cameroun et du Burkina-Faso.

Les crises économiques et les campagnes sur "le danger de l'étranger" au Ghana et au Nigeria ont transformé l'identité de ces deux pays au sein du champ migratoire ouest-africain ; le Ghana, hier pays d'immigration, devient de plus en plus un pays d'émigration ; l'image du Nigeria, pays d'accueil convoité, est réellement altérée par les vagues d'expulsion massives et brutales.

Ces aléas économiques et politiques ont déclenché des réactions en chaîne : du Ghana les migrants se réorientent vers le Nigeria, puis obliquent vers la Côte-d'Ivoire qui, considérée comme un pôle de prospérité encore relativement stable, focalise les migrations au sein de l'Afrique de l'Ouest.

### Nombre de réfugiés en Afrique de l'Ouest, par pays d'asile et par pays d'origine, 1985-1989

Pays d'asile	Pays d'origine	début 1985	début 1988	début 1989
Bénin	Tchad	800	3 003	1 176
	Angola, Afrique du Sud, Namibie	1 250	1 425	1 289
	<b>Total</b>	<b>2 050</b>	<b>4 428</b>	<b>2 465</b>
Burkina-Faso	divers	100	266	260
Côte-d'Ivoire	divers		800	500
Ghana	divers		160	140
Libéria	divers		200	200
Nigeria	Tchad	4 000	-	-
	Ghana	350	-	-
	divers	340	5 100	5 200
	<b>Total</b>	<b>4 690</b>	<b>5 100</b>	<b>5 200</b>
Sénégal	Guinée-Bissau	5 200	-	-
	divers	-	5 200	5 200
	<b>Total</b>	<b>5 200</b>	<b>5 200</b>	<b>5 200</b>
Sierra Leone	divers	200	100	80
Togo	Ghana	1 450		
	divers	300	3 500	3 400
	<b>Total</b>	<b>1 750</b>	<b>3 500</b>	<b>3 400</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 990</b>	<b>19 754</b>	<b>17 445</b>

Source : ONU-HCR.



Arrivée à Dakar des réfugiés de Mauritanie, après les événements de 1989

### Des mouvements d'exode qui se multiplient

Simultanément, la décennie 1980 est marquée par des mouvements de population plus localisés mais non négligeables ; on peut citer, entre autres, les événements qui opposent la Mauritanie et le Sénégal en juin 1989 et entraînent le déplacement d'environ 350 000 personnes<sup>20</sup>, ou la guerre civile au Libéria qui provoque le départ de 80 000 personnes vers la Côte-d'Ivoire et de 70 000 personnes vers la Guinée.

Ces déplacements, peut-être plus méconnus, posent néanmoins avec acuité la question des réfugiés en Afrique de l'Ouest. Là comme ailleurs, il est extrêmement difficile d'opérer une distinction entre les réfugiés et les "personnes déplacées"<sup>21</sup>. Toutefois, si l'on prend comme base statistique les chiffres publiés par les Nations unies<sup>22</sup> (voir tableau p. 14), plusieurs remarques s'imposent. Il s'agit principalement de réfugiés venant de l'extérieur, en l'occurrence du Tchad vers le Nigeria ou le Bénin, mais aussi de flux internes, notamment de la Guinée-Bissau vers le Sénégal ou du Ghana vers le Togo. Les effectifs concernés sont bien sûr beaucoup plus faibles que ceux enregistrés en Afrique de l'Est. Néanmoins, cette agitation migratoire est susceptible d'influer, voire de déstabiliser les équilibres fragiles établis entre les pays émetteurs et les pays receveurs. La circulation des réfugiés peut devenir, si ce n'est déjà fait, un élément de recombinaison ponctuelle du ou des champ(s) migratoire(s) ouest-africain(s).

Au cours de la décennie 80, des crises conjoncturelles ont fragilisé les grands équilibres migratoires de la région. Les mouvements de population structurés autour du Ghana et du Nigeria furent sans nul doute les plus perturbés ; les migrations privilégiant traditionnellement ce binôme s'infléchirent vers la Côte-d'Ivoire. Si ce glissement eut une même origine, en l'occurrence des difficultés économiques, les migrations prirent une forme différente selon le

pays ; au Ghana, il s'est agi de départs "spontanés" sous le double effet d'une récession du marché de l'emploi et de politiques migratoires protectionnistes ; par contre, au Nigeria, le départ des migrants a revêtu un caractère plus brutal et plus dramatique puisqu'il s'est agi d'expulsions.

Ces mutations au sein du champ migratoire ouest-africain mettent en évidence combien une migration générée par la prospérité d'une production ou d'une ressource naturelle locale reste extrêmement fragile et dépendante des marchés mondiaux. Une réalité qui a affaibli hier l'immigration au Ghana et qui freine aujourd'hui l'immigration en Côte-d'Ivoire, incitant même les Burkinabé au retour. Qu'elle soit interrégionale ou intercontinentale, la migration internationale s'inscrit dans une dynamique mondiale instable.

Les migrations internationales développées entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest sont nettement plus importantes, en terme d'effectifs, que celles qui relient l'Afrique de l'Ouest à l'Europe. Toutefois, les unes et les autres sont tout aussi menacées par des économies affaiblies ou en déliquescence et des politiques migratoires de plus en plus restrictives<sup>23</sup>. En outre, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le chemin vers la démocratie est plus tortueux que prévu, doivent faire face à des foyers d'instabilité chronique. Au Sud comme au Nord, les frontières se ferment et se renforcent. Face à cette situation critique, le migrant ouest-africain tente de nouvelles destinations comme les Etats-Unis<sup>24</sup> ou les pays arabes<sup>25</sup> – aujourd'hui toutes aussi incertaines<sup>26</sup> et aux capacités d'accueil limitées.

Le constat est amer. Le champ migratoire potentiel se rétrécit et pourtant sous l'effet de la sécheresse au Sahel, des vagues d'agitation intrarégionales ou extrarégionales<sup>27</sup> et d'une reprise du développement économique peu probable, ce mouvement devient irrésistible.

"Je ferais la même chose..., je monterais dans un des radeaux. Et si on me renvoyait, si j'avais la chance d'arriver sans me noyer et qu'on me renvoie, je recommencerais le mois d'après", dit Felipe González, commentant l'afflux d'immigrants originaires d'Afrique qui tentent de passer en Espagne via le Maroc.<sup>28</sup>

20

Ph. D'Ersu, E. Rajonson, J.C. Woillet, *République islamique de Mauritanie : pour une politique d'emploi et de réinsertion des rapatriés dans le secteur de l'artisanat*, Genève, 1990.III ; selon les auteurs il y aurait eu 240 000 rapatriés mauritaniens. Au Sénégal, la délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi, remplacée aujourd'hui par le commissariat à l'Emploi, donne 70 229 rapatriés sénégalais et 45 203 réfugiés.

21

J. L. Mathieu, *Migrants et réfugiés*, PUF, Paris, 1991.

22

Nations unies, "World Population Monitoring 1991, with special emphasis on age structure", *Population Studies* n° 126, New York, 1992.

23

La Côte-d'Ivoire vient d'instaurer un titre de séjour pour les ressortissants étrangers.

24

Au 31 mars 1991, l'ambassade du Sénégal à Washington estimait à plus de 2 000 le nombre de ses ressortissants aux Etats-Unis. Les chiffres officiels font état de 4 à 5 000 Sénégalais dont 75 % dans la région de New York (Connecticut, New-Jersey), 15 % dans l'Etat de Californie (Los Angeles, San Francisco, Oakland), 7 % dans le Maryland (Washington DC et environs) et 3 % dans le Sud-Est (Louisiane, Géorgie, Floride).

25

966 personnes originaires d'Afrique de l'Ouest ont émigré en Jordanie en 1988 et 209 au Koweït en 1985. *Annuaire démographique des Nations unies*, 1989.

26

"Quelque 1 500 ressortissants nigériens ont été rapatriés d'autorité par la Libye, tandis que 2 000 autres attendent une mesure similaire, apprend-on de source gouvernementale hier à Lagos. Ces Nigériens ont été expulsés pour être entrés illégalement en Libye, sans les documents d'immigration appropriés", *Le Soleil*, 25 juin 1992, Dakar.

27

L'état d'urgence a été décrété au Cameroun, pays d'immigration ouest-africaine, le mercredi 28 octobre 1992, *Le Monde*, 30 octobre 1992.

28

"Passeurs, escrocs, marchands de sueur... Le front sud, c'est d'abord une question d'argent", *Courrier International* n° 102, octobre 1992.

# ITINÉRAIRES AFRICAINS DE MIGRANTS SÉNÉGALAIS

Les Haalpulaaren  
(Toucouleur)

par Sylvie  
BREDELOUP

Sociologue.  
Chercheur ORSTOM

*émigrent, non plus pour échapper aux invasions, à la colonisation ou pour propager l'islam, mais pour acquérir de nouvelles sources de revenus. En dépit des programmes de mise en valeur du fleuve Sénégal, singulièrement dans la région historique du Fuuta Tooro, cette vallée naguère si prospère souffre, à présent, d'une stagnation économique. Au fur et à mesure de la pénétration de l'économie monétaire, les migrations se sont intensifiées et réorientées. D'abord internes, provisoires, saisonnières, n'affectant qu'une fraction de la population active masculine, elles tendent à devenir urbaines et internationales – de Dakar à Libreville et Yaoundé, en passant par Abidjan et l'ouest forestier de la Côte-d'Ivoire –, à s'élargir à d'autres couches de la population (familles, très jeunes adultes), revêtant un caractère plus définitif.*

*"Mi yahat N'Dar tan,  
Ma N'Dakaru  
Abidja wori leydi m'belndi"*

*"J'irai certainement à Saint-Louis,  
Sinon à Dakar,  
Abidjan est le pays de cocagne"<sup>1</sup>*

**R**ENFORCÉE par la sécheresse, la crise agricole et un surpeuplement relatif<sup>2</sup>, la migration lointaine est devenue aujourd'hui une composante structurelle dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Zone géographique mais aussi historique, la moyenne vallée correspond à l'ancien royaume du Fuuta Tooro. Elle s'étend le long du fleuve, de la ville de Dagana à l'entrée de Bakel sur les deux rives (Mauritanie et Sénégal). Elle est occupée, en grande majorité, par les Toucouleur, populations noires les plus anciennement islamisées et les Peul qui partagent, outre le même territoire, la même langue : le pulaar.

## A L'HEURE DES MIGRATIONS CONTEMPORAINES

### Du Fuuta à Dakar

25 000 à Dakar en 1955, les Toucouleur y étaient 31 000, deux ans plus tard, constituant la deuxième

ethnie de la métropole du Cap-Vert après les Wolof. Respectivement Saint-Louis, Thiès, Kaolack, Rufisque, Diourbel et Ziguinchor accueillent les jeunes migrants, célibataires, originaires des cercles de Podor et de Matam. Leurs déplacements étaient saisonniers ; leur installation s'opérait prioritairement dans des centres urbains. Ils travaillaient comme vendeurs ambulants, proposant cigarettes, journaux, ou encore investissaient les créneaux de garçons de café, cuisiniers, ou enfin pour les migrants plus "confirmés", ceux de marabouts, policiers.

La communauté émigrée haalpulaar (de langue pulaar) était alors estimée à 70 000 personnes pour une population de 190 000 personnes environ dans la vallée. "C'est donc plus du quart de la population totale qui était absente"<sup>3</sup>. Au recensement de 1976, on dénombrait près de 120 000 personnes originaires de la région du fleuve vivant dans d'autres zones du Sénégal, alors que le fleuve accueillait moins de 30 000 immigrants. "Un Toucouleur sur trois vit maintenant à Dakar", écrivaient A. Lericollais et M. Vernière en 1975<sup>4</sup>. Aujourd'hui, Pikine, "le double

1 C'est le refrain que chantaient, il y a déjà quelques décennies, les jeunes femmes pilant le mil et pensant avec nostalgie à leurs frères ou maris émigrés. Cité par A. B. Diop in *Société toucouleur et migrations, Initiations et études*, n° XVIII, IFAN, Dakar, 1965, 232 p., p. 89.

2 L'émigration apparaît comme une réponse à la croissance démographique. A. Lericollais, "Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal", Cahiers ORSTOM, SH, vol. XII, n° 2, 1975 : 123-135.

3 A. B. Diop, op. cit., p. 50.

4 A. Lericollais, M. Vernière, "L'émigration toucouleur : du fleuve Sénégal à Dakar", Cahiers ORSTOM, SH, n° 2, 1975, 161-175.

de Dakar”, est considéré comme la première ville haalpulaar.

## Du Fuuta à Abidjan

Dans les années soixante, on recensait plus de 60 000 Haalpulaaren dans les centres urbains de l'Ouest africain. Ils avaient essaimé à Abidjan, Bamako, Conakry... Vingt ans plus tard, les migrations vers l'Afrique occidentale s'accéléraient et s'étendaient à d'autres contrées, toujours plus à l'Est sur le continent. Pour D. Delaunay<sup>5</sup>, les déplacements vers l'étranger ne pouvaient que devenir majoritaires au départ de la région de Matam, où ils représentaient déjà 45 % de l'émigration totale en 1984 (une moitié en Côte-d'Ivoire, un tiers en France, le solde au Zaïre).

Nul doute que la Côte-d'Ivoire est devenue le principal pays d'accueil pour les Sénégalais. Difficile pourtant d'évaluer l'importance de ces mouvements. A ce jour, il y aurait entre 70 000 et 350 000 travailleurs sénégalais en Côte-d'Ivoire pour, selon les mêmes sources<sup>6</sup>, entre 44 000 et 30 000 ressortissants sénégalais en France.

## Le Gabon, le Congo, le Cameroun, pays de cocagne ?

Aujourd'hui, les Fuutankobé (les habitants du Fuuta Tooro) ont intégré dans leur itinéraire migratoire aussi bien les villes de l'Afrique équatoriale comme Yaoundé, Brazzaville, celles d'Afrique orientale comme Kinshasa, Bujumbura, Lubumbashi que les sites côtiers de Freetown, Abidjan, Libreville ou Pointe Noire. Expulsées hier du Congo et du Zaïre, rapatriées récemment de Mauritanie, de Zambie ou de France, les populations du fleuve participent sans cesse à la recomposition des mobilités sociales et spatiales.

Des recherches menées par A. Lericollais et C. Santoir, courant 1990-1991, dans quarante-quatre villages essaimés dans les départements de Dagana, Podor et Matam révèlent précisément l'importance de l'émigration haalpulaar vers l'Afrique équatoriale. Sur les quelque quatre mille migrants recensés, la moitié d'entre eux ont opté pour un déplacement à l'extérieur de leur pays. Quant à la migration internationale, elle a pris, dans deux cas sur trois, une orientation sud-sud.

Si on divise la migration africaine en trois catégories : migrations transfrontalières, migrations vers l'Afrique de l'Ouest, migrations vers l'Afrique de l'Est, on s'aperçoit que les déplacements vers l'Est africain (40 %) sont aussi nombreux que vers l'Ouest. Les mouvements vers les pays riverains

n'atteignent, en revanche, que 20 % de la migration internationale. A signaler, en outre, que si l'émigration ouest-africaine correspond à plus de 90 % à des départs vers le territoire ivoirien, les mouvements vers l'Afrique de l'Est concernent, pour près de la moitié d'entre eux, le Gabon. Puis viennent le Congo et le Cameroun<sup>7</sup>.

Considérant les mutations contemporaines de l'espace migratoire haalpulaar, il importait de décrire avec précision quelques itinéraires migratoires, de manière à resituer, non seulement les réorientations géographiques dans un contexte économique ou politique plus général, mais aussi de façon à repérer si ces parcours ressortissent à des logiques individuelles ou collectives. La migration élargit le cadre des alliances, façonne de nouvelles sociabilités. Dans quelle mesure peut-elle contribuer à une construction-reconstruction des identités ?

Si l'approche monographique présente l'inconvénient de pointer certaines caractéristiques spécifiques à un et un seul village, en facilitant la reconstitution d'itinéraires migratoires, professionnels et familiaux, elle permet de rompre avec l'image statique – au mieux “rotative” – de l'immigration, et d'aborder ces processus dans une perspective dynamique et systémique. Autrement dit, savoir qu'aujourd'hui une majorité de Fuutankobé se trouve en Côte-d'Ivoire ne présente qu'un intérêt limité, si on ne parvient pas à resituer cette étape migratoire dans un ensemble plus vaste qui pourra être à la fois la trajectoire globale du migrant, les réseaux dans lesquels s'inscrit son cheminement migratoire.

## PORTRAITS DE MIGRANTS DEVANT UN PAYSAGE FLUVIAL

### Dodel, village haalpulaar de la moyenne vallée

Situé dans le département de Podor, à la limite du *waalo* (plaines alluviales) et du *jeeri* (terres non inondables), de part et d'autre de la route goudronnée qui traverse d'Est en Ouest le Fuuta, Dodel présente aujourd'hui la physionomie d'un gros village (1 347 habitants), aux nombreuses constructions en banco cimenté ou en ciment, signe distinctif de la présence d'émigrés. A 95 % Toucouleur, la population se répartit dans 128 concessions, ou *galle*<sup>8</sup>, abritant 145 foyers, ou *pooye*<sup>9</sup>. Trois *pooye* peul (activité agropastorale), deux *pooye* maure (commerce de bétail) et un *foyre* wolof (boulangerie) se partagent l'espace villageois avec les nombreux *pooye* toucouleur<sup>10</sup>.

5 D. Delaunay, “De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal”, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 174, 1984, 217 p.

6 Premières estimations des Sénégalais immatriculés dans les représentations consulaires (*Soleil* du 25/09/92), secondes estimations données par Mata Sy Diallo, ministre chargé des Emigrés (*Soleil* du 06/06/91).

7 Tous ces résultats sont à considérer avec précaution quand on connaît la remarquable diversité du comportement migratoire des populations habitant dans des villages proches. Les quarante-quatre villages n'ont pas été choisis en fonction de l'intensité de la migration internationale mais par rapport aux problématiques des chercheurs.

8 Unité résidentielle regroupant des habitations enfermées dans un enclos.

9 Unité à la fois de consommation (cuisine) regroupant ceux qui prennent leurs repas ensemble et unité de production (exploitation agricole). Au singulier : *foyre*.

10 P. Handschumarer, “Note sur les déplacements des populations de la rive gauche du fleuve Sénégal. Quelques implications sur l'épidémiologie des maladies parasitaires”, rapport ORSTOM, 1991. Ce chercheur a procédé à l'inventaire des concessions à Dodel en 1989.

## Migrations toucouleur du Fuuta à Divo



Depuis 1989, au même titre que les villages de Diomandou, Thialaga, Diami Bayla et Diouwanabé, Dodel bénéficie d'un petit périmètre irrigué, (582 hectares aménagés, dont 450 cultivés). Fondé il y a plus de trois siècles par Abdallah Ndiaye Sall, le village de Dodel (*doudel* : le feu) a été constitué par la réunion de segments de lignages différents. Outre les Sallsallbe, les Thiamthiambe (originaires de Guédé) et les Diadiabe (originaires de Kobilé) constituent ces lignages fondateurs et se partagent les pouvoirs dans le village. Le chef de village est désigné dans la famille Sall et l'imam dans la famille Dia, par la famille Thiam. Dodel regroupe aujourd'hui une vingtaine de segments de lignages.

Dans son travail de recensement, P. Hanschumarer<sup>11</sup> avait comptabilisé 83 migrants internationaux à Dodel répartis dans 58 *pooye*. Plus d'un *foyre* sur deux est touché par l'émigration, qu'elle soit externe (3/4) ou interne (1/4). La destination première à l'étranger serait la Côte-d'Ivoire, suivie du Gabon et du Cameroun.

## La Côte-d'Ivoire : point de fixation pour les uns, tremplin pour les autres ?

Pour bon nombre de Dodelois, la Côte-d'Ivoire constitue une étape dans leur cheminement migratoire. Sur la base des 33 *pooye* étudiés, si plus de 2 migrants internationaux sur 5 avaient, à la date de l'enquête, pour dernière destination la Côte-d'Ivoire, près de 2 sur 3 avaient intégré une ou plusieurs étapes ivoiriennes dans leur parcours migratoire.

Abidjan n'apparaît pas comme le seul lieu d'élection. Man, Divo, Séguéla et Toumodi, villes moyennes, accueillent également des ressortissants de Dodel. Le recensement ivoirien général de population de 1975 (RGP) montre que les villes de l'intérieur ont fait l'objet de mouvements intenses de population, attribuables pour partie à l'immigration étrangère. Minoritaires, les Sénégalais se concentraient à plus de 85 % en milieu urbain et migraient d'abord à Abidjan, Bouaké mais aussi dans des villes forestières du quart sud-ouest du pays.

### "Aventuriers" autour des sites miniers

La région de Séguéla aurait été la première visitée par le cadet d'une famille de *maaboube*<sup>12</sup> (caste des tisserands), se réorientant par la suite vers le Congo, où la concurrence était moins effrénée, puis vers la France. Au-delà de son histoire personnelle peuvent se lire les premiers pas vers la décolonisation de l'Afrique, coïncidant avec le déplacement des chercheurs de diamants ou d'or ouest-africains d'un site minier à l'autre. A l'époque (1957), la zone de Séguéla était submergée par des allochtones fraîchement expulsés de Sierra Leone (Sefadougou) ou de Guinée. Elle était aussi investie par des commerçants aisés de Gagnoa, Daloa et Man, devenus opportunément titulaires de permis de recherches. Elle attirait enfin des petits marchands étrangers, décidés à bénéficier des retombées financières de ce trafic.

En 1959, à la veille de l'indépendance, les deux aînés d'une autre famille *maabo* s'installaient provisoirement dans la région montagneuse de Man, avant de prendre la route du Zaïre où les gisements diamantifères étaient plus abondants et moins exploités. La ville de Man, chef lieu de cercle, affichait alors une expansion démographique très rapide. Les départs actuels en direction de Séguéla ne relèvent apparemment pas des mêmes logiques économiques.

Les premiers déplacements à l'extérieur de la Gambie de ces "aventuriers" du Fuuta, véritables pionniers de la migration au long cours, ont été précédés d'une étape à Dakar ou en Sierra Leone. Dès 1950, ces familles avaient investi les quartiers de la Médina et de Tilène, vendant des produits alimen-

11

P. Hanschumarer, *ibid.*

12

A la division ethnique s'ajoute une hiérarchie sociale. La société *haalpulaar* est divisée en trois catégories : hommes libres, artisans et captifs, elles-mêmes subdivisées en groupes statutaires. C'est ainsi qu'on retrouve parmi les hommes libres, l'aristocratie religieuse (*toorodo* au sg., *toorobe* au pl.), foncière, l'ancien guerrier, le pêcheur. Les castes artisanales rassemblent le tisserand (*maabo* au sg., *maabube* au pl.), le forgeron, le coordonnier, le boisselier, le griot ; les captifs (*macudo* au sg., *macube* au pl.).

taires dans des épiceries. Leurs grands-parents étaient déjà marchands de bétail dans le Fuuta. Aujourd'hui encore, cette migration internationale à hauts risques concerne une minorité d'individus, bien que Dodel puisse être considéré comme le berceau d'un des diamantaires les plus célèbres du Sénégal.

### **Migrations familiales à Abidjan**

À la fin des années soixante, c'est au tour d'une famille *toorodo* de migrer vers la Côte-d'Ivoire. L'aîné part s'installer à Abidjan où il y retrouve trois autres Dodelois, eux-mêmes *toorobe*. Son séjour au-delà des frontières sénégalaises a été précédé d'une étape à Dakar. Pendant trois années, Mamoudou a écoulé du poisson, directement acheté aux pêcheurs, sur le marché de Kermel. À Abidjan, après avoir vendu du bois à des sculpteurs, du verre sur les marchés, il s'établit comme boutiquier dans le quartier de Koumassi. Deux ans après son mariage, sa femme vient le rejoindre ; trois de ses six enfants sont d'ailleurs nés en Côte-d'Ivoire.

Sans être à proprement parler un "aventurier", dans la mesure où il s'est dirigé vers un lieu déjà exploré par des pairs, Mamoudou a cependant joué un rôle moteur dans les déplacements de sa famille éclatée sur plusieurs concessions. Seul élément masculin dans la lignée, ce sont ses deux neveux utérins qui reprirent d'abord le flambeau, suivis ensuite par d'autres parents, originaires d'un autre *foyre*. Mamoudou est rentré définitivement au village en 1983, après seize ans passés en Côte-d'Ivoire. Chef de *foyre*, il fait vivre aujourd'hui les membres de la famille à partir des envois réguliers de ses neveux.

Arrivé en 1973 à Abidjan, Amadou a travaillé avec son oncle Mamoudou avant de reprendre la boutique ; marié une première fois en 1985, il a fait venir sa première femme en Côte-d'Ivoire en 1991, alors qu'il avait déjà pris une seconde épouse au village en 1989. Son frère cadet, Amar, venu le rejoindre à Koumassi en 1979, célébra également son mariage en 1985 ; sa femme, en revanche ne l'a pas encore accompagné en Côte-d'Ivoire. Quant aux cousins de Mamoudou, ils s'installèrent à Abidjan, au lendemain de son retour au village. Après une étape préalable à Dakar, Oumar et Souleymane partagèrent la boutique d'alimentation avec Amadou et Amar, qui, de leur côté, avaient opté pour un parcours direct.

S'il a fallu entre dix et douze ans de migration pour que les premières générations (Mamoudou et Amadou) épargnent l'argent nécessaire au mariage, il a suffi de deux fois moins de temps pour que les plus jeunes (Amar et Oumar) prennent une femme. Parallèlement, le premier retour au village des plus jeunes générations a eu lieu après une absence moins

longue que pour les premiers migrants. Enfin, bien qu'ayant passé plus d'un tiers de sa vie en migration, Mamadou est à ce jour monogame, dans une société qui valorise la polygamie, alors que l'aîné de ses neveux prenait une seconde épouse, seize ans après son premier départ.

Assurant à la fois la reproduction élargie du réseau commercial familial sur le lieu d'immigration et celle du *foyre* au village, Mamadou a pu asseoir son prestige social mais n'a pu développer véritablement son assise économique. C'est Amadou qui a pris le relais, construisant dans la concession familiale deux bâtiments sur trois et à Dakar-Pikine une villa destinée à la location. Ce dernier investissement pouvant être interprété comme une volonté de prendre ses distances par rapport au foyer originel.

## **L'installation durable des premières générations de migrants ne signifie pas pour autant une intégration dans le pays d'accueil**

Faut-il expliquer ces "réussites" différentielles par le fait que les plus jeunes générations ont pu optimiser plus rapidement les effets attendus de ces déplacements individuels que les premiers, occupés à mettre en place ou à consolider le réseau social nouvellement structuré ? Faut-il encore penser qu'Abidjan, quoique inconnue des jeunes migrants nés au village faisait déjà partie des espaces possibles, espaces dans lesquels ils pouvaient projeter ou non leurs attentes, choix que n'avaient pu établir les premiers émigrés ? Seules des observations sur un temps long, recouvrant plusieurs générations et intégrant l'ensemble des parcours migratoires en interaction, pourraient conduire à des interprétations décisives. Rien ne peut en effet nous laisser préjuger que l'avenir migratoire d'Oumar ou de Souleymane se dessinera selon les mêmes contours que ceux de leurs aînés, considérant les turbulences qui traversent aujourd'hui la Côte-d'Ivoire et le caractère individuel, personnel de certains comportements.

Deux autres familles ont suivi le chemin emprunté par Mamoudou et ses "cousins", à quelques années d'intervalles. C'est ainsi que deux frères, appartenant également à l'aristocratie religieuse, ont rejoint à Abidjan un cousin, boutiquier. L'aîné aurait travaillé plus de dix ans à Dakar dans une filature avant de changer, et de capitale, et d'activité professionnelle. Quant au cadet, il a précédé son frère à Abidjan et y est installé depuis 1981.



Sénégal,  
famille toucouleur

Dans l'autre famille de *macube*, les trois frères sont partis l'un après l'autre à Abidjan. L'aîné, Hamadine, y tient seul une boutique d'alimentation depuis 1980. Il y vit avec femme et enfants. Ses deux frères cadets, tous deux encore célibataires, se sont installés, respectivement en 1984 et 1987, à Abidjan ; à présent, ils se partagent une boutique. Le premier est rentré une première fois au village en 1991 ; le cadet, âgé de 20 ans, en est toujours à sa première étape migratoire. Les trois frères envoient régulièrement de l'argent à leur mère, chef de famille en l'absence de son mari décédé.

Ces itinéraires ne reflètent qu'une partie de la réalité migratoire. Les individus rencontrés n'ont pas été interrogés au seuil de leur mort mais en pleine activité, de sorte que leurs potentialités migratoires demeurent énormes. Abidjan aurait constitué une étape-relais en direction du Cameroun ou du Zaïre pour un Dodelois sur quatre établi, provisoirement, dans la métropole ivoirienne. Pour les trois autres, Abidjan correspondrait à un arrêt "prolongé".

Cette installation durable pour les premières générations de migrants ne signifie pas pour autant une intégration dans le pays d'accueil. Les relations avec le milieu d'origine restent profondément enracinées, preuve en sont les retours réguliers au village. Mais ce temps passé dans la capitale doit être combiné à l'âge du migrant pour prendre sens. Si les trentenaires (30-35 ans) ont déjà passé largement plus d'un tiers de leur vie à Abidjan, pour les plus jeunes (25 ans et moins), la migration constitue une expérience récente (de 3 à 4 ans).

Ceux qui s'installent dans la capitale ivoirienne seraient plus nombreux (un sur trois) à avoir séjourné préalablement dans la capitale sénégalaise que ceux qui migrent globalement en Côte-d'Ivoire (un sur quatre), sachant par ailleurs que ceux qui ont poursuivi leur chemin vers d'autres pays d'Afrique équatoriale ne se seraient pas arrêtés à Dakar. Autrement dit, la Côte-d'Ivoire dans son ensemble aurait une attraction plus directe que sa capitale pour les Dodelois.

#### **Divo : ville phare du réseau dodelois**

##### *Demba, le précurseur*

A Divo, se sont arrêtées déjà plusieurs générations de ressortissants de Dodel, participant à la définition de courants migratoires différents. 24 adultes de sexe masculin y ont été repérés à partir de l'enquête. Les premières arrivées remontent au début des années 70. Ce seraient d'ailleurs deux amis, appartenant au même *fedde*, qui auraient investi la cité forestière en premier. A noter que le *fedde*, ou groupe de fraternité d'âge, dépasse largement le cadre de la communauté familiale. Rétrospectivement, il semble que pour Demba, Divo fut l'étape ultime après un passage rapide à Bobo Dioulasso (Burkina-Faso) et à Abidjan. Pour son camarade, ce fut le point de départ vers des contrées plus lointaines (Congo, Zaïre).

Aux dires des Dodelois, à cette époque, quelques Dioula (Malinké originaires du Mali ou de Guinée) et Sénégalais, originaires de Bokidiave (village pluriethnique de la moyenne vallée du fleuve), s'étaient établis à Divo, vendant sur le marché des montres, lunettes ou tissus de pagne. D'après F. Dureau<sup>13</sup>, l'immigration étrangère vers les villes du département de Divo se démarquait de l'ensemble de l'immigration dirigée vers les villes ivoiriennes de l'intérieur, précisément à cause de la forte présence de Guinéens et de Maliens. A Divo, un étranger sur deux était un Malien en 1975. Originaires de Tombouctou pour la plupart, les Maliens étaient tabliers dans les rues ou marchés de la ville. Les Sénégalais n'étaient alors que 221 dans cette cité forte de 35 000 habitants (RGP).

13

F. Dureau, *Migration et urbanisation en Côte-d'Ivoire*, ORSTOM, Paris, 1987.

L'un après l'autre, les trois frères cadets de Demba sont venus le rejoindre à Divo. Aujourd'hui, seul Demba est rentré au village pour prendre ses fonctions au sein du *foyre*. Son frère cadet, Alpha, qui l'avait rejoint l'année suivant sa propre installation à Divo tient une boutique dont il partage la gérance avec son plus jeune frère, célibataire, arrivé depuis cinq ans seulement. Alpha réside à Divo avec sa femme et ses quatre enfants. Quant au quatrième élément de la fratrie également célibataire, il est vendeur ambulant sur le grand marché de Divo depuis neuf ans.

#### *Elimine, le correspondant local*

Entre 1970 et 1975, deux enfants de Dodel s'installent à Divo pour des séjours prolongés. L'un prénommé Elimine devient le correspondant local, la pierre angulaire d'un système migratoire en formation. Il accueille aussi bien des parents, des membres de son *fedde* que des plus jeunes du village. Il leur offre l'hospitalité (hébergement) et les aide parfois financièrement pour débiter leur commerce, contribuant de fait à l'élargissement de l'espace de reproduction d'un village du Fuuta.

Par effet de rebonds, les migrants soutenus par Elimine, une fois installés, font venir à leur tour leurs frères, demi-frères ou neveux. A la fin des années soixante-dix, si un Dodelois s'installe à Divo plutôt qu'à Daloa, autre ville dynamique de l'ouest forestier ivoirien, c'est bien parce que cette étape fait partie constitutive du système migratoire mis en œuvre par Demba, Elimine et leurs frères.

Elimine prépare son retour au pays. Sa femme, qui avait passé plus de dix ans à ses côtés à Divo, et leurs sept enfants sont rentrés, il y a quelques mois, pour ne plus repartir. Son cousin, qui l'avait accueilli à ses débuts en Côte-d'Ivoire, s'est lui-même réinstallé avec toute sa famille dans un village voisin sur le fleuve. De leur côté, Ablaye et Seydou, qui avaient profité de la présence d'Elimine pour conforter leurs positions à Divo, ont poursuivi leur cheminement vers d'autres cités ivoiriennes, laissant leurs boutiques aux plus jeunes générations.

De fait, ce groupe de migrants est en perpétuel renouvellement. Le départ des uns succède à l'arrivée des autres. F. Dureau notait en 1984 que, pour les Sénégalais, "la résidence divolaise constituait une étape transitoire dans leur cycle de vie". Entre 1975 et 1984, on assiste par ailleurs à une diversification de l'immigration étrangère à Divo. La proportion de Maliens et de Burkinabé diminue, alors que l'immigration en provenance du Sénégal s'intensifie. Contrairement aux Burkinabé, les "néo-Divolais" originaires du Sénégal se caractérisent par une très faible dispersion quant à leurs lieux de naissance. Ils sont ressortissants pour l'essentiel des régions de Dakar, Podor, Cascas et Touba.

#### *Seydou et Ablaye intègrent d'autres villes au système*

Pour affronter au mieux cette concurrence et assurer confortablement des débouchés pour les Dodelois, Seydou et Ablaye sont partis prospecter dans d'autres centres urbains. Ils se sont arrêtés à Séguéla, Toumodi, intégrant dans leurs mailles ces sites économiquement favorables, bien que de taille plus réduite que Divo. Le processus s'est alors répété ; d'autres villageois sont venus les rejoindre ou les remplacer.

Aujourd'hui, Seydou et Ablaye sont de retour à Dodel. Aucun ne semble envisager à court terme une prochaine migration. Seydou relate ses déboires avec l'administration ivoirienne et ses difficultés financières, Ablaye évoque ses nouvelles responsabilités au sein de l'association du village. La relève suffira-t-elle à soutenir économiquement les membres du *foyre* ou devront-ils repartir ?

## **Au fur et à mesure que s'amplifie l'émigration, les réseaux et les solidarités s'organisent et intègrent de nouvelles directions**

Une chose apparaît clairement : la situation économique de la Côte-d'Ivoire a des répercussions sensibles sur les itinéraires des migrants de la vallée. Certains affichent nettement leur volonté de rentrer quand ils auront réussi à vendre avantageusement leurs biens, d'autres aspirent à repartir vers le Cameroun ou le Gabon. "Les problèmes économiques et politiques de 1990 [en Côte-d'Ivoire] ont entraîné depuis la date du recensement le retour de certains immigrants qui maintenant revendiquent leur part dans les terres aménagées en périmètre irrigué"<sup>14</sup>.

### **Le départ des uns peut déplacer les frontières des autres**

La distance géographique n'est, semble-t-il, pas un critère fondamental dans la structure de l'espace des migrants sénégalais. Sinon, comment expliquer les installations majoritaires dans le Sud forestier ivoirien, alors que les routes commerciales précoloniales empruntées par les Fuutankobé traversent le Mali (Kayes-Bamako) et mènent à La Côte-d'Ivoire par le nord du pays ? Les choix d'implantation s'inscrivent davantage dans une logique économique et sociale ; les migrants trouvant leur intérêt à exercer



Abidjan, Office de la main-d'œuvre

leurs activités marchandes dans des zones réputées comme dynamiques. De surcroît, la Côte-d'Ivoire exerce une attraction plutôt directe sur les ressortissants de Dodel, dans la mesure où les mouvements internes demeurent limités : un migrant sur quatre aurait effectué une étape préalable (à Dakar dans 80 % des cas). Autrement dit, entre la Côte-d'Ivoire et Dodel, il n'y aurait pas de véritables zones relais.

Le schéma communément avancé d'une migration par étapes successives, du milieu rural à la petite ville voisine pour rejoindre la capitale se révèle inadapté pour caractériser les cheminements migratoires internationaux des Dodelois. De l'autre côté de la frontière, les migrants ne font pas non plus escale dans les villes de l'intérieur dans le but d'atteindre ultérieurement la capitale étrangère. Au Cameroun (Yaoundé, Douala) comme au Gabon (Libreville) ou au Congo (Brazzaville), seules les capitales, semble-t-il, font partie de l'espace migratoire des Dodelois.

L'immigration dodeloise à l'étranger ne se limite pas aux seuls adultes de 20 à 40 ans ; leurs femmes les accompagnent ou viennent les rejoindre en cours de parcours, que la destination soit le Cameroun, le Gabon ou la Côte-d'Ivoire. Cette pratique largement généralisée pour des destinations européennes, semblerait récente pour ce qui concerne les déplacements interafricains.

Contemporaine (les parents des migrants étaient pour la plupart des agriculteurs établis à Dodel), tournante, et synonyme d'une installation provisoire, la migration internationale au départ de Dodel prend les allures d'un mouvement collectif ; des systèmes d'entraide se mettent en place sur un espace élargi. Toutefois, les solidarités ne sont pas seulement familiales. L'appartenance à un même *fedde* ou groupe

d'âge peut jouer également un rôle important dans la constitution de réseaux migratoires.

Si la fonction initiatique de cette structure a disparu, ses fonctions de socialisation semblent perdurer. "Ce qu'il y a de remarquable et de relativement moderne dans le *fedde*, c'est qu'il dépasse toutes les entités fondées sur le sang ou la naissance, pour constituer une communauté relativement égalitaire et fraternelle", notait A. B. Diop<sup>15</sup>. On peut se demander avec lui dans quelle mesure le *fedde* peut apparaître comme la structure la mieux adaptée à l'évolution économique et sociale de cette société engagée dans un courant intense de migrations. L'insertion des migrants s'opère dans le cadre de structures d'accueil bien établies, reposant sur une forte cohésion entre les membres du groupe. Au fur et à mesure que s'amplifie l'émigration, les réseaux migratoires s'organisent, mobilisant toutes sortes de solidarités, intégrant de nouveaux sites, de nouvelles directions.

Il est plus difficile d'apporter des conclusions pour ce qui concerne les trajectoires professionnelles. Si tous les migrants rencontrés se disent ici cultivateurs, ailleurs commerçants, on ne peut conclure pour autant que l'appartenance à un groupe détermine l'activité professionnelle de l'individu. Le terme générique de commerçant recouvre des réalités très différentes. *Betiek* (vente à crédit de pagnes ou de bassines), vendeur ambulancier, tablier sur le marché, boutiquier, trafiquant de pierres précieuses, de visas, directeur de société d'import-export entre le Nigeria et le Cameroun, entre le Gabon et Hong Kong, autant de statuts occupés par les ressortissants du fleuve ayant investi l'espace urbain étranger.

Bénéficiant du système d'entraide, les derniers arrivés travaillent d'emblée dans des boutiques, où ils vendent des montres et lunettes ou des produits alimentaires, ne connaissant pas ou que très brièvement les aléas du commerce ambulancier. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils assurent directement la gérance de ces échoppes. Ils peuvent être employés et initiés par leurs aînés sans recevoir, dans un premier temps, une rémunération. Pour les migrants ayant les premiers prospecté le terrain, l'ascension professionnelle est souvent plus lente et instable. Seules des enquêtes complémentaires conduites sur les lieux professionnels pourraient permettre notamment de préciser la nature des produits vendus, l'échelle de distribution.

Là-bas, les stratégies migratoires s'élargissent, s'adaptent au gré des conjonctures économiques, politiques. De nouveaux espaces socialement accessibles sont balisés ; ici, bien qu'encore peu visibles, les frontières ne peuvent qu'être déplacées, si on considère que le dedans et le dehors participent du même système migratoire.

15

A. B. Diop, op. cit.

# LES FRONTIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST, SOURCES ET LIEUX D'INFORMATION

*Ni les  
recense-  
ments  
nationaux ni  
les études*

*scientifiques n'ont jusqu'à présent véritablement pris en compte les migrations internationales en Afrique de l'Ouest.*

*Aussi, pour une meilleure connaissance de celles-ci, l'observation sur le terrain s'impose. Une équipe de l'ORSTOM de Cotonou (Bénin) s'est donc rendue à la frontière entre le Togo et le Bénin et a observé la réalité des flux "informels", comparée aux passages "officiels" à la douane.*

par Emmanuel  
GU KONU

Géographe – Université  
nationale du Bénin

**D'**UNE façon générale, les migrations internationales en Afrique occidentale, toutes échelles confondues, sont désormais, plus qu'elles ne l'étaient peut-être une dizaine d'années plus tôt, au cœur d'un faisceau de situations et de problèmes. Trouver les réponses requises, et surtout en faire des sources d'actions régulatrices efficaces pour les mobilités transfrontières dans la sous-région, demandent une connaissance encore plus étendue et certainement plus ciblée du phénomène.

Les réflexions réunies dans cet article et les données factuelles et statistiques dont elles tirent leurs fondements sont quelques-uns des résultats provisoires des recherches entreprises depuis un an par l'équipe plurinationale "Migr-Inter Ouest-Afrique" sur le thème et dans le cadre de l'Unité de recherches associées UNB-ORSTOM de Cotonou (Bénin). Le champ d'observation retenu par l'équipe couvre le Ghana, le Nigeria, le Togo et le Bénin, quatre pays d'Afrique occidentale. Champ finalement réduit par rapport à l'ensemble des seize Etats de la sous-région, recherches toutes récentes, résultats provisoires, cet article n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Ce qu'il propose s'offre plutôt comme un matériau brut qu'il faudra affiner.

## **Les espaces frontaliers comme lieu d'information : "manifestes" et registres**

La migration internationale pouvant être définie dans le cas général comme un mouvement de population à travers les limites d'un espace étatique donné, les points de passage sur les frontières d'Etat peuvent être considérés comme des lieux privilégiés d'observation du phénomène. En Afrique occidentale, la réglementation exige que le passager franchissant la frontière se fasse enregistrer sur la base d'un titre de voyage : une carte d'identité, un passeport ou tout autre document en tenant lieu. Cette réglementation remonte à la période coloniale, quand le titre le plus couramment utilisé était le laisser-passer. Maintenu après les indépendances africaines comme tant d'autres dispositions de l'administration coloniale, elle fut entérinée par les traités de la CEDEAO (1975)<sup>1</sup>. Ainsi, depuis 1960, la carte nationale d'identité et le passeport sont venus s'ajouter au laisser-passer sans l'éliminer, mais en devenant les titres prioritaires. Enfin, de ces deux documents, la carte d'identité est la plus courante, parce que la plus accessible à la population alphabé-

1  
Communauté économique des Etats  
de l'Afrique de l'Ouest, Série :  
Politique et programmes, n° 1 & 2,  
CEDEAO, Lagos, 1981.

tisée. A l'heure actuelle, elle suffit pour franchir les frontières dans toute la région ouest-africaine, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Mais les réglementations bureaucratiques et les conditions financières de délivrance de la carte d'identité mettent celle-ci hors de la portée de la majorité de la population. Le fort taux d'analphabétisme et la tendance générale à la marginalisation du pays réel par le secteur "moderne" de la vie nationale contribuent à réduire encore plus le nombre des détenteurs de ce titre. Ces remarques sont également valables pour le passeport. La proportion des détenteurs de l'un ou l'autre de ces deux documents par rapport à la population totale dans les campagnes comme dans les villes n'a pas fait l'objet d'une étude précise ; tout indique cependant qu'elle est faible par rapport à la normale souhaitable dans chacun des pays du champ de la recherche.

## Les passages aux frontières sont devenus une source de corruption pour les agents de la sécurité

Cette situation est devenue, plus que pendant la période coloniale, une véritable rente et une source de corruption pour les agents de la sécurité chargés du contrôle de la mobilité de la population sur les lieux de passage réglementés de la frontière. Ainsi, à Hilla-Condji, des deux côtés de la frontière entre le Togo et le Bénin, s'est organisé un véritable système de racket au profit de ces agents. Le tarif du passage sans titre de voyage était encore de 100 francs CFA<sup>2</sup> vers 1986 ; il est passé à 200 francs CFA depuis, et les plus exigeants n'hésitent pas à réclamer plus. Des dispositions sont prises pour rendre la collecte discrète et efficace ; elles prennent, dans certains cas, la forme de structures durables. Ainsi, côté Togo, depuis 1985 les passagers sont tenus de passer dans un petit local construit en principe pour faire les fouilles dans de bonnes conditions, mais qui sert plutôt à faire ces collectes illicites hors du regard d'individus indécents. Tous ceux qui franchissent les frontières dans ces conditions sont autant de personnes qui échappent à l'enregistrement.

L'enregistrement des véhicules est soumis aux mêmes conditions, à quelques différences près. Les dispositions réglementaires exigent que tout véhicule traversant la frontière soit enregistré à l'entrée comme à la sortie. A Hilla-Condji, côté Togo par exemple, l'enregistrement du véhicule donne lieu à la délivrance d'un petit carton que le conducteur doit remettre à un agent posté une quinzaine de mètres plus loin. Cet agent est généralement assis sous un

arbre. Et c'est là où se passent les choses sérieuses. Pour éviter d'aller se faire enregistrer, le conducteur remet 100 francs CFA à l'agent, qui donne ensuite l'ordre de lui ouvrir le passage. Dans ce dernier cas, l'argent en apparence n'est pas exigé ; il l'est indirectement cependant, et la pratique est favorisée par les conditions mêmes de l'enregistrement : excessivement bureaucratiques, celles-ci sont dispendieuses en temps et souvent humiliantes. Aussi, pour les contourner, beaucoup préfèrent-ils glisser une pièce de 100 francs CFA pour passer.

Ces faits ne sont pas particuliers au Togo. Ils existent sous des formes diverses dans les quatre Etats qui forment le champ de l'étude. Et ils sont plus ou moins bien codifiés suivant les cas, suivant les individus et suivant les pays. Ils participent entièrement à l'organisation de l'espace frontalier et au fonctionnement des structures qui y sont créées.

L'institution du titre de voyage et la réglementation relative au passage de la frontière présentent un grand intérêt pour la connaissance des migrations internationales, car l'enregistrement de ces titres et celui des passagers donnent lieu à des documents utiles à exploiter. Dans le cas du Togo, par exemple, ces documents portent diverses informations parmi lesquelles l'identité du passager, sa date et son lieu de naissance, son domicile habituel, sa destination et la durée de son séjour... Au Bénin, on retrouve les mêmes types d'informations, avec des variantes mineures. Et à quelques différences près, les mêmes remarques sont valables pour les deux pays anglophones de l'espace d'étude. L'exploitation de ces documents peut donner lieu à la constitution d'informations d'ordre quantitatives et qualitatives utiles.

Mais les frontières d'Etats, on le sait, sont extrêmement perméables : les structures de contrôle n'existent pas partout. Celles qui prétendent jouer ce rôle par l'enregistrement des passages n'existent pas partout. Et, là où elles ont pu être implantées, dans le cas courant, elles fonctionnent avec une faible efficacité et les résultats des enregistrements sont en général fort éloignés de la réalité. En plus, la transformation de la réglementation relative à la traversée de la frontière aux postes de contrôle en sources complémentaires ou supplémentaires de revenus pour les agents chargés de les faire appliquer, et celle des titres d'identité en objets et sources de corruption, enlèvent largement aux "manifestes" et aux registres leur intérêt. Car en fin de compte, une fraction seulement du flux migratoire est saisie dans ces documents, et elle y est souvent fort mal saisie.

Cette situation peut être corrigée par une observation directe selon des méthodes à définir. Mais parce que le principe de l'observation directe va globalement à l'encontre des intérêts des catégories sociales qui détournent objets et réglementations à leur profit, toute initiative tendant vers une meilleure

2  
1 FCFA = 0,02 FF. 100 FCFA =  
2 F.

connaissance des situations rencontre la résistance de ces acteurs. Dans certains cas, cette résistance est polie. Dans d'autres, elle est agressive. Dans tous les cas, elle est fortement dissuasive.

## Les espaces-frontières comme lieux d'observation

La rencontre des flux migratoires avec les frontières a produit en Afrique de l'Ouest des types particuliers d'espaces-frontières. Ceux-ci sont plus ou moins fortement structurés ; dans le cas général, la structuration est d'autant plus forte que les migrations transfrontières sont intenses. Cette structuration a procédé par la mise en place d'équipements d'observation, de contrôle et d'enregistrement de deux types, qui coexistent dans le même espace. Les premiers types, relatifs au contrôle des marchandises, sont gérés par les services nationaux de douanes. Les seconds types, destinés au contrôle des personnes, sont ordinairement gérés par les services nationaux de sécurité.

La présence de ces équipements, leur forme, leur allure, leur degré plus ou moins élevé de fonctionnalité donnent à ces espaces une configuration spécifique. Leur organisation en fonction des besoins d'exécution de leurs rôles contribuent à leur individualité. Participent également à cette structuration les activités – le petit commerce informel dans le cas général – attirées par les structures de contrôle et d'enregistrement. La concentration plus ou moins forte de ces activités est fonction de l'intensité du flux migratoire et de l'importance de la durée des ruptures dont ce dernier fait l'objet du fait même de la présence des structures, celles-ci renforçant le caractère contraignant de la frontière en tant qu'obstacle.

Naturellement, d'autres données interviennent plus indirectement dans cette structuration : la différence de niveau d'activité suivant les pays limitrophes en est une ; la position d'une ville importante par rapport au lieu de passage réglementé sur la ligne de démarcation en est une autre ; certaines décisions politiques, telles que les fermetures inopinées et intempestives des frontières, les expulsions d'"étrangers" et leurs conséquences jouent dans le même sens.

La rencontre des flux migratoires avec les frontières sur les points de passage réglementés a donné ainsi naissance à des espaces forts, qui sont de véritables espaces polarisés et qui fonctionnent comme tels. L'identité de la fonction leur confère un dénominateur commun, tandis qu'une multitude de facteurs introduisent dans leurs paysages respectifs des différenciations plus ou moins marquées. Mais les espaces observés ne sont pas seulement polarisés, ils

sont aussi anisotropiques<sup>3</sup>, en ce sens qu'ils sont commandés dans leur structuration par la frontière qui forme un axe le long duquel s'ordonne leur formation. Qu'il s'agisse d'Aflao (Togo/Ghana), de Hilla-Condji (Togo/Bénin) ou de Klaké (Bénin/Nigeria), ces espaces prennent appui sur la mer et s'étirent le long de la frontière sur plusieurs kilomètres. Celui de Klaké se développe sur environ dix-sept kilomètres le long de la frontière, formant ainsi un espace continu que franchissent avec plus ou moins de bonheur tous ceux qui, pour une raison ou une autre, veulent éviter le passage réglementé.

L'observation directe des flux migratoires transfrontières devient quasiment impossible dans ces conditions, sauf avec de gros moyens. De ce point de vue, Aflao offre un cas extrême. L'espace-frontière à ce niveau est en fait un milieu urbain continu sur une dizaine de kilomètres, du fait de la coalescence de Lomé et de la petite ville ghanéenne d'Aflao. Il est totalement incontrôlable. Pour forcer les migrants à emprunter le passage balisé, c'est-à-dire le poste frontière, le gouvernement togolais avait dû mettre, à partir de 1980, des rouleaux de fil de fer barbelé. La population, de part et d'autre, avait alors vu dans cet autre "mur de Berlin" un symbole du pouvoir absolu ; et ce fut l'une des premières mesures auxquelles elle s'est attaquée en 1990-1991, en y ouvrant avec joie des brèches.

Cette structuration ne se prête donc guère à l'observation des flux migratoires transfrontières. Et elle s'y prête d'autant moins que l'espace est plus fortement polarisé.

### Un cas exemplaire : Hilla-Condji

Une enquête est en cours sur l'espace-frontière de Hilla-Condji, pour tenter d'apprécier les conditions d'une observation efficace des flux migratoires à travers les lieux réglementés des frontières en Afrique occidentale. L'espace-frontière en question se décompose en une série de sous-espaces significatifs pour l'enquête. Le long de la route, dans le sens ouest-est, deux sous-espaces ayant la même structure et offrant les mêmes possibilités pour les passagers. Le premier va de la ville d'Aneho à la barrière douanière côté togolais et le second, de la barrière douanière côté Bénin jusqu'à Grand-Popo. Viennent ensuite, d'un côté comme de l'autre, les deux lieux de contrôle et d'enregistrement avec leurs structures, celles-ci étant successivement les barrières sous contrôle des douaniers, les bâtiments de la douane et de la police, et les espaces réservés au stationnement des véhicules des douaniers et des policiers. Entre les deux espaces de contrôle et d'enregistrement, une zone-frontière d'environ deux cents mètres, une sorte de terrain neutre. Elle est occupée tout du long

<sup>3</sup> Bailly A. et Beguin H., *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris, 1982.



**Les voyages transfrontières (ici au Togo) échappent le plus souvent aux contrôles**

par le petit commerce, et traversée du sud vers le nord par la frontière.

Les passagers des véhicules de transport en commun (les taxi-brousses) allant dans le sens Togo-Bénin sont tenus de descendre à la barrière douanière, de passer devant les agents des douanes avant d'aller accomplir, plus loin, leurs formalités de police et subir les contrôles nécessaires. Ils traversent ensuite la zone-frontière, pour aller recommencer les mêmes formalités auprès des policiers, puis auprès des douaniers béninois ; et ils rejoignent enfin leurs véhicules au-delà de la barrière douanière béninoise. La procédure est la même dans le sens inverse.

Le cas des passagers voyageant à bord de leur propre véhicule est légèrement différent. Les conducteurs se font ouvrir la barrière douanière togolaise et vont se ranger cinquante mètres plus loin sur le parc de stationnement du service de la police, pour aller faire leurs formalités avant de poursuivre leur route. A l'autre bout de la zone-frontière, ils doivent descendre à nouveau pour aller accomplir les formalités auprès des agents de la police béninoise, sauf s'ils sont titulaires d'une carte spéciale qui leur permet de franchir la barrière sans descendre de voiture, mais qui ne les dispense pas d'aller se présenter au contrôle avant de poursuivre. La procédure est en gros identique dans le sens inverse.

Les passagers qui veulent contourner ces dispositions réglementaires sans se soumettre au racket ou pour toutes autres raisons ont une issue. Ils prennent clandestinement à pied des chemins qui passent

entre la mer et l'espace-frontière sous contrôle permanent, et rejoignent la route après la barrière douanière, togolaise ou béninoise selon le sens. A défaut de cela, s'ils viennent du Bénin, ils bifurquent par Agbanakin ou par Djeta ou, plus couramment, par Agoe, passent la lagune en pirogue et rejoignent directement Aneho par la piste qui emprunte le rebord du plateau de terre de barre. Venant d'Aneho, les points de passage sont Agoegan pour rejoindre Agoe, ou plus rarement Seko, ou Djeta un peu plus loin, ou Agbanakin pour retrouver la route Lomé-Cotonou au-delà de la lagune. Lorsque la frontière est fermée, ce sont ces lieux de passage non réglementés qui deviennent les voies de recours suprêmes. Mais ils sont empruntés aussi en temps normal, et la lagune n'apparaît guère comme un obstacle ; les piroguiers parviennent à faire passer ainsi un nombre important de personnes avec leurs charges, y compris des véhicules. Le passage d'Agoe à Agoegan est un des lieux privilégiés de ce système, ce qui fait de ce vieux village un centre important de transit à l'échelle locale.

L'équipe "Migr-Inter" a entrepris une enquête à Hilla-Condji et sur l'espace anisotropique qui prolonge la zone-frontière parallèlement à la route jusqu'à Grand-Popo. Enquête tout à fait modeste, elle consiste à compter tous ceux qui franchissent la frontière en passant par les lieux de contrôle réglementés et ceux qui évitent ces lieux par les petits chemins du littoral, ou alors par les points de passage situés sur la lagune. L'objectif est de tenter d'apprécier l'intensité des passages sur les lieux réglementés, mais aussi de mesurer l'écart entre les passages réglementaires et les passages non contrôlés. Cet écart sera donné par la différence entre le résultat des comptages et le dépouillement des "manifestes" du même jour. Mais l'enquête rentre surtout dans le cadre d'une recherche méthodologique visant à déterminer les méthodes d'observation que l'on peut mettre en œuvre sur les frontières pour cerner de plus près le phénomène des migrations internationales en Afrique de l'Ouest.

Les comptages sont en cours de préparation à Hilla-Condji même. Par contre, ils ont eu lieu à Agoegan et à Séko. Dans cette dernière localité, on a pu enregistrer 697 passages en onze heures de temps (338 dans le sens Bénin-Togo et 359 en sens inverse). A Agoegan, où les observations eurent lieu l'avant-veille, la veille et le jour du marché, 4 892 passages furent repérés en quarante-huit heures (2 564 dans le sens Bénin-Togo et 2 328 en sens inverse). Tout à fait exploratoires, ces observations n'ont pas permis d'analyser dans le détail la composition de ces effectifs. Deux séries de faits sont néanmoins remarquables à Agoegan. Si le gros des migrants y est formé de personnes provenant des localités situées de part et d'autre du voisinage de la

lagune, on a pu repérer une proportion non négligeable de voyageurs – surtout des Ghanéens et des Ibos – venant de plus loin et allant plus loin. Ensuite, le trafic est plus intense dans le sens Bénin-Togo que dans le sens inverse. Enfin, les hommes sont plus nombreux à passer la frontière que les femmes, sauf le jour de marché d'Agoegan où celles-ci l'emportent nettement sur ceux-là. Des observations moins sommaires et sur une plus longue durée pourraient révéler des informations encore plus significatives pour la connaissance des flux migratoires qui franchissent la frontière en ces lieux.

## Conclusions

Les sources bibliographiques contribuent-elles à la connaissance des migrations en Afrique de l'Ouest ? Il est difficile d'apporter une réponse définitive à cette question à l'étape actuelle de la recherche. On peut par contre dire avec certitude que le thème n'a pas beaucoup fait l'objet des préoccupations des chercheurs ayant travaillé dans la sous-région, de même que celles des pouvoirs publics de l'époque coloniale et de la période postcoloniale. L'hypothèse explicative suivant laquelle les migrations internationales n'ont jamais posé dans la région des problèmes majeurs<sup>4</sup>, ou plutôt que ces problèmes n'y ont jamais été considérés comme tels, peut être recevable.

C'est sûrement pour cette raison que le thème, comme axe de recherche en Afrique de l'Ouest, a pu apparaître aux yeux de certains comme relevant plus des préoccupations de chercheurs et de décideurs du Nord et ne correspondant véritablement pas à une demande sociale africaine. L'intensité de la mobilité transfrontière constatée à travers l'observation empirique, les expulsions si révélatrices de tensions sociales et/ou politiques profondes, l'importance croissante du nombre des réfugiés dans et en provenance de la sous-région, ainsi que la précarité de leur condition de survie, enfin d'autres situations moins spectaculaires montrent bien que la recherche sur les migrations internationales en Afrique de l'Ouest répond bien à une demande locale, même si celle-ci n'est pas formulée en termes de programmes autochtones.

Des documents sont disponibles, qui contiennent à des degrés divers des informations exploitables. C'est le cas des "manifestes" et des registres établis sur les postes frontières par les services nationaux de sécurité. C'est le cas aussi des opérations censitaires réalisées dans la sous-région.

Les documents établis aux postes frontières dans la mesure où ils n'ont pas été pensés comme sources possibles d'information systématique sur les migrations internationales, mais exclusivement comme

objet de contrôle de la population pour des raisons de sécurité d'Etat, ne présentent qu'un intérêt limité pour l'étude du thème. Et ils sont d'autant moins intéressants qu'en raison même des conditions de l'enregistrement sur ces lieux de passage réglementés, et compte tenu de la grande perméabilité des frontières, il existe un écart considérable entre l'effectif des passages enregistrés et celui des passages non enregistrés. Bien entendu, cette constatation relève de l'observation empirique. Elle mérite donc d'être vérifiée par une recherche plus méthodique.

Quant aux recensements de population, ils donnent lieu à trois ordres de constats. D'abord, ils ne sont pas pensés, eux non plus, en fonction des migrations internationales dans la sous-région, mais en fonction d'autres préoccupations dans lesquelles le thème n'apparaît que de façon fugace. On pourrait suggérer, dès à présent, que les prochains recensements tiennent plus compte de l'intérêt d'une meilleure connaissance des mobilités transfrontières. L'ampleur actuelle de ces types de migrations dans la sous-région, leur développement prévisible dans les prochaines années et la gravité des problèmes dont elles seront les nœuds justifient cette suggestion.

Ensuite, les fiches de recensements déjà réalisés et les données statistiques établies à travers leur exploitation ne sont pas aussi inutiles que les documents établis aux postes frontières. Des renseignements, malheureusement assez vagues, peuvent être tirés des tableaux disponibles. Mais, surtout, une exploitation plus ciblée des fiches déjà utilisées peut beaucoup apporter. En fait, sauf à entreprendre des enquêtes lourdes et coûteuses<sup>5</sup>, ces fiches constituent, dans la situation présente, une mine d'information. Elles pourraient même permettre d'établir des données comparatives fort intéressantes dans la mesure où chacun des Etats de la région a réalisé au moins deux recensements depuis 1960 et que, dans certains cas, ces recensements sont décennaux.

Enfin, les espaces frontaliers sont des lieux d'observation privilégiés pour les enquêtes directes sur les flux migratoires internationaux dans la sous-région. C'est probablement la seule manière de dégager la connaissance de ces flux des contraintes que font peser sur elle les limites de documents établis prioritairement en fonction de préoccupations qui n'intègrent tout au plus qu'accessoirement ces types de mobilité géographique. Restent deux séries de difficultés, qu'il faudra pouvoir contourner sur ces lieux d'observation : d'abord, celle inhérente à la structure même des espaces-frontières ; ensuite, et pour les raisons développées plus haut, les réticences du personnel chargé d'assurer le contrôle des flux, de même qu'éventuellement celles des services centraux dont dépend ce personnel.

4 Les premières expulsions d'"étrangers" remontent pourtant à 1958 et ont eu lieu en Côte-d'Ivoire.

5 Elles sont de toutes façons indispensables pour saisir le phénomène dans ses grands traits et à grande échelle. Celle que conduit le CERPOD est d'un grand intérêt de ce point de vue et pourrait l'être davantage si elle ne se limitait pas qu'aux pays sahéniens de la sous-région.

# RETOUR AU PAYS DES BURKINABÉ DE CÔTE-D'IVOIRE

Depuis les  
années 60,  
la desti-

par Reynald BLION

Socio-économiste.  
Allocataire de recherche  
ORSTOM  
Ouagadougou, Burkina-  
Faso

*La nation privilégiée de l'émigration burkinabé est la Côte-d'Ivoire. Pourtant, parallèlement à la croissance de l'émigration se développent des mouvements de retour qui, depuis les années 80, s'intensifient. Une cause, bien sûr : les difficultés économiques et la dégradation des conditions de séjour des étrangers en Côte-d'Ivoire. Mais elle n'explique pas tout : les migrations de retour semblent aussi obéir à des stratégies propres aux migrants (trajectoires professionnelles, résidentielles et familiales).*

**L**E Burkina-Faso (ex-Haute-Volta)<sup>1</sup> connaît depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle une émigration croissante. L'origine de ce phénomène migratoire peut se comprendre au regard des politiques de l'administration coloniale et des réactions de la population burkinabé à ces politiques.

## Des mouvements de populations impulsés sous la colonisation

Le recours au travail forcé, l'impôt par capitation, le démembrement de la Haute-Volta<sup>2</sup> entre le Mali, le Niger et la Côte-d'Ivoire et, enfin, la création du SIAMO (Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre) devaient permettre au Burkina-Faso de jouer son rôle de réservoir de main-d'œuvre des pays côtiers, tel que l'avait conçu la puissance coloniale. L'ensemble de ces mesures devait entraîner le développement de courants migratoires externes burkinabé vers le Ghana et la Côte-d'Ivoire.

En 1923, pour 100 travailleurs burkinabé au Ghana, il y en avait 33 en Côte-d'Ivoire<sup>3</sup>. Voulant échapper au travail forcé, les Burkinabé se dirigèrent vers le Ghana. Après son abolition, et afin d'entretenir ces "migrations forcées", l'administration britannique proposa, pour les manœuvres travaillant dans les plantations, des rémunérations supérieures à celles versées en Côte-d'Ivoire. A la fin des années

60, le Ghana était encore le premier producteur de cacao.

Les Burkinabé migrant vers la Côte-d'Ivoire contribuèrent de leur côté aux objectifs de la politique coloniale française. Ils participèrent à la fois au développement des plantations de café et de cacao, et à la construction de la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, du port d'Abidjan... A la veille des indépendances, la Côte-d'Ivoire était devenue la destination privilégiée des Burkinabé. Entre 1951 et 1958, le Siamo avait en effet permis le recrutement de 230 000 Burkinabé sur le territoire ivoirien. Il y avait alors 100 travailleurs burkinabé au Ghana pour 220 en Côte-d'Ivoire.

## 1960-1985 : croissance continue de l'émigration externe vers la Côte- d'Ivoire

A des migrations, "forcées" puis "volontaires", organisées par l'administration coloniale française succède alors une migration internationale "spontanée". De 155 000 personnes en 1961, la communauté burkinabé résidant à l'étranger passe à 750 000 personnes vingt-cinq ans plus tard<sup>4</sup>. Ce dernier chiffre est probablement sous-estimé ; le recensement ivoirien de population de 1988<sup>5</sup> évalue la communauté burkinabé résidant sur son territoire à 1 500 000 personnes, et comprend les enfants de Bur-

1

Les termes Burkina-Faso et Burkinabé (en vigueur depuis août 1984) seront utilisés régressivement par commodité.

2

Opéré entre 1932 et 1947, ce démembrement, en supprimant les formalités administratives, accéléra le recrutement de la main-d'œuvre burkinabé. Au cours de ce partage, la Côte-d'Ivoire reçut plus de 50 % du territoire burkinabé où résidaient plus des deux tiers de la population.

3

Conde, J., *Les Migrations en Haute-Volta*, Division de la population, Washington, Banque mondiale, juin 1978. Cet ouvrage servira de référence essentiellement pour les données postérieures à 1961.

4

Recensement général de la population, 1985 : analyse des résultats définitifs, Ouagadougou, INSD, 1989, 317 p. + données non publiées.

5

Zanou, C.B., *Migrations*, Séminaire national de présentation du RGPH 1988, Abidjan, Direction de la statistique, novembre 1991, 15 p., p. 4.

kinabé nés en Côte-d'Ivoire. Alors qu'une personne sur deux se rendait en Côte-d'Ivoire, ce sont désormais quatre émigrés burkinabé sur cinq qui y résident.

L'attraction croissante de la Côte-d'Ivoire et la réduction importante de l'émigration vers le Ghana peuvent se comprendre au regard de l'évolution économique globale de ces deux pays. En effet, au Ghana, les expulsions successives des étrangers en 1959, puis en 1969, les restrictions apportées aux conditions de séjour (*"Alien Compliance Order"*, 1969), ainsi que la dépréciation et la non-convertibilité de la monnaie ghanéenne expliquent en partie cette diminution. En revanche, la Côte-d'Ivoire a connu dans les années 70 une forte croissance économique fondée sur le développement de l'économie de plantation (cacao, café...). Selon Boutillier et al, *"plus de la moitié des émigrés mossi en 1973 sont employés comme manœuvre agricole dans les plantations avec une proportion croissante des migrants exploitant leur propre plantation, un autre tiers des migrants se trouvant à Abidjan."*<sup>6</sup>

## L'émigration internationale touche de nouvelles catégories de population

Si l'émigration des Burkinabé a contribué au développement économique ivoirien en fournissant une main-d'œuvre importante<sup>7</sup>, elle ne peut se comprendre qu'au regard des caractéristiques socio-économiques de la société d'origine.

Au début des années 70, plus de 90 % de la population active burkinabé travaille dans le secteur agricole. La production est en majorité destinée à la couverture des besoins d'autosubsistance. C'est ainsi qu'en 1985 (recensement général de la population, 1985) comme en 1973, les principales zones de départ demeurent les régions rurales. Le pays mossi fournit à lui seul plus de la moitié des effectifs (65 % des départs en 1973<sup>8</sup>, 52 % en 1985).

Le mariage et l'accès à la terre sont placés sous le contrôle des aînés et constituent la clef de l'organisation sociale des Mossi. *"Cette dépendance [des jeunes] par rapport aux aînés qui dure en moyenne jusque l'âge de 35-40 ans est à l'origine pour les jeunes Mossi (...) d'une période de latence (...). C'est la période que le jeune Mossi choisit pour commencer à migrer."*<sup>9</sup> Autrement dit, l'indépendance financière acquise au cours de la migration ne remet pas en cause la hiérarchie sociale traditionnelle. Ce qui explique peut-être le faible investissement dans l'agriculture de l'argent rapatrié par les migrants.

En 1985, un migrant sur trois est une femme et un sur quatre est un enfant de moins de 15 ans alors que, vingt-cinq ans plus tôt, ces rapports étaient respectivement de un pour six et de un pour dix. Cette

double évolution de la part des enfants et du rapport de masculinité au sein de la population émigrée semble indiquer le passage d'une migration internationale individuelle et masculine à une migration internationale "familiale".

Les difficultés économiques récentes de la Côte-d'Ivoire conduisent à s'interroger sur l'évolution des stratégies migratoires individuelles et familiales des ressortissants burkinabé dans ce pays, d'autant que leurs migrations internationales prennent des formes plurielles.

## Les migrations de retour

Parallèlement à la croissance de l'émigration se développent des mouvements de retour. Si, entre 1969 et 1973,<sup>10</sup> le flux annuel moyen des retours est estimé à 37 000 personnes, selon les données du recensement général de population (RGP, 1985), entre 1984 et 1985, ce mouvement peut être évalué à plus de 50 000 personnes. Pour être plus précis, l'augmentation des retours est deux fois supérieure à celle des départs. C'est de Côte-d'Ivoire que continuent de rentrer trois Burkinabé sur quatre.

Les migrants burkinabé sont aujourd'hui moins nombreux à rentrer en zone rurale que par le passé. En 1973, ils étaient 90 % à opter pour le milieu rural au retour de leur migration, en 1985, ils ne sont plus que 78 %. Ils sont aussi moins nombreux à rejoindre le pays mossi. Si le milieu urbain accueille davantage de migrants de retour, respectivement les villes de Ouagadougou et Bobo Dioulasso demeurent les destinations privilégiées.

## Une réaction à la crise ivoirienne ?

Si la part relative des retours de Côte-d'Ivoire diminue dans le mouvement global des retours, cependant l'ampleur de ces mouvements incite à rechercher en premier lieu, dans l'évolution socio-politique et économique récente de ce pays, l'origine de ce phénomène.

En 1978-1979, la chute des cours des produits de base réduit fortement les ressources extérieures de la Côte-d'Ivoire, nécessaires au financement de l'activité économique : *"la croissance économique, alimentée par le secteur public [ayant pris] le relais du secteur agricole, s'arrête"*<sup>11</sup>.

Par ailleurs, on assiste à une contraction progressive du marché de l'emploi urbain : dans les secteurs privés secondaires et tertiaires, les licenciements augmentent et les revenus se réduisent à compter des années 80. Ne pouvant plus bénéficier des services ivoiriens de la main-d'œuvre (OMOCI), du fait de la généralisation de la politique d'ivoirisation – conséquence de la crise –, les étrangers, une fois licenciés,

6  
Boutillier J. L., Quesnel A., Vaugelade J., *Systèmes socio-économiques mossi et migrations*, Cahiers ORSTOM, SH, vol. XIV, n° 4, 1977, pp. 361-381, p. 373.

7  
Faure Y. A. et Medard J. F., *Etat de bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, – Karthala, 1982.

8  
Coulibaly S., Gregory J., Piche V., *Les migrations voltaïques : importance et ambivalence de la migration voltaïque*, tome 1, INSD, Ottawa, CRDI, 1980, 144 p.

9  
Boutillier J. L. et al, op. cit., p. 366.

10  
Coulibaly S. et al, op. cit., p. 39.

11  
Faure Y. A., "Le quatrième plan d'ajustement structurel de la Côte-d'Ivoire : de la technique économique à l'économie politique", *Canadian Journal of Development Studies*, (Revue canadienne d'études du développement), octobre 1992, p. 2.

ne peuvent plus espérer un nouvel emploi dans le secteur "moderne" de l'économie.

Enfin, l'instauration, à partir de 1991, des cartes de séjour obligatoires pour les étrangers permet d'accroître les recettes publiques et témoigne de la dégradation des conditions d'accueil des étrangers en Côte-d'Ivoire. Pourtant, si cette détérioration des conditions de séjour peut justifier la croissance des retours des Burkinabé, elle ne peut à elle seule expliquer ces mouvements.

### **Le retour : une étape particulière dans un système migratoire**

C'est en analysant les conditions initiales du parcours migratoire de l'individu, au regard des caractéristiques socio-économiques des sociétés d'origine et d'accueil, que l'on peut comprendre les migrations de retour qui participent d'un système plus large. C'est en fait prendre "le retour au pays" comme un révélateur des stratégies migratoires des Burkinabé, et donc des trajectoires professionnelles, résidentielles et familiales qui y sont associées, et leur évolution, et de leurs effets probables dans un cadre socio-économique dynamique et évolutif. De premiers constats peuvent être établis à partir des entretiens menés au Burkina (milieu rural mossi et Ouagadougou) et en Côte-d'Ivoire.

## **Si les départs s'inscrivent dans des réseaux structurés, les retours sont moins organisés et dépendent d'initiatives individuelles**

### *Itinéraires professionnels*

Au moment de leur premier départ, la quasi-totalité des migrants sont célibataires et aides familiaux dans l'agriculture. Ils se dirigent principalement vers les zones de plantation. Arrivés en Côte-d'Ivoire, ils sont hébergés pour une période pouvant couvrir la totalité de leur séjour par un frère, du même lignage, ou, au sens large, ressortissant du même village d'origine. Aides familiaux ou employés à la tâche dans une plantation, ils obtiennent d'abord ces emplois par l'intermédiaire d'un Burkinabé résidant en Côte-d'Ivoire. Ces "logeurs" détiennent une position importante au sein de ces plantations : selon certains, un propriétaire sur quatre serait burkinabé dans la région de Soubré, région la plus dynamique actuellement dans ce secteur.

Moins nombreux sont ceux qui optent pour un travail en milieu urbain, qu'il s'agisse ou non d'une

première migration. Commerçants, tailleurs ou mécaniciens, ils sont apprentis au sein d'une unité appartenant à un Burkinabé. Boys, cuisiniers ou gardiens, leur candidature est proposée par un compatriote ou pour remplacer l'un d'entre eux.

Au travers de ces itinéraires professionnels, il semble que la communauté burkinabé tente d'élargir son espace de vie en intégrant de nouveaux territoires.

### *Les premiers retours*

Indépendamment de la durée totale du parcours migratoire et de la génération considérée, le premier retour au pays a lieu en moyenne trois ans après et correspond au mariage ou à sa préparation. En premier mariage, les migrants burkinabé épousent des femmes de leur village d'origine. Quant à la cérémonie, elle n'a pas toujours lieu au village, des femmes burkinabé partent rejoindre leur futur époux en Côte-d'Ivoire. Si ces femmes rentrent le plus souvent pour accoucher dans leur pays, leur séjour en Côte-d'Ivoire est de longue durée. A la différence d'autres sociétés polygames, dans la communauté burkinabé émigrée la cohabitation entre plusieurs femmes est une pratique relativement fréquente dans le pays d'émigration. En milieu rural ivoirien, les migrantes prennent une part active aux travaux de plantation, quel que soit leur rang matrimonial. En revanche, en milieu urbain, les premières femmes développent des petits commerces, le plus souvent alimentaires.

Outre ces premiers retours, les visites au village peuvent être motivées par le décès d'un parent qui pourra entraîner certaines obligations sociales. A la suite du décès d'un chef de concession ou d'exploitation, le migrant devant lui succéder verra son parcours migratoire interrompu pour un temps, voire définitivement.

Si les itinéraires migratoires sont en moyenne entrecoupés de trois retours au village, il n'est pas possible de relever des tendances particulières quant à la nature des retours suivants. Ni les différences d'orientation, ni les différences de durée des parcours migratoires n'apportent un éclairage pertinent.

### **Non-retours, retours "catastrophes", retours "construits" ?**

Qu'en est-il des retours récents des Burkinabé de Côte-d'Ivoire, sont-ils à relier à la situation économique actuelle des deux pays ou bien ont-ils leurs logiques propres ? Difficile de trancher.

### *D'où rentrent-ils ?*

Il est vrai que l'on assiste à des retours "catastrophes" de la part de chômeurs burkinabé installés à Abidjan. Ces retours seront plus ou moins hâtifs en fonction des statuts professionnels et résidentiels

qu'occupaient ces migrants. En cascade, ces processus touchent aussi les Ivoiriens conduits, en nombre croissant, à rechercher des emplois dans les villes de l'intérieur.

Les retours des migrants burkinabé du milieu rural ivoirien sont moins systématiques. Épargné au début de la crise, le secteur de la plantation ne sera touché qu'à partir de 1989 quand les autorités décideront de répercuter la chute des cours mondiaux des produits de base sur les producteurs. Les prix d'achats garantis aux planteurs seront réduits de moitié. De surcroît, pour faire face à ces difficultés, les planteurs burkinabé, qu'ils soient propriétaires ou métayers, feront jouer leurs réseaux. Ils auront recours plus abondamment à la main-d'œuvre familiale, ce que révèlent les va-et-vient toujours constatés entre le Burkina et la Côte-d'Ivoire.

#### *Où rentrent-ils ?*

Il est aussi fréquent que des enfants, nés en Côte-d'Ivoire ou qui ont accompagné dans un premier temps leurs parents, rentrent aujourd'hui au village. Confiés à des membres de la famille paternelle, ils participent aux travaux agricoles et domestiques ou, pour les filles promises, vont rejoindre leur mari. Autre motif de retour : la scolarisation dans le pays d'origine. Les coûts de scolarisation, en forte augmentation en Côte-d'Ivoire, en particulier à Abidjan, amplifient les pratiques de "confiage". Les enfants burkinabé poursuivent alors leur scolarité au pays d'origine ; les enfants ivoiriens sont aussi de plus en plus nombreux à rejoindre l'école du village d'origine ou de la ville voisine.

Les retours en milieu rural demeurent majoritaires et donnent lieu à des investissements productifs au village. Il n'est pas rare de voir les Burkinabé acheter du bétail, des charrues en vue d'asseoir les activités agricoles et de développer les cultures maraîchères. D'autres encore investissent prioritairement dans des petites activités commerciales et artisanales : ils ouvrent des épiceries, des ateliers de réparations. L'argent peut être aussi investi dans les zones d'origine, sans que le migrant soit pour autant présent ; il peut avoir confié cette charge à un parent.

Si les retours en milieu urbain sont moins nombreux, ils mettent en lumière des stratégies migratoires apparemment nouvelles. Les retours en milieu urbain s'orientent vers la capitale, Ouagadougou, mais aussi vers l'ancienne capitale coloniale et métropole commerciale dioula, Bobo Dioulasso. Ces installations dépendent des qualifications professionnelles acquises en cours de migration et de la volonté de l'individu de les mettre en valeur au retour. Dans cette perspective, certains migrants ne rapatrient pas l'ensemble de leur revenu au village et préfèrent en utiliser une partie pour un apprentissage personnel de tailleurs ou de mécaniciens. Leur statut

de migrant leur permet de tisser des liens sur un espace élargi et de prendre contact avec des citadins burkinabé qui, par la suite, pourront les soutenir dans leur future insertion professionnelle et résidentielle.

D'autres migrants, qui avaient diversifié leurs activités dans le pays d'immigration en multipliant au plan géographique les lieux d'installation, sont amenés, dans cette période d'instabilité économique, à construire également leur retour. C'est ainsi qu'ils redéploient leurs activités dans le pays d'origine tout en les limitant en Côte-d'Ivoire.

Il semblerait qu'une partie de la population émigrée burkinabé s'implante au retour à l'extérieur de sa région d'origine. Certains s'installent dans les régions rurales (zone pluriethnique) et urbaines (Banfora) de l'ouest du Burkina. Ces redistributions géographiques traduisent-elles une volonté de mettre des distances par rapport à la société d'origine ? Ou bien encore s'agit-il d'une stratégie de multiplication des lieux sociaux de reproduction ?

Comparativement aux migrations de départs qui semblent s'inscrire dans des réseaux très structurés, les retours apparaissent moins organisés et, quand ils le sont, dépendent davantage d'initiatives individuelles. Les associations de ressortissants ne semblent pas avoir anticipé ces mouvements, preuve en est le soutien ponctuel qu'elles offrent aux candidats au retour. Il faut dire aussi que, conscientes de ne pas répondre aux attentes des émigrés, elles traversent une période de restructuration.

Ce malaise et ce décalage dans le temps entre les préoccupations immédiates des émigrés et les prestations offertes par les associations se répercutent aussi au plan national. On peut s'étonner de la création très récente (juillet 1991) du secrétariat d'Etat des Burkinabé à l'extérieur dans un pays où l'émigration est à la fois ancienne et massive. On peut encore s'étonner de la fragilité de cette structure supprimée en juin 1992 et rebaptisée Conseil supérieur des Burkinabé à l'extérieur, ainsi que de ses préoccupations majeures. Si, à la veille des élections, le migrant était considéré comme un électeur potentiel, au lendemain des votes électoraux qui ont "reconduit" l'actuel gouvernement, sans que précisément cette communauté émigrée n'ait pu y participer, comment cette structure étatique pourra-t-elle prendre en compte les intérêts des migrants ? L'Association de soutien aux efforts d'insertion des Burkinabé de l'extérieur s'est créée, quant à elle, à l'initiative d'anciens émigrés avec pour objectifs essentiels de capter l'épargne des migrants et de faciliter leur réinsertion. Cette création récente, même si elle est différée dans le temps par rapport à l'accroissement des retours, ne traduit-elle pas une volonté effective de prendre en compte les besoins des migrants ?

# CAMELOTS À NEW YORK : LES PIONNIERS DE L'IMMIGRATION SÉNÉGALAISE

*Les  
Sénégalais  
sont arrivés  
à New York  
dans les*

par Victoria EBIN  
et Rose LAKE

Respectivement anthropologue – Université de Londres, et boursière de la Fondation Fullbright.

*années 80 et ont dû trouver leur propre "créneau" parmi les autres migrants : ils se sont spécialisés dans le commerce de rue. Si au début leurs conditions de vie furent précaires, grâce à la force des liens de solidarité communautaires – notamment au sein de la confrérie mouride –, la plupart réussissent actuellement à faire prévaloir leurs droits et certains connaissent même des réussites commerciales spectaculaires.*

**L**A migration sénégalaise aux Etats-Unis est un processus déjà bien engagé, et le nombre de migrants venus s'établir, de manière plus ou moins permanente, dans les principales villes du pays ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi, il nous paraît intéressant d'étudier l'histoire de cette migration afin de mieux comprendre les difficultés qu'elle rencontre pour faire valoir ses droits sur ce nouveau continent. Nous examinerons plus précisément le rôle des vendeurs de rue à New York et la façon dont ils se sont intégrés, dans une ville qui a accueilli tant de groupes ethniques différents.

Les Sénégalais à New York proviennent de différents milieux sociaux et exercent divers métiers. Ils sont étudiants, commerçants, travailleurs qualifiés, vendeurs d'objets d'art africain, employés de restaurant ou ouvriers du bâtiment. Mais ce sont en fait les camelots vendant des parapluies, des lunettes de soleil, des écharpes, des montres de marques prestigieuses fabriquées à Taiwan, des *tee-shirts*, des cravates ou les derniers petits articles à la mode, qui, en ouvrant la voie à l'immigration sénégalaise à New York, ont été les véritables pionniers en la matière.

Ces vendeurs de rue sont souvent appelés "*Modou-Modou*" – contraction populaire de Mamadou et Mohammed – notamment dans la région Baol du Sénégal. En effet, nombre de ces vendeurs de rue sont originaires de cette région et ont la réputation d'être particulièrement astucieux et travailleurs. Un

marchand de Dakar dit d'eux : "*Les gens de la région Baol commencent par vendre n'importe quoi : de vieilles bouteilles, une chaussure, des sacs de riz vides ; puis, deux ans après, on les retrouve à vendre des légumes ; ils prennent alors un gars de leur région (un "Baol-Baol") pour s'occuper de l'affaire et ils partent à l'étranger. Trois ans plus tard, les gens diront : "cet immeuble là-bas, il appartient au Baol-Baol qui ramassait les vieilles bouteilles ; maintenant, il est riche, mais il porte toujours son boubou"*".

## Histoire des Mourides

La plupart des vendeurs de rue appartiennent à la communauté mouride<sup>1</sup>, une organisation soufie apparue au Sénégal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la confusion de la période postcoloniale, de nombreux paysans sénégalais se regroupèrent autour du saint fondateur de cette communauté : le cheikh Amadou Bamba<sup>2</sup>.

Bien que les Français aient tout d'abord considéré Amadou Bamba comme un chef de la résistance et l'aient envoyé en exil, leurs relations devinrent assez vite plus coopératives. Les cheikhs mourides, descendants et compagnons d'Amadou Bamba, organisèrent les disciples en groupes de travail et, grâce aux informations divulguées par les Français sur le

1

Voir Victoria Ebin, "Commerçants et missionnaires : une confrérie musulmane sénégalaise à New York", *Hommes & Migrations*, n° 1132, mai 1990.

2

Cruise O'Brien, D. *The Mourides of Senegal : The Political and Economic Organization of an Islamic Brotherhood*, Clarendon Press, Oxford, 1971, p. 1.



**Un vendeur de montres sénégalais dans les rues de New York**

futur emplacement des voies de chemins de fer, ils furent bientôt les plus importants producteurs d'arachides du pays. Jusqu'au début des années 70, la communauté était majoritairement rurale, mais, à cause de la sécheresse et de la chute des cours de l'arachide, ils devinrent peu à peu une diaspora de commerçants<sup>3</sup>.

En effet, en raison de la pénurie d'emplois et de leur manque de qualifications et de diplômes, nombre de Mourides du Sénégal n'eurent d'autres débouchés que le commerce. Pour les plus démunis, le commerce de rue représente une possibilité de gagner de l'argent, parce que cela nécessite peu de capital d'investissement, qu'il n'y a pas de frais généraux, et que, dans une communauté soudée telle que celle des Mourides, les débutants peuvent parfois obtenir de la marchandise à crédit de la part des grossistes. Ceux qui ont réussi dans les affaires ont établi des circuits de distribution internationaux et, grâce à leurs bonnes relations avec des grossistes de New York, Hong Kong et Djeddah, ils possèdent maintenant la plupart des commerces du marché central de Dakar.

### L'arrivée des Sénégalais aux Etats-Unis

L'immigration sénégalaise aux Etats-Unis remonte au début des années 80. Aujourd'hui, les Sénégalais comptent employer à New York la même méthode que celle utilisée avec succès sur le marché central de Dakar.

A partir de Noël 1986, ils étaient en si grand nombre sur les trottoirs en face des boutiques presti-

gieuses de New York (Bowit, Teller's, Bergdorf, Goodman's et Saks Fifth Ave), qu'ils ont véritablement fait sensation avec leurs étalages de parapluies, gants et montres, leurs larges boubous et leurs "mystérieux sourires"<sup>4</sup>. A la différence d'autres groupes de migrants qui sont entrés sur le marché du travail avec la plus grande discrétion, les Sénégalais vendent ostensiblement leur marchandise dans le plus exclusif voisinage, "exactement comme là-bas".

Ils ont d'ailleurs beaucoup fait parlé d'eux : au total, cinq grands articles leur ont été consacrés dans la revue le *New York Times*, plusieurs autres dans le *New York Post*, un reportage dans le *New York Magazine*, deux documentaires, un dessin animé new-yorkais, un rôle dans un film et une nouvelle, publiée dans *The Atlantic*, traitant de la vie à New York lors de l'hiver 1985. Bien que la plupart de ces articles soient d'une tonalité positive et expriment une certaine curiosité à l'égard de ces Africains francophones apparus si soudainement sur les trottoirs new-yorkais, certains articles, cependant, émirent de violentes critiques contre eux.

## A Dakar on dit que les "Modou-Modou" commencent par vendre des bouteilles et finissent propriétaires de tout un immeuble

Un des reproches les plus fréquents était qu'on les soupçonnait d'être organisés depuis l'extérieur et, notamment, par la mafia. Quelqu'un souligna avoir remarqué à proximité d'un groupe de Sénégalais des voitures de luxe immatriculées hors de l'Etat et déclara qu'ils étaient manipulés par une bande du New Jersey. Lors d'une interview dans le *New York Times*, le lieutenant Louttit, de la brigade policière chargée de la surveillance des camelots, insinua qu'il existait des liens avec les Asiatiques – propriétaires de tous les commerces de gros – et déclara énigmatiquement : "(...) d'ailleurs nous savons de quoi il en retourne".

Le thème de l'invasion fut également décliné à maintes reprises. Selon le *New York Post*, "le fléau des camelots est en train d'infecter toute la ville de New York". Le responsable du Département d'Etat au Sénégal, répondant à une question sur l'afflux de Sénégalais à New York, déclara que les Sénégalais avaient tout d'abord rayonné en Europe et que "maintenant ils arrivaient à New York avec des générations d'expérience quant à la manière de faire cela" (le "cela" fut laissé dans le vague d'un ton lourd de menaces).

<sup>3</sup> Cohen, A., "Cultural Strategies in the Organization of Trading Diasporas", in C. Meillassoux (ed.), *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*, Oxford University Press, London, 1971, p. 271.

<sup>4</sup> Mc Inerney, J., *The Atlantic*, 1987.



Ces Africains francophones soudainement apparus sur les trottoirs de New York firent la une de la presse

### Les Modou-Modou contre l'Association des marchands de la Cinquième Avenue

La puissante Association des marchands de la Cinquième Avenue fut des plus virulentes dans les attaques portées à l'encontre des Sénégalais. Dirigée par le célèbre promoteur immobilier Donald Trump, cette association accusa les Sénégalais de faire tache dans le paysage urbain et de voler leurs marchandises (ce qui peut sembler étonnant dans la mesure où les Sénégalais vendent 5 dollars des écharpes en "cachemire", alors que dans les boutiques de la Cinquième Avenue il faut compter 300 dollars pour une véritable écharpe en cachemire). Selon le *New York Times*, cette association (qui est en fait un groupe de pression) a versé des sommes d'argent au Département de police afin de faire "nettoyer" l'Avenue – c'est-à-dire pour faire expulser les Sénégalais des rues new-yorkaises. Les "Modou-Modou" ont été arrêtés et condamnés en grand nombre, souvent avec une violence qui ne se justifiait pas, d'après les récits de certains témoins non sénégalais.

Des avocats prirent alors leur défense et, lors d'une affaire portée devant la Cour suprême, ils plaidèrent la discrimination sur la base de la couleur, la race et l'origine nationale – ce qui est une claire violation de la Constitution américaine. Le juge rendit un verdict à l'encontre de la police et ordonna que les brigades anti-camelots, connues sous le nom de brigades Alpha, cessent leurs activités. Malgré ce

jugement, la décision de justice ne fut pas mise en application et les brimades à l'encontre des camelots continuèrent.

Un compte rendu de l'arrestation d'un Sénégalais par la brigade Alpha donne un bon aperçu des mauvais traitements qui leur étaient infligés. En octobre 1988, Yaya Sene rentrait chez lui à pied après avoir rendu visite à un ami. Une fourgonnette de police s'arrêta alors à sa hauteur et, sans même le questionner, les policiers le jetèrent à l'intérieur du véhicule avec une telle brutalité qu'il eut la clavicule cassée. Pendant soixante-douze heures, il fut traîné d'un poste de police à un autre et il ne reçut même pas l'autorisation de voir un médecin. Finalement, il vit un juge qui lui délivra un mandat de comparution devant le tribunal, et on le relâcha. Un ami parlant anglais l'accompagna à l'hôpital où une infirmière, inquiète, lui conseilla d'engager un avocat et de porter plainte contre la police.

### Leurs conditions de travail

En 1982, seuls deux Sénégalais à New York possédaient une licence, délivrée par les autorités compétentes (*Consumer Affairs Board*), les autorisant à vendre leurs marchandises sur un étal dans les rues. Les autres tentèrent d'obtenir cette licence mais leurs demandes furent bloquées par les autorités de délivrance. En outre, les deux camelots munis de cette licence furent très vite menacés de se voir reti-

rer leur autorisation pour des infractions mineures, telles que d'avoir placé leur étal trop près d'un virage (infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 300 dollars). Pour renouveler une licence chaque année, toutes les amendes doivent avoir été payées. A la fin de leur première année, les deux vendeurs sénégalais avaient accumulé 11 000 dollars d'amendes chacun.

Ceux qui possédaient un numéro de patente mais pas de licence n'avaient d'autre choix que de louer un emplacement dans des immeubles voués à la démolition. Cependant, ces lieux n'étaient pas fréquentés par les passants et les loyers exigés étaient exorbitants (jusqu'à 4 000 dollars par mois). Même lorsqu'ils s'arrangeaient pour partager le loyer à plusieurs, cela restait encore trop cher pour être rentable. Certains se rendirent compte qu'il était meilleur marché de louer des emplacements en face des confiseries appartenant à des Egyptiens ou des Indiens – entre 200 et 500 dollars par mois – mais à condition d'avoir des gains importants.

Malgré toutes ces difficultés, la plupart d'entre eux parvinrent à s'en sortir, et certains même prospérèrent. Forts de leur expérience sur les "articles rentables", les camelots ayant le mieux réussi mirent en commun leur capital et achetèrent la marchandise destinée à être revendue par les "Modou-Modou". Ils sont maintenant devenus propriétaires de commerces de gros fréquentés également par les non-Sénégalais.

## Leurs conditions de vie

Alors qu'ils se débattaient bien souvent dans les plus grandes difficultés pour exercer leur métier, leurs conditions de vie étaient particulièrement précaires – voire épouvantables. Au début et jusqu'au milieu des années 80, la majorité des Sénégalais vivaient à Manhattan dans des hôtels au mois "accueillant" les personnes les plus démunies – l'hôtel Bryant, Parkview, Senton, Mansfield Hall – où la drogue, la prostitution et la violence font partie du quotidien. A l'hôtel Bryant, qui hébergeait sans doute le plus grand nombre de Sénégalais, la direction n'hésitait pas à entrer dans les chambres avec ses passes et à confisquer les effets personnels des clients afin de les chasser de l'hôtel. Elle engageait des voyous pour molester les Sénégalais dans le but de les contraindre à s'en aller.

Nombre de Sénégalais ont essayé d'obtenir un appartement, mais de nombreux facteurs jouaient contre eux. En tant qu'immigrants récemment arrivés, peu familiarisés avec la langue anglaise et ne connaissant pas leurs droits, les Sénégalais se sont retrouvés à la merci de ce que New York peut offrir de pire. Ils ont perdu des milliers de dollars avec des

"hommes de confiance", ou des femmes, qui leur promettaient de leur trouver des appartements. Une fois, un groupe de Sénégalais a donné 7 000 dollars à une femme qui prétendait posséder un grand appartement à Harlem. Lorsqu'ils sont arrivés avec leurs bagages et ont demandé la clef, ils ont été battus par un gang de voyous.

Les Sénégalais à New York ne se sont jamais entourés d'une réputation de violence visant à les protéger des agressions extérieures, à la différence d'autres groupes de migrants tels que les Jamaïcains, ou des nouveaux immigrants chinois protégés par un réseau de gangs établis depuis longtemps dans le centre de New York. En revanche, ce qu'ils ont appris de leur expérience new-yorkaise est le recours aux avocats afin de faire prévaloir leurs droits.

## Les Sénégalais et le système judiciaire américain

Très tôt, les Sénégalais se sont familiarisés avec les tribunaux américains, en raison des nombreux procès qui leur étaient intentés pour vente illégale dans les rues. Les juges ont même appris un peu de wolof et les tribunaux ont engagé des Sénégalais comme traducteurs bilingues, afin que les prévenus puissent suivre les débats au tribunal.

## Les Sénégalais firent sensation avec leurs boubous et leurs étalages installés devant les prestigieux magasins de mode

Etant donné que les Sénégalais avaient souvent recours aux services d'un avocat, la communauté a ressenti le besoin de s'organiser plus efficacement. Les associations religieuses mourides, connues sous le nom de *da'ira*, qui organisent régulièrement des assemblées afin de collecter des fonds pour leurs cheikhs (leaders religieux) au Sénégal, procurèrent aux Sénégalais l'opportunité de discuter de leurs problèmes communs et de s'unir pour trouver une solution. Deux des plus importantes *da'ira* de New York créèrent une caisse spéciale destinée à payer les frais judiciaires de leurs membres en cas de nécessité. Dans l'affaire de Yaya Sene, ses amis et les membres de sa *da'ira* se rendirent dans tous les hôtels transformés en dortoirs pour Sénégalais et collectèrent plus de 2 000 dollars afin de pouvoir intenter un procès à l'encontre de la police.

Leur subsistance dépendait également de leur capacité à instaurer des relations moins hostiles avec la police et, notamment, avec les brigades Alpha qui effectuaient des rondes du centre ville jusqu'à la 72<sup>e</sup> rue – c'est-à-dire le territoire sur lequel s'étaient tout d'abord installés les vendeurs de rue sénégalais. Ils apprirent peu à peu que les moments les plus sûrs pour vendre leurs articles étaient tard dans la nuit (ce qui n'affectait pas leur commerce car Times Square est tout aussi fréquenté à minuit qu'à midi) et pendant les vacances, périodes durant lesquelles le budget municipal n'a pas suffisamment de fonds pour payer des heures supplémentaires aux policiers.

## Un point très important en sa faveur fut que la communauté sénégalaise n'était pas impliquée dans le trafic de drogue

Les relations s'améliorèrent progressivement avec quelques membres des brigades Alpha. Deux vendeuses de rue sénégalaises, par exemple, nouèrent des liens d'amitié avec des officiers de la brigade, et ceux-ci les défendirent lors de querelles avec les grossistes pakistanais.

Les Sénégalais apprirent à manœuvrer dans les limites de la légalité. Ils comprirent également quelles activités comportaient le plus de risques (vendre des montres dans la sélecte Cinquième Avenue, par exemple). Au bout d'un certain temps, seuls les nouveaux arrivants, qui ne connaissaient pas encore les ficelles du métier, se faisaient fréquemment arrêter.

Un autre facteur ayant contribué à rendre leur vie plus facile fut une meilleure information auprès du public quant à leurs difficiles conditions de vie au Sénégal, mais également à New York. Ils s'attirèrent alors la sympathie de quelques Américains conservateurs qui, tout en étant généralement contre l'immigration, se mirent à apprécier les Sénégalais en raison de leur réputation de travailleurs courageux. Un autre point très important en leur faveur fut que la communauté sénégalaise n'était pas impliquée dans le trafic de drogue.

### Les initiatives des Sénégalais

Une des premières initiatives prise par la communauté afin d'établir plus officiellement leur présence à New York fut de créer l'Association sénégalaise. Celle-ci visait notamment à améliorer les relations

avec les responsables municipaux. Suite à de multiples arrestations de vendeurs de rue sénégalais en 1988, il fut demandé au Consul général, Maimouna Diop, de venir à New York afin de leur proposer d'éventuelles solutions. L'association servait également d'intermédiaire avec les Sénégalais vivant au pays et désireux de faire du commerce avec les Etats-Unis. Elle permit ainsi à des hommes d'affaires sénégalais de se rendre à New York pour vendre des parcelles de terre à Dakar à des conditions intéressantes pour les Sénégalais de New York.

Parallèlement, les commerçants sénégalais commencèrent à obtenir des succès non négligeables. Les boutiques de gros, initialement destinées à approvisionner les vendeurs de rue, devinrent bientôt des centres d'activités d'import-export au niveau international. Elles se sont désormais spécialisées dans le transport aérien et maritime, et exportent des vêtements, des produits de beauté, des équipements électroniques, des machines ainsi que des voitures d'occasion vers l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient.

### Rencontre entre le marabout et le maire

Une meilleure organisation de la communauté sénégalaise à New York a permis d'améliorer leur statut juridique, ainsi que leurs conditions de vie et de travail aux Etats-Unis. Les cheikhs mourides ont également joué un rôle important en aidant les nouveaux immigrants sénégalais à s'intégrer dans ce pays d'accueil. Ils ont servi d'intermédiaires en négociant avec les autorités administratives.

Les cheikhs mourides ont été décrits comme des "courtiers politiques", une référence à leur position lors de la période coloniale lorsqu'ils agissaient comme intermédiaires entre le gouvernement colonial et leurs *taalibes* (disciples)<sup>5</sup>. Grâce à ce rôle, ils se procurèrent des terres appartenant au gouvernement afin de développer encore plus leur production d'arachides et purent obtenir des faveurs politiques pour leurs disciples.

A New York, un cheikh perpétua cette tradition en intervenant en faveur de la communauté sénégalaise auprès des autorités gouvernementales de la ville. Un arrière petit-fils du cheikh Amadou Bamba, Serigne Mbacke, vint à New York. Il était le deuxième fils de son père et un personnage important dans la hiérarchie mouride. Lors de sa visite, il constata la situation difficile des Sénégalais et demanda à une de ses disciples, une Américaine qui travaillait dans un cabinet juridique, de lui arranger une rencontre avec Edward Koch, le truculent maire de New York. Elle envoya une télécopie au bureau du maire de la part de ce dignitaire sénégalais en

5

Coulon, cité par R. Fatton, *The Making of a Liberal Democracy: Senegal's Passive Revolution, 1975-1985*, Boulder and London, Lynn Reiner, 1987, p. 99.

visite à New York. Le maire répondit immédiatement car il souhaitait discuter de la situation des vendeurs de rue de la Cinquième Avenue. Il lui fixa alors un rendez-vous pour le lendemain matin.

Accompagné de son interprète et de ses proches disciples, le cheikh arriva dans le bureau du maire (après avoir eu quelques difficultés à convaincre le chauffeur de taxi qu'ils se rendaient bien au bâtiment central de la mairie et non au palais de justice adjacent, où la plupart de ses clients sénégalais demandaient à être conduits).

Lors de cet entretien, où l'on échangea probablement les mêmes arguments que lors des précédentes discussions engagées entre les représentants gouvernementaux et les cheikhs mourides, le maire se plaignit que les Sénégalais ne payaient pas leur patente

et que les montres qu'ils achetaient à Chinatown pour les revendre dans les rues étaient défectueuses. Il ajouta également qu'il considérait les Sénégalais comme de bons travailleurs ayant le sens du commerce, mais il leur suggérait de trouver des emplois dans la restauration. Le cheikh déclara qu'il allait organiser une assemblée et leur parler. Puis, il demanda l'aide du maire pour monter un projet d'exploitation pour l'élevage de volailles au Sénégal.

Bien que le maire ne répondit pas spécifiquement à la demande du cheikh, cette rencontre avec le dignitaire mouride ouvrit la voie à de futures discussions et donna l'espoir à la communauté sénégalaise qu'elle pourrait s'intégrer dans cette ville.

Comme l'a déclaré l'avocat Owen Pell, "tout groupe de migrants arrivant à New York est à la merci de la municipalité, jusqu'à ce qu'il passe un marché avec les autorités en place"<sup>6</sup>. De même que les Chinois, les Polonais, les Irlandais et les Pakistanais venus avant eux, les Sénégalais sont en train de se faire une place dans la ville.

## Conclusion

Lorsque les Sénégalais sont arrivés à New York, il leur a fallu trouver un travail ne nécessitant pas de capital d'investissement et utiliser les seules ressources en leur possession : leurs propres forces de travail ainsi que leurs liens de solidarité<sup>7</sup>. Comme d'autres groupes de migrants à New York, leurs

SYLVIANE DIOUF-KAMARA



**Un restaurant sénégalais à Brodway. Aujourd'hui, les Sénégalais ne sont plus uniquement des vendeurs de rue**

principaux atouts furent leur enthousiasme à travailler et un réseau étroit de relations leur permettant de s'entraider et de travailler ensemble.

Ils durent cependant trouver leur propre "créneau" parmi les autres groupes de migrants, qui avaient déjà balisé leur territoire à New York. Les Turcs vendent des fruits à l'étalage, les Coréens possèdent des boutiques de légumes dans presque tous les immeubles de Manhattan, les Indiens et les Pakistanais tiennent les kiosques à journaux. Les Sénégalais se sont donc spécialisés dans le commerce de rue. Depuis, ils ont appris les rudiments du commerce à New York ; ils ont exploré les mille et une opportunités que peut offrir cette ville ; ils ont noué des contacts et établi des réseaux de relations, qui leur ont permis de développer leurs activités à New York ainsi qu'à l'étranger.

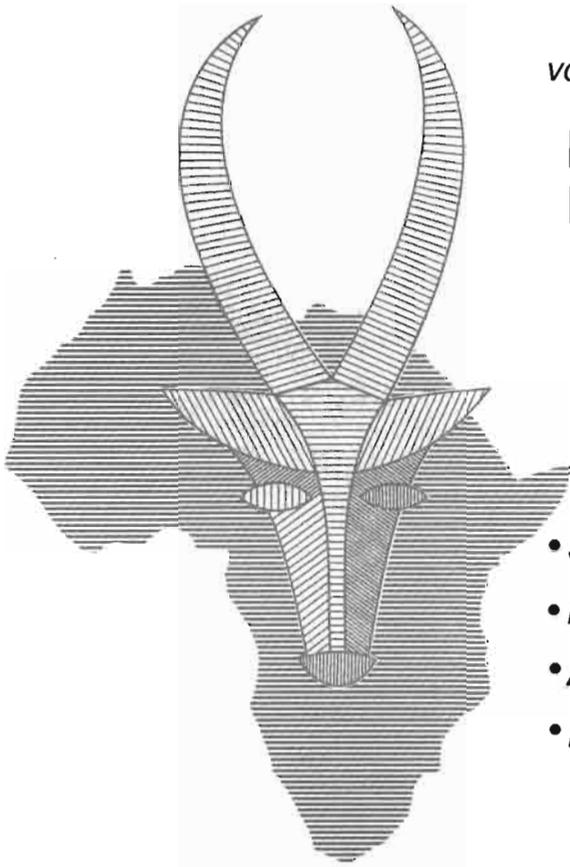
Comme l'a dit le maire Koch, les Sénégalais ont le sens du commerce, et cela est devenu leur moyen de subsistance. Désormais les Sénégalais, qui ne sont plus uniquement des vendeurs de rue<sup>8</sup>, participent à l'effervescence de l'activité commerciale d'import-export de New York. Ils ont utilisé leur expérience acquise sur les trottoirs de New York pour ouvrir leurs propres centres commerciaux à Midtown-Manhattan. Les lieux qu'ils fréquentaient comme clients sont devenus leurs propres entreprises florissantes. En cela, ils ne font que vérifier la réputation des "Baol-Baol" : ils commencent par vendre des bouteilles et finissent propriétaires de tout un immeuble.

6 Interview d'Owen Pell, le 15 juillet 1989.

7 Portes et Walton, 1981, cités par MacGaffey, J., *Entrepreneurs and Parasites: The struggle for indigenous capitalism in Zaïre*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987, p. 141.

8 Voir Sylviane Diouf-Kamara, "Les Africains aux USA : "battants" et intellectuels", *H. & M.* n° 1149, décembre 1991.

● Traduit de l'anglais par ISM-TI.



*En Afrique comme en Europe  
vous êtes naturellement solidaire.*

## **POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE**

- *Solidarité maladie*
- *Rapatriement des corps*
- *Allocation obsèques*
- *Epargne*

Adhérez à: *mutuelle*

*Solidarité  
Africaine*

*Pour tout  
renseignement*

SOLIDARITE AFRICAINE 22, rue d'Aumale 75009 PARIS  
Tél. 49.95.77.00



# DE L'ÉCOLE AU QUARTIER : LES LIEUX DE L'INTÉGRATION

Corbeil,  
avec 40 000  
habitants,

*se caractérise par une population très jeune, comptant un fort taux d'étrangers et une proportion importante de familles ouvrières. Les deux quartiers<sup>1</sup> retenus pour la présente enquête<sup>2</sup> se situent tous deux en ZEP : les Tarterêts depuis 1983, la Nacelle depuis 1990. La problématique de l'enquête est centrée sur le rôle des relations familles-écoles dans l'intégration, l'influence de la participation des jeunes aux actions péri-éducatives et le renforcement des liens entre les actions de l'École et celles lancées dans les quartiers pour lutter contre l'exclusion.*

par  
Françoise MALIQUE  
CEFISEM-Evry  
Sylvie PAVILLARD-  
PETROFF  
CEFISEM-Evry  
Catherine WIHTOL  
de WENDEN  
CNRS (CERI)

## L'ÉTUDE

### Hypothèses

**P**ARTANT de l'hypothèse que l'intégration au système scolaire des enfants pouvait avoir pour élément déterminant l'implication des parents vis-à-vis de l'école, et l'insertion des familles et de l'école dans le quartier, nous avons cherché à en savoir plus par une approche monographique sur quelques sites permettant de saisir la diversité de l'interaction des différents facteurs et des différentes logiques à l'œuvre dans les processus d'intégration. Ce travail de terrain approfondi nous a aussi permis de croiser les représentations réciproques (du quartier et des familles) qui conditionnent les actions éducatives interactives.

### Les sites

A Corbeil, les quartiers des Tarterêts et de la Nacelle sont géographiquement excentrés et ont fait l'objet d'intervention renforcées de la municipalité dans les domaines de la jeunesse et de la santé. Mais leur histoire et leurs populations sont assez différenciées.

*L'ensemble immobilier des Tarterêts*, construit autour des années 1970, a d'abord abrité une popula-

tion en partie française et relativement aisée. Au début des années 1980, un apport important de populations immigrées est venu du transfert, par les entreprises, des populations de Melun-Sénart (Maliens, Turcs). Peu à peu, la population française a changé, aussi bien les Français "de souche" (Français originaires du nord de la France, frappés par le chômage et la désindustrialisation, ayant perdu toute structure collective) que les Français des DOM-TOM (en situation difficile). Puis sont arrivés des Turcs, des Indiens, des Pakistanais, parfois avec leurs structures associatives tournées vers leur pays d'origine.

Il s'agit donc d'un quartier jeune, avec des écoles qui comptent 70 % d'enfants d'origine étrangère, des structures familiales très perturbées (mères célibataires, pères qui ont perdu leur identification et leur rôle au sein de la famille, et très faible qualification des parents).

Un centre de prévention spécialisée a été mis en place, car beaucoup d'enfants et de jeunes sont en situation de rupture avec l'école (lutte contre l'absentéisme scolaire, mise en place d'opérations d'été, lutte contre la toxicomanie), avec des interventions renforcées à certaines périodes.

Bien que beaucoup de familles aient une idée valorisante de l'école, les contacts avec elles semblent difficiles, notamment lorsque les enfants sont au collège (perte de responsabilité des parents pour

**1**  
Ces deux sites font partie des soixante qui ont été délimités par le gouvernement en septembre 1990 comme zones en difficulté devant faire l'objet d'une action coordonnée de l'Etat, des collectivités locales et des associations pour intensifier les efforts de lutte contre l'exclusion (réhabilitation de logements, formation, alphabétisation, activités sportives et culturelles), et ont été identifiés au moyen de divers critères (nombre de logements sociaux, taux et durée du chômage, pourcentage d'étrangers, nombre d'allocataires du RMI...).

**2**  
La recherche menée à Corbeil (Essonne) durant l'année 1990-1991 avec le concours d'enseignants s'est effectuée dans le cadre de l'Observatoire des pratiques d'intégration mis en place en 1990 par l'académie de Versailles.



Le quartier des Tarterêts

qui l'école, c'est l'école élémentaire). Une autre difficulté est l'absence de perspectives et un processus de petite délinquance, de déviance, de toxicomanie, faute de projets, bien que les enfants participent aux loisirs qui leur sont proposés par la ville.

*Le quartier de la Nacelle*, qui compte une population plus enracinée dans la ville et attachée au quartier, est aussi constitué d'une population étrangère récente. Construit en 1971 (490 logements) pour une population ouvrière française qui a formé les premiers résidents, il a été frappé par des licenciements massifs en 1976 et abrite aujourd'hui également une population africaine noire au sein de laquelle on compte de nombreux cas de polygamie.

La population est jeune (40 % ont moins de 25 ans), métissée (20 % d'étrangers au recensement de 1982), avec des familles "à problèmes". Il en résulte des difficultés entre les services d'encadrement et les jeunes (notamment les 12-14 ans) qui donnent l'impression de vivre dans un univers déstructuré et dans l'absence de règles. A la différence du quartier des Tarterêts, le pôle c'est le collège. Des éducateurs spécialisés ont pour cadre d'intervention la rue, car les jeunes sont moins consommateurs de loisirs qu'aux Tarterêts, y compris chez ceux qui se sont mieux intégrés scolairement.

Aux Tarterêts comme à la Nacelle, les responsables sociaux notent que malgré des résultats encourageants de partenariat avec les enseignants, les jeunes ont de grandes difficultés à formuler des demandes auxquelles les parents ne peuvent répondre. Ils se tournent vers le secteur social qui propose surtout des loisirs postscolaires, où ils choisissent le plus souvent les activités en fonction des "copains" et non d'un intérêt personnel réel, et l'absence de projet de ces adolescents semble être une constante à laquelle les organismes essaient de remédier. Mais l'adaptation des organismes aux

besoins, quant aux activités proposées, nécessite du temps, ce qui provoque un décalage entre l'émergence des besoins (les opérations "choc" ou à la mode ont plus de succès mais sont aussi plus éphémères : festival de cinéma, course pour la construction d'une école en Afrique...) et la réalisation des projets, d'où un nouveau désintérêt malgré cette "bonne volonté" des travailleurs sociaux.

Dans ces deux quartiers, l'influence du religieux musulman semble fort discrète, sauf en ce qui concerne

la vie associative "culturelle" turque. Quant à la polygamie chez les Africains noirs (les "cousines" deviennent mères célibataires si elles ont des enfants), elle semble poser des obstacles à la relation parents-enfants-école. De l'avis de beaucoup, c'est avec les Portugais (parmi lesquels on compte un nombre croissant de témoins de Jéhovah) que les blocages avec l'extérieur sont les plus forts, mais la conservation des modes de vie traditionnels a pour contrepartie une vie familiale assez riche. Il faut signaler aussi le processus de marginalisation, qui s'avère très précoce, dès que les enfants sont en échec scolaire. Un processus qui s'accroît avec la perturbation de la cellule familiale (affaiblissement du rôle du père dans les familles maghrébines et le fait que les parents, pensant leur situation provisoire, n'organisent ni les loisirs de leurs enfants, ni les relations entre l'école et l'environnement, et reproduisent les solidarités communautaires avec d'autant plus de force que leur chance de réintégrer leur pays d'origine s'amenuisent) et avec la rareté du dialogue parents-enfants. Les fiches établies sur quelques familles (50) par les responsables d'établissements scolaires en vue de l'enquête en disent long sur les difficultés rencontrées et sur les types de familles à problèmes (françaises qualifiées de "zone", africaines noires et parfois turques) qui ont peu à voir avec l'imaginaire français sur l'immigration maghrébine...

Parmi les difficultés familiales les plus connues des travailleurs sociaux et du commissaire de police, citons : les fugues d'enfants, habituelles ou occasionnelles ; chez les Européens, les femmes mises à la porte de leur domicile avec de jeunes enfants ; les enfants franco-maghrébins retenus au Maghreb ; la gestion de la polygamie africaine dans des appartements exigus ; la déstructuration des familles chez les Africains chrétiens (femmes ayant plusieurs compagnons, endettement) ; les enfants livrés à eux-mêmes

(ressortissants des DOM-TOM, chez qui le rôle de la "marraine" est perturbé car la grand-mère est absente). De l'avis du commissaire de police, "l'intégration se fera par les femmes ou ne se fera pas". Chez les Français "de souche", plus nombreux à la Nacelle, quelques familles sont à la dérive (repli, alcoolisme, maladie) et s'apparentent au quart monde.

Quant à la délinquance, il s'agit surtout de petits cambriolages (de classes et d'écoles, de petits véhicules) ; de phénomènes de bandes, notamment aux Tarterêts où elles sont en liaison avec toute la banlieue parisienne, parfois renforcées par des jeunes qui n'y habitent pas ; de violence gratuite contre les personnes (au centre commercial) ; de dégradations gratuites contre les biens (graffitis), de viols collectifs : "Le vol est annexe, c'est la dépouille. Ça commence très jeune, douze ans... Deux choses les remettent en place : la mise en ménage et la naissance du premier enfant" (le commissaire de police).

## L'ENQUÊTE

### Méthode

L'enquête s'est déroulée de janvier à mars 1991, c'est-à-dire durant la guerre du Golfe. Plusieurs outils d'investigation ont été retenus, qui constituent autant d'entrées pour l'analyse :

- La conduite de 25 entretiens semi-directifs effectués auprès des familles, le plus souvent à leur domicile, longs de deux à trois heures chacun, à l'aide d'un guide d'entretien et à partir d'un échantillon indicatif par quotas, représentatif de la diversité de la population de ces deux zones (nationalité, profil d'intégration, taille de la famille, secteur d'activité et catégorie socioprofessionnelle des parents).

- La mise en place d'une enquête d'environnement (une quinzaine d'entretiens libres) auprès d'institutions diversement impliquées dans les quartiers (commissaire de police, adjoints au maire, travailleurs sociaux, associations étrangères, respon-

sables socio-éducatifs municipaux, animateurs sportifs, agence pour l'emploi, médecins de PMI...).

- Enfin, le recueil d'informations sur la ville et les quartiers (sources statistiques, rapports) nous a permis de mieux situer les données relatives à ces quartiers dans la ville, aux écoles dans les quartiers, aux familles dans les écoles.

## Déroulement de l'enquête

La nature du thème (relations familles-écoles-quartiers) nous a incités à accorder une attention particulière à la vie familiale et aux éléments d'environ-

## Caractéristiques des sites choisis

■ Corbeil	40 000 hab.	
■ Tarterêts	10 000 hab.	(25 % de la population)
■ La Nacelle	1 700 hab.	(< 5 % de la population)

### Population scolaire

Tarterêts	3 143	38,8 % d'enfants étrangers avec des pointes > 70 % dans certaines écoles
La Nacelle	939	30 % d'enfants étrangers

### Nationalités représentées

Effectif	1 504	
Pourcentage :		36,84 % de la population totale

### Classement par ordre décroissant :

- Portugais
- Algériens
- Africains francophones
- Marocains
- Sud-est asiatique
- Tunisiens
- Africains non francophones
- Espagnols

### Situations à l'école primaire : % par classe

- Sur 41 élèves de CP, 16,40 % ont un retard de un, deux ans et plus.
- Sur 56 élèves de CE1, 25,11 % ont un retard de un, deux ans et plus
- Sur 86 élèves de CM2, 39,09 % ont un retard de un, deux ans et plus.

nement, c'est-à-dire à sortir de l'école pour mieux mesurer son image et son rôle dans les processus d'intégration.

Dans son ensemble, l'enquête s'est déroulée avec succès : très bon accueil des familles sur un sujet comme l'École, considéré par elles comme noble entre tous, car elles ont généralement beaucoup d'attentes envers celle-ci. Mais l'éloignement des deux quartiers par rapport au centre ville, l'état de certains immeubles (notamment les parties communes) décrits par les enquêteurs ("*odeur nauséabonde*", "*forte odeur d'urine et de poussière*", "*état de saleté indescriptible dans des escaliers sans lumière*", "*portes et boîtes aux lettres défoncées*"), peuvent expliquer la réticence initiale de certains d'entre eux à aller dans quelques familles.

Ces difficultés vaincues, l'expérience de l'entretien a souvent été couronnée de succès : intérêt des familles pour l'enquête, implication occasionnelle des enfants pour compléter les réponses des parents ou se substituer à eux s'ils ne comprenaient pas, qualité de l'accueil (thé, gâteau, demande de revenir les voir). Les cas de refus ont été rares (quelques familles turques), bien que les familles aient été choisies, non pour leur démarche promotionnelle exemplaire, mais pour la diversité de leurs modes d'intégration (positive ou négative) au quartier et à l'école.

Les entretiens d'environnement ont aussi été d'une grande richesse : analyse des deux contextes et de leurs populations, bilan de l'action menée, images contrastées et discours à plusieurs voix sur une même situation. Des questions en sont issues : quel partenariat développer avec l'Éducation nationale ? Comment dégager du temps pour rencontrer les familles, car les perturbations sont souvent d'ordre familial ? Comment ouvrir davantage l'école sur le quartier ?

## ANALYSE DES DONNÉES

### Données signalétiques

L'enquête auprès des familles a permis de recueillir 25 entretiens, constitués comme suit :

#### ● *Nationalités*

Trois familles portugaises, quatre algériennes, trois marocaines, deux turques, une malienne, deux mauritaniennes, une sénégalaise, deux zairoises, une congolaise, une camerounaise, une haïtienne, une française des Antilles, trois françaises "de souche".

#### ● *Âge des parents*

La moyenne d'âge se situe entre 35 et 40 ans, mais on constate de grands écarts d'âges chez les

Africains noirs polygames, où il n'est pas rare de compter 30 ans d'écart entre le père et la plus jeune des deux épouses. Certains pères ont de "vrais-faux" papiers (empruntés à d'autres ?) et se retrouvent ainsi à la retraite assez jeunes, semble-t-il, en fonction de leur âge "administratif" de 65 ans.

#### ● *Nombre d'enfants*

La taille des familles est souvent importante, y compris chez les Français "de souche", sauf chez les Turcs lorsqu'ils ont pris des distances avec l'islam (deux ou trois enfants), chez les Africains noirs de culture catholique quand leur niveau d'études s'élève et chez les Portugais (trois enfants en moyenne). On est souvent surpris par la taille des familles africaines polygames (venant du Mali, de Mauritanie ou du Sénégal), dont le nombre d'enfants (quatorze en moyenne dans l'enquête) est le double de celui des familles maghrébines (sept en moyenne dans l'enquête), logées dans un HLM dont la taille ne dépasse pas le F4 ou le F5... Il faut aussi noter l'existence de plusieurs familles vivant sous le même toit, car il n'est pas rare que les frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs des parents vivent avec ou sans enfants au domicile de la famille arrivée la première (Zairois, Antillais, Camerounais).

#### ● *Professions*

Chez les hommes, le secteur du bâtiment occupe surtout les Portugais (maçons, soudeurs, menuisiers), les Maghrébins (ouvriers du bâtiment, conducteurs d'engins, ouvriers sur des chantiers de travaux publics) et les Turcs (poseurs de câbles). Chez les Africains noirs de culture musulmane, nombreux sont éboueurs à la ville de Paris (certains sont naturalisés ou en voie de naturalisation, ils sont originaires du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie). La diversification des professions est plus grande chez les autres nationalités (un professeur de physique zairois, un cariste zairois, un Français d'origine congolaise fonctionnaire des PTT, un Turc devenu cordonnier).

Les femmes sont le plus souvent mères au foyer (leur grand nombre d'enfants et la conception souvent traditionnelle de la famille en est une cause), femmes de service dans une collectivité, avec quelques professions plus qualifiées dans une famille congolaise (infirmière de nuit), camerounaise (assistante de cinéma) et marocaine (nourrice agréée, ancienne institutrice au Maroc). Leur niveau scolaire est généralement plus élevé que celui des hommes (école primaire au pays).

#### ● *Insertion dans le quartier*

La plupart des familles se sont installées dans les quartiers des Tarterêts et de la Nacelle durant la décennie 1980, à l'exception des Zairois, d'arrivée plus récente. Elles vivent en majorité dans des logements de type HLM ("logement français") : F3, F4 ou F5. La taille du logement n'est pas toujours en

rapport avec la taille de la famille, notamment chez les Africains noirs arrivés dans le quartier il y a une dizaine d'années, à un moment où la taille de la famille était plus réduite, ou à l'inverse chez les familles plus restreintes mais de niveau culturel plus élevé, logées plus au large. Certains de ces logements ont fait l'objet d'une rénovation extérieure, mais l'intérieur laisse souvent à désirer, notamment les parties communes. Quelques familles soit vivent dans de vieux immeubles dégradés, soit ont accédé à la propriété.

Pour certains, l'installation dans le quartier a été une promotion (Africains noirs), pour d'autres elle s'est faite à reculons (Portugais qui déclarent n'avoir aucune relation avec les gens du quartier), du fait de l'accroissement de la taille de la famille (*"le problème, c'est le quartier"*).

L'insertion dans le quartier est assez faible chez les parents. Ceux-ci ont beaucoup de relations avec le pays d'origine (enfants aînés restés au pays pour s'occuper des grands-parents, courrier, téléphone), même s'ils n'envisagent que rarement d'y rentrer. Mais ils ont peu de relations de voisinage (*"bonjour, ça va ?"*), préférant se fréquenter entre amis de la même région ou du même village (Turcs, Zaïrois, femmes maghrébines), parfois par le canal d'associations (l'ATAF, chez les Africains noirs), y compris chez les Français "de souche" (*"Association des Ch'timis de l'Essonne"*).

Les familles portugaises semblent avoir le moins de contacts avec leurs voisins et rester plus repliées sur la cellule familiale. La pratique religieuse musulmane, assez discrète, est surtout le fait des Africains noirs (fréquentation de la salle de prière, prières du vendredi à la maison). Les Maghrébins, moins pratiquants, sont plus attachés à l'existence de cours d'arabe (ou parfois de Coran ?) pour leurs enfants, diffusés par la voie associative. Un Turc adulte fait allusion à l'intégrisme qui a gagné son père et provoque des conflits de générations (le cordonnier). Chez les chrétiens, quelques mouvements religieux (charismatiques) sont fréquentés par les Zaïrois et Haïtiens. Les Africains noirs déclarent participer assidûment aux fêtes de quartier organisées par la municipalité. Quelques mères de famille suivent des cours d'alphabétisation.

Chez les enfants, la bibliothèque (ou le bibliobus) est un lieu fréquemment nommé par les parents lors des entretiens (peut-être aussi pour fournir les réponses qu'ils jugent souhaitables), suivie par les clubs de sport (football, rugby, volley-ball, judo), la MJC de Corbeil, la médiathèque, la maison de quartier, les cours de soutien scolaire organisés par le FAS (chez les Maghrébins), les cours d'arabe, de turc et de portugais. Les familles plus cultivées qui n'ont pas de contacts dans le quartier et déclarent avoir une vie sociale avec des amis "intellectuels"

(selon le terme du professeur de physique zaïrois) font faire d'autres activités à leurs enfants : musique, danse (fonctionnaire PTT d'origine congolaise, mère infirmière) et ne laissent pas les enfants jouer dans la rue (*"Ils ne traînent pas dans les rues comme beaucoup d'autres"*, un Portugais, niveau bac).

Mais pour beaucoup de parents, issus d'une culture non pas ouvrière mais rurale, l'essentiel c'est de ne pas avoir de problèmes avec l'extérieur (école, police).

### Relations parents-enfants et vie familiale

La coupure entre générations est d'autant plus accentuée que le niveau scolaire des parents est faible, que la taille de la famille est ressentie comme un poids ou que la famille a des problèmes de couple (*"Déjà que mes parents n'arrivent pas à assumer leurs problèmes tout seuls, alors les miens, il faut que je les règle moi-même. Je ne leur parle pas des miens"* (Fils aîné d'une famille algérienne dont les parents *"ne se parlent plus"*)).

## Beaucoup de familles interrogées se perçoivent comme "ayant plutôt réussi", alors que l'École les considère en situation d'échec

L'absence du père dans l'organisation de la vie familiale est plutôt la norme. Dans les familles africaines, le père est à la fois respecté, peu présent dans la vie familiale quotidienne et harassé par les horaires de travail, les transports (départ à 4 heures du matin pour les éboueurs de la ville de Paris, retour vers 16-17 heures) et le bruit dans un appartement surpeuplé (quatorze enfants en moyenne dans un F4). Le dialogue est plus riche dans les familles plus restreintes, là où le père et la mère s'investissent davantage dans l'éducation des enfants (Portugais, Turcs, quelques familles maghrébines).

Les aînés occupent un rôle primordial dans les familles : aide scolaire, mais aussi garde des plus petits, aide à la mère pour les démarches, accompagnement des petits à l'école ou à la bibliothèque, cuisine, ménage, courses, aide des petits pour les repas, la toilette et l'habillage, jeux... Bien que l'assiduité scolaire soit déclarée régulière, dans une famille l'aîné manque l'école pour garder son petit frère quand sa mère va à l'hôpital. Certaines aînées, ayant quitté l'école après la 5<sup>ème</sup>, n'ont comme acti-

vité que l'assistance ménagère de la mère (une Sénégalaise, une Française "de souche"), ce qui accentue la différenciation par sexe dans l'entrée à la vie professionnelle.

Le suivi scolaire est assuré soit par les aînés (cas le plus fréquent, notamment quand les parents sont analphabètes ou non scolarisés en français), soit par des cours de soutien scolaire, soit par l'un ou l'autre

des parents (dans les milieux où ils sont plus scolarisés). Peu d'enfants vont à l'étude pour préparer leurs devoirs, ce qui s'explique par le nombre important de mères au foyer.

La plupart des enquêteurs ont noté l'omniprésence de la télévision dans la vie familiale : allumée en permanence lors des entretiens, c'est en quelque sorte le foyer autour duquel se retrouve toute la famille. Mais beaucoup de parents semblent se féliciter de la fonction pacificatrice de la télévision ("*Jamais de problèmes*" ; "*Mon fils aîné ne travaille pas, il regarde tard le soir et dort toute la matinée. Pas de problèmes*").

## Incompréhensions

*Au cours de l'enquête, certains malentendus entre enseignants et parents ont été relevés. En voici deux exemples.*

■ *"J'ai rendu visite à une famille zairoise décrite comme polygame par l'école. J'ai été reçue par un homme de 35 ans entouré de deux femmes ; un homme de 25 ans est rentré du travail à la fin de l'entretien... Les deux hommes portent le même nom parce qu'ils sont frères. Tous les enfants portent ce même nom ; quand l'une des femmes se présente à l'école, elle ramène tous les enfants de la famille... A la fin de l'entretien j'ai posé quelques questions personnelles, sur le fait que les Zairois sont catholiques dans une très forte majorité, et qu'il y a donc peu de cas de polygamie..."*

*"Cette famille turque était décrite par l'école comme non intégrable, la mère refusant d'apprendre le français et d'envoyer sa fille à l'école maternelle l'après-midi, faisant montre d'un très mauvais caractère lorsque l'institutrice demandait plus d'assiduité... C'est ainsi que j'ai appris que la petite fille n'allait pas à l'école l'après-midi parce qu'elle était couchée "par terre", selon l'expression des parents. Comme elle avait des ennus respiratoires sérieux, la mère pensait qu'il était préférable de lui faire faire la sieste dans son lit, bien isolé du sol froid. L'institutrice a été avertie de cette donnée et a pu dialoguer avec le père... Je crois pouvoir dire qu'à partir de cet entretien, l'absentéisme de la petite fille s'est raréfié."*

## Relations avec l'école

La plupart des parents ont beaucoup d'attentes envers l'école. Elle suscite le respect, notamment l'école élémentaire quand les parents n'ont jamais été scolarisés. L'école idéale, pour beaucoup, c'est l'école élémentaire traditionnelle, où l'on apprend à lire, écrire et compter ("*Les petits n'apprennent rien car ils sont en maternelle*"... "*je ne sais pas pourquoi ils reviennent parfois avec les pieds peints*"), avec des méthodes anciennes ("*Nous, on ne peut pas apprendre à lire sans connaître l'alphabet*").

La réussite scolaire, très directement liée au niveau de scolarisation des parents, à la structuration de la famille et à l'investissement de celle-ci dans le soutien scolaire des enfants, est plutôt meilleure chez les filles que chez les garçons. Des difficultés en français sont souvent mentionnées et les résultats scolaires des enfants par familles ne sont pas homogènes, même si une tendance se dessine (dans une famille, un ou deux enfants ont des difficultés particulières). Mais on trouve beaucoup de cas de bonne organisation familiale (malgré des revenus modestes et des familles très nombreuses), couplée avec l'échec scolaire.

On constate également que la réussite et l'échec scolaires sont perçus différemment par les parents et par les enseignants : pour des parents qui n'ont jamais été scolarisés et n'ont suivi que quelques années de primaire au pays, le fait que les enfants aillent en classe jusqu'en 3<sup>ème</sup> ou 2<sup>nde</sup> est déjà perçu comme une réussite. De même, certaines professions, pourtant considérées comme modestes par les Français, sont valorisées à leurs yeux ("*Elles trouveront un bon métier après leurs études. Deux veulent être aides-soignantes, une secrétaire*"). Des qualifications de couturière, d'infirmière (ou d'aide-soignante) sont hautement appréciées par les parents pour les filles. Le métier d'enseignant est au sommet de la hiérarchie. Pour les garçons, les parents ont moins de repères et le chômage semble les frapper encore davantage (mais les "stages" sont considérés

comme un emploi valorisant par les parents).

L'École, en laquelle les parents ont souvent la plus grande confiance et placent tous leurs espoirs (*"L'École c'est la première chose"*), est aussi conçue comme une ouverture d'esprit, mais à la condition qu'il n'y ait pas de "vagues" (*"Du moment qu'ils ne ramènent pas quelque chose pour m'embêter, je suis content"*). La plupart se déclarent satisfaits (opposant ainsi l'école et la rue) et semblent attentifs aux relations qu'ils peuvent avoir avec les enseignants (réunions de parents d'élèves, signalement des difficultés scolaires des enfants). Mais la question du passage de l'école au travail est rarement évoquée (ce qui s'explique aussi par la jeunesse des familles et des enfants).

LAURENT TANGREMAIRE DE CORBEIL



Le quartier de la Nacelle

## QUELLES LEÇONS TIRER DE CETTE EXPÉRIENCE ?

L'un des acquis de la sociologie de l'éducation par rapport aux conceptions de l'École de Jules Ferry, est de nous avoir enseigné qu'il ne suffit pas de créer l'égalité d'accès à l'École pour donner sa chance à chacun, indépendamment de son patrimoine culturel. L'étude effectuée ici le démontre amplement. Mais elle va aussi au-delà.

Elle illustre combien il est important, pour les enseignants, de sortir de l'école pour s'intéresser au quartier, à titre pédagogique et comme formation à la recherche de terrain. A l'inverse, il importe de réconcilier les familles et les quartiers avec les écoles et de les appréhender globalement, car l'intégration est un processus social qui ne se divise pas.

Un autre enseignement de cette enquête est la diversité des situations rencontrées : il n'y a pas de déterminisme par nationalité, contrairement à un imaginaire fortement répandu, mais des situations concrètes d'intégration où entrent en jeu le rôle des acteurs sociaux, l'existence ou non de projets pour "s'en sortir", la fourniture par l'école de repères fondamentaux et communs à tous. La connaissance des cultures d'origine, sans toutefois insister sur la différence culturelle, peut aussi permettre aux enseignants de regarder au-delà de l'école quand la pédagogie traditionnelle ne suffit plus à porter l'ensemble d'une classe d'âge au niveau requis, et là où les enfants apprennent aussi beaucoup au dehors de l'école sans pouvoir articuler les différents savoirs.

Un autre élément plus inattendu est la non-correspondance entre la perception de la réussite globale de la famille par les intéressés eux-mêmes et par les enseignants-enquêteurs : beaucoup de familles interviewées se perçoivent comme ayant "plutôt réussi" par rapport à leur point de départ, des enfants marginalisés à l'école et en échec scolaire ne sont pas nécessairement marginalisés dans le quartier, et la famille dont ils sont issus est souvent bien structurée quant à l'organisation matérielle de la vie quotidienne. Ce qui pose problème, c'est souvent l'absence de mobilisation des parents les plus démunis dans le cursus scolaire des enfants (certains pensent que du moment que les enfants vont à l'école régulièrement tout va bien et que cela suffit) ; l'absence de projet à long terme pour leurs enfants ; l'absence de projet d'avenir ou d'orientation chez les enfants en difficulté ; l'absence de modèle adulte valorisé, de motivation familiale dans la réussite des enfants, perçue comme un idéal improbable à atteindre.

Parmi les retombées d'une telle recherche orientée vers l'action, un transfert de connaissances entre le chercheur et l'enseignant, faisant aussi de ce dernier un observateur, peut permettre d'avoir un regard neuf sur des situations difficiles et de réinvestir les résultats des travaux d'enquête : formation à la micro-pédagogie, repérage des pratiques, réflexion sur les cas marginaux et sur les facteurs de l'échec scolaire, formation à l'enquête, diffusion de l'information, publication. A cet égard, la dynamique mise en œuvre par l'Observatoire des pratiques d'intégration à Corbeil a été aussi importante que les données recueillies.

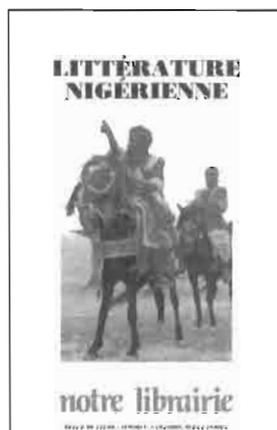
# Littératures Francophones

d'AFRIQUE, de l'OCÉAN INDIEN et des CARAÏBES

*De nouveaux horizons à découvrir...*



## une revue : **Notre Librairie**



- des numéros thématiques
- des numéros consacrés à des littératures nationales
- des numéros bibliographiques

*en vente à la FNAC Forum,  
l'Harmattan et Présence Africaine.*



## des expositions :

- Amadou Hampâté Bâ
- Littératures d'Afrique noire de A à Z
- Littératures de l'Océan Indien
- Littératures des Caraïbes
- Littératures du Maghreb



**Club des Lecteurs d'Expression Française**

57, boulevard des Invalides 75007 PARIS ☎ 47.83.14.38,39,40

## LA FUREUR D'ÉCRIRE

*"Ecrire avec des écrivains", tel est le titre du colloque qui vient de se tenir en octobre à Montpellier, sur les ateliers d'écriture animés par des écrivains.*

*Qu'appelle-t-on atelier d'écriture ? "Voilà la question à laquelle on ne doit jamais répondre, et surtout pas à la place de celui qui y participe", pense Jean-Pierre Depétris, écrivain à Marseille.*

*Ces ateliers représentent en fait une démarche multiforme, difficile à cerner et à évaluer. Ce que l'on peut dire sans risquer de les trahir, c'est qu'ils existent depuis longtemps, qu'ils se développent aujourd'hui de façon considérable, qu'un bon nombre d'auteurs sont attirés par des actions auprès d'un public spécifique – principalement les jeunes et les personnes en difficulté –, qu'ils sont animés par des formateurs, des enseignants ou des écrivains, qu'ils se pratiquent aussi bien en milieu scolaire que dans les quartiers et les entreprises.*

*Ainsi trouve-t-on un atelier de cheminotes au comité d'établissement SNCF ; un autre à Evry, en milieu scolaire, animé par deux jeunes scénaristes pour la réalisation des scénarios d'un court métrage, Roues libres, et du long métrage Bande à part. Les expériences sont multiples et d'une totale diversité. Nous en relaterons une dans un quartier de Grenoble, auprès des femmes, et une autre dans un collège en ZEP, à Montpellier.*

## UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE SUR L'ÉCRIT

**P**ARFUM de la Terre" anime deux ateliers de lecture-écriture au quartier Chorier-Bériat de Grenoble, un pour les enfants et un pour les femmes. Certains enfants viennent d'autres quar-

tiers : Fontaine, Mistral, Ville-neuve, etc.

Les ateliers à l'intention des jeunes constituent une manière efficace de lutter contre l'illettrisme et l'échec scolaire. Ils sont consa-

crés à la découverte de la lecture et de l'écriture. Parallèlement est apportée une aide aux enfants du primaire et secondaire en grandes difficultés scolaires. Ce soutien – aide aux devoirs – exige un accompagnement presque individualisé.

Lors de la lecture, le livre est présenté comme un instrument ludique ; on essaie de débarrasser les jeunes de l'appréhension qu'ils peuvent en avoir. On part de l'oral pour arriver à la découverte des mots et de l'écriture. Ainsi, ils peuvent progressivement développer leur expression et leur créativité. Les supports pédagogiques sont le livre (poésie, romans, périodiques), bien sûr, mais aussi le magnétophone, l'appareil photographique, etc.

### Une saison en banlieue pour écrire

Pendant l'été 1991, les jeunes participants ont écrit des poèmes publiés dans un livre : *Ecritures sensibles*. Cette réalisation a eu lieu dans le cadre de l'opération *Une saison en banlieue*, lancée par la Direction du livre et de la lecture et qui impliquait la création de cent ateliers d'écriture sur toute la France pour développer le goût des livres et de l'écriture chez les jeunes ne partant pas en vacances. Deux expériences ont donc fonctionné pendant deux mois, l'une pour les jeunes de 8 à 14 ans, l'autre pour les 16-21 ans.

Le thème, choisi ensemble, était celui du voyage. Il a été développé séance après séance, partant du voyage à l'étranger, des vacances, du Maghreb, pour revenir au quartier, sans oublier le rêve, l'imaginaire et la recherche de l'identité. Cette thématique a ainsi suivi le va-et-vient dans "l'entre-deux", propre

à la situation des immigrés. Voyage entre deux saisons, deux cultures, deux univers, dans l'interstice où se situe l'espace sensible de la création. Une véritable incursion-évasion dans la poésie.

La correction des textes s'est faite avec les participants dans un désir de cohérence et de compré-

hension pour le lecteur, mais en gardant le plus souvent la première vision, plus spontanée et poétique. Une qualité littéraire optimale a été recherchée en mêlant les textes réellement poétiques à ceux de jeunes moins expérimentés, de façon que cette juxtaposition donne du relief à l'acte de chacun. Le

recueil *Ecritures sensibles – voyage dans l'entre-deux* était né.

Les auteurs se sont impliqués directement dans la diffusion et la vente de leur ouvrage, en le lisant publiquement dans le cadre de la manifestation "La fureur de lire". Par ailleurs, les jeunes s'entraînent régulièrement à la lecture publique

## PARFUM DE LA TERRE

■ Cette association de Grenobloises issues de l'immigration a fêté fin novembre ses dix années d'existence.

Son histoire, déjà longue, s'est ébauchée en 1974 avec un groupe de femmes du centre social du quartier Chorier Bériat. Celles-ci ont été ensuite les premières, lorsque cela a été juridiquement possible, à se structurer en association de femmes immigrées.

Le premier grand axe de leur action a été la solidarité sociale et l'aide à l'insertion. Dans ce cadre s'est effectué l'accueil, qu'elles ont toujours considéré comme le moyen privilégié pour rencontrer les gens. L'accueil se conjugait avec un travail d'information – sociale, médicale, économique et juridique –, d'orientation, de formation et d'insertion économique. Ces différents modes d'intervention se sont succédés dans le temps, suivant l'évolution des femmes, et toujours avec la volonté de "ne pas saucissonner" les actions mais de garder une approche globale.

### Dès le départ, un travail sur la langue

L'autre préoccupation centrale de l'association a été dès le départ

un travail sur la langue, à l'origine des multiples actions culturelles menées auprès des femmes mais aussi des jeunes.

Contestant le travail social "traditionnel" à l'égard des immigrées, elle a impulsé de nombreuses idées et expérimenté de nouvelles méthodes pédagogiques et culturelles : apprentissage du français à partir de l'expérience vécue, implication des gens en tenant compte de leurs savoirs, etc.

D'abord, il fallait apprendre aux femmes à se réunir pour parler réellement et exprimer leurs besoins et pas seulement "papoter". Pendant des années, *Parfum de la Terre* a traité de questions qui les intéressent particulièrement : la santé, la contraception... De solides relations se sont créées.

Parmi les divers ateliers d'éveil artistique mis en place – danse, musique, conte –, l'idée vint de faire du théâtre pour s'obliger à s'exprimer en français, d'abord entre soi puis devant un public. L'apprentissage du français se faisait aussi par la cuisine : chaque femme devenait animatrice pour présenter son plat. L'enseignant était devenu enseignant.

Les contes représentaient un support d'enseignement très

apprécié. Les femmes les racontaient dans les bibliothèques. En 1979, elles ont réalisé un recueil de contes : *Le parfum de la terre écrit dans leur langue d'origine : portugais, italien, arabe, français...* Elles ont aussi participé à l'écriture d'un livre de poésie : *Paroles maghrébines*. Ce travail sur l'écriture continue actuellement avec deux ateliers de lecture et d'écriture.

A l'occasion de son anniversaire, *Parfum de la terre* éprouve le besoin de regarder en arrière, de se pencher sur son histoire qui appartient à la mémoire collective de l'immigration féminine. Elle réfléchit également au devenir des associations de femmes de l'immigration après dix ans d'existence juridique. Qu'ont-elles apporté, quel rôle veut-on leur donner ou se donnent-elles ? Ont-elles encore une force de proposition ? Quel avenir ont-elles avec les autres femmes ? Comment tisser des liens de solidarité avec les autres associations ?

Des questions auxquelles *Parfum de la Terre* trouvera peut-être des réponses grâce à la constitution d'un groupe de travail qui contribuera, avec d'autres associations, à la préparation du projet de "Charte de la solidarité" pour la quatrième Conférence mondiale sur la femme, à Pékin en 1995.

par le biais du théâtre mais aussi en se produisant dans les bibliothèques, MJC, foyers de jeunes, lycées, etc.

Les représentations d'Écritures sensibles-voyage dans l'entre-deux ont occasionné l'invitation par le consulat de Tunisie à un voyage pour des jeunes du groupe.

### Rencontres littéraires, lectures à domicile, mémoires d'illettrées, de multiples voix pour l'écriture

L'atelier avec les femmes est aussi l'occasion d'échanges. Ainsi, l'Institut culturel italien vient d'accueillir une rencontre littéraire sur le thème de l'écriture frontalière. Les femmes de Parfum de la Terre y ont lu leurs textes qui doivent être publiés prochainement.

Cet été, au Festival national culturel de la femme à Hammamet en Tunisie, a été présenté le travail des ateliers d'écriture : des textes de ces femmes ont été lus lors d'une soirée poésie.

Enfin, dans le cadre de l'atelier, est amorcée une recherche sur "l'écriture frontalière" et la féminité des écritures.

Afin de sensibiliser à la lecture les familles, en particulier maghrébines, Parfum de la Terre se propose de poursuivre l'action dans trois axes : lecture à domicile, donnant aux familles l'occasion de découvrir et d'apprécier ensemble les livres. Cet apprentissage devra permettre aux parents de mieux suivre l'éducation de leurs enfants. Sont aussi prévus des échanges

LA CHAMBRE NOIRE/RICHARD BRUSTON



autour de lectures publiques avec des professionnels du livre et, en prolongement de ces lectures, des rencontres littéraires avec des écrivains afin d'ouvrir un espace nouveau de confrontation et d'échange entre des publics variés.

Des rencontres littéraires avec des femmes écrivains ont déjà été organisées. Emna Bel Hadj Yahia a présenté dernièrement son roman *Chroniques frontalières*<sup>2</sup>. Parfum de la Terre s'est aussi rendue à Montpellier à différents colloques, tels que "*Femmes, Méditerranée et écriture*" (avril 1992) organisé par la FETE<sup>3</sup>, et "*Ecrire avec les écrivains*" (octobre 1992) organisé par la Direction du livre et de la lecture.

En outre, pour les femmes plus touchées par l'illettrisme et auxquelles l'atelier lecture-écriture ne peut s'adresser, l'association projette un atelier d'expression orale. La richesse de la culture et la

mémoire de ces femmes ne doivent pas être négligées. Le travail consisterait à leur permettre de raconter leur vie quotidienne, de se remémorer leur quartier depuis qu'elles y vivent. Les propos recueillis seraient enregistrés et mis en écriture.

Enfin est prévu un atelier d'écrivains où des sessions d'écriture libre ou thématique stimuleraient les personnes intéressées par ce mode d'expression. Leurs projets d'écriture seraient accueillis et éventuellement édités.

*Propos recueillis  
auprès de Chérifa Ben Achour*

1  
Zs 50, rue Ampère - 38000 Grenoble

2  
Ed. Noël Blandin, Paris, 1992.

3  
FETE - Femmes et théâtre en Europe. Montpellier.

## UN ÉCRIVAIN AU COLLÈGE

**Hervé Piekarski**¹. – J'ai animé plusieurs ateliers : l'un à Montpellier au quartier de la Paillade, pendant plus de deux ans avec Peuple et Culture, dans le cadre d'un stage d'insertion auprès de jeunes en extrême difficulté ; ensuite, un autre dans un quartier DSQ de la banlieue de Béziers. Actuellement, je suis en résidence depuis deux ans au collège des Escholiers de la Mosson à Montpellier. Le travail réalisé dans l'atelier qui a été mis sur pied a abouti au livre : *La beauté du givre*.

Au cours de ces diverses expériences, j'ai évolué dans ma manière de concevoir l'animation d'un atelier. Pendant ma première année au collège, j'ai agi en partenariat avec un professeur qui avait choisi une classe. La présence de l'enseignant a donné à l'atelier une dimension un peu scolaire, je sentais que les élèves ne pouvaient pas donner toute leur mesure. C'est alors que j'ai pris conscience de l'importance d'un groupe restreint pour progresser.

La deuxième année, en 1991-1992, j'ai demandé à la DRAC et au principal de l'établissement d'être seul et de pratiquer des ateliers individuels de deux à quatre élèves.

Je suis présent au collège trois après-midi par semaine ; je fixe des rendez-vous d'une heure aux élèves qui viennent s'inscrire avec leur cahier de textes. Nos rencontres sont donc irrégulières. A la fin de chaque atelier, ils renouvellent ou pas leur inscription pour la semaine suivante. Cette organisation est très importante à mes yeux.

Sur les seize élèves du groupe de la première année, six sont revenus, et quarante-cinq autres se

sont inscrits spontanément. Certains ont rapidement renoncé, d'autres ont fréquenté l'atelier de façon plus ou moins régulière ; un petit noyau d'une vingtaine d'élèves a tenu à venir chaque semaine pendant toute l'année. Cinquante-trois élèves ont signé *La beauté du givre*.

Un facteur important de réussite du travail en atelier est le temps de maturation, qui est énorme. Je tiens à ce qu'il y ait une continuité dans le travail. Deux ans me paraît une durée permettant un travail approfondi.

### – Comment vous situez-vous en tant qu'écrivain par rapport à un professeur de français ?

– Ça n'a rien à voir. L'écrivain est censé avoir une approche particulière du français et trouver un autre biais pour le faire connaître. Ce qui caractérise un écrivain, c'est qu'il a un certain point de vue sur la langue, sur le monde à travers la langue et sur lui à travers le monde. Sinon, il n'est pas un écrivain sérieux et ne peut pas être en mesure d'animer efficacement un atelier d'écriture. L'enseignant est là pour transmettre un savoir que les jeunes sont tenus d'ingurgiter. Professeurs et écrivains doivent articuler leurs finalités différentes, sans cela il ne peut exister de rapport vivant à la langue.

Je ne viens pas avec un savoir à transmettre mais avec l'expérience d'un écrivain, de quelqu'un qui se coltine la littérature depuis des années. Cette expérience n'est pas transmissible mais partageable, elle me met en mesure de partager des moments d'écriture et de création, qui ne sont pas des moments d'apprentissage.



### – Vous devez forcément passer par l'apprentissage de certaines règles de français ?

– Je n'ai jamais parlé d'orthographe ; de grammaire, oui, mais pas en terme d'apprentissage dans la mesure où je pense que les règles fondamentales sont profondément sues par tous. Toute personne qui parle sait dans ses tripes ce qu'est la relation entre un sujet et un verbe, se sert d'un complément d'objet direct. Reste à réactiver cette connaissance et à la faire passer dans l'écrit ; il s'agit plus d'un travail de réappropriation d'un savoir antérieur que d'un apprentissage.

En classe, l'élève apprend des règles qui font l'objet d'un savoir laborieux ; je viens après ce savoir, ou à côté de lui, pour le réactiver, un peu comme un maître de gymnastique qui réactiverait des muscles endormis par manque d'usage.

Je travaille avec eux la grammaire à la manière d'un bricoleur du dimanche qui façonne ses pièces de bois pour fabriquer des étagères. Je leur présente la syntaxe comme un jeu, comme un outil ludique. A l'atelier d'écriture, on apprend à se servir des règles, à en utiliser toutes les puissances, les modalités, les richesses et subtilités.

J'ai été dès le départ très clair à ce sujet : le but d'un atelier n'est pas de faire des progrès en français. Créer, dire quelque chose, ne signifie pas bien parler en rédaction ou oralement. La littérature est tout à fait autre chose que l'usage quoti-

dien de la langue. Tout le monde possède ses mots, chacun a un champ lexical qui est le sien, à la fois individuel et de groupe ; ce champ est réduit pour tous mais utilisable et variable à l'infini. J'ai introduit depuis quelque temps un élément nouveau d'enrichissement du vocabulaire, l'usage du dictionnaire. A une "primo-arrivante" qui se plaignait de son manque de vocabulaire, j'ai conseillé de fouiller dans le dictionnaire, d'apprendre des mots et, si ça l'amuse, de les employer.

**– On distingue souvent les ateliers d'expression de ceux d'apprentissage de la langue, que pensez-vous de cette distinction ?**

– Je crois qu'en s'exprimant, on apprend la langue et en apprenant la langue, on s'exprime. Ce qu'il faut trouver, c'est un troisième lieu où il s'agirait d'autre chose que de pure expression au sens artistique et expressionniste.

L'objectif de l'atelier est de chercher avec chacun individuellement la voix qui pourrait lui être propre.

Ce ne sont pas tant les trouvailles ou les poèmes rêvés qui m'intéressent que ces petits paquets d'authenticité et de paroles vécues ; c'est d'arriver à prendre possession de sa parole à l'intérieur de la langue.

**– Quelles sont les limites de l'atelier d'écriture ?**

– Ce sont celles que l'enfant pose ; ce n'est pas à moi de les fixer. Un philosophe disait : "*Les limites de notre monde sont les limites de notre langage*". Les limites pour un enfant en une heure d'atelier vont être celles de son langage pendant cette heure. Je suis d'ailleurs tenté de dire qu'il n'y en a pas ; c'est l'enfant qui invente ses propres limites.

**– Effectuez-vous un travail de lecture ?**

– Dans un premier temps, il n'a pas été question de lecture en atelier mais, à la fin de l'année, j'ai commencé avec certains une approche de textes poétiques ou philosophiques. Cette année, j'ai l'intention de creuser davantage cette dimension avec ceux qui le désirent.

J'introduis les enfants à la lecture en présentant les écrivains, non pas comme des gens à imiter ou à vénérer, mais comme des *alter ego* qui écrivent, comme eux. Il faut cependant éviter la confusion consistant à leur faire croire qu'ils sont écrivains : "*L'écrivain fait comme toi, mais tu ne fais pas comme l'écrivain*". Cela ne veut pas dire qu'ils ne le seront jamais, ce qu'on avait trop tendance à nous inculquer lorsque j'étais élève, mais il faut absolument éviter le piège de fabriquer des Minou Drouet.

**– Y a-t-il concertation entre écrivains sur une méthodologie à adopter ?**

– Non, la liberté doit être totale, c'est la condition pour réussir. Il y a autant d'ateliers d'écriture que de participants et d'animateurs. C'est complètement protéiforme.

Je pense à Michaël Glück qui intervenait aussi dans la région Languedoc-Roussillon et dont les ateliers avaient les formes les plus diverses. Ainsi, à Lunel, il animait un atelier avec d'autres artistes, danseurs et photographes. Les mots et les phrases trouvés avec l'écrivain étaient transformés en mouvements chorégraphiques. Ainsi se rencontrent des gens parlant une langue différente avec des jeunes en difficulté avec le langage.

Michaël Glück conduisait également un travail d'écriture avec les élèves de la section d'éducation

spécialisée (SES), donc en extrême difficulté, au collège Frédéric Mistral de Lunel. Chaque semaine, il retrouvait quinze élèves et leur enseignante de français, engagée dans l'aventure. Comme vous le voyez, les voies vers l'écriture sont multiples...

**– Comment ressentez-vous ce statut d'écrivain en milieu scolaire ? Vous devez influencer énormément les jeunes par votre manière d'aborder les mots ?**

– J'essaie de casser la représentation mythique de l'écrivain, celui dont on voit les bouquins en librairie. Au début, j'étais "Monsieur l'écrivain". Au fil du temps, mon image s'est désacralisée. Je suis reconnu par les élèves, dans tous les sens du mot ; quand je passe dans la cour, on m'interpelle : "*Salut Hervé, on prend rendez-vous...*"

Il n'y a pas de gêne dans la rencontre avec les jeunes lorsqu'elle se réalise autour d'une réalité commune : le handicap. Celui qu'ont les jeunes face à la langue a pour analogie le handicap de l'écrivain face au texte à produire.

On influence bien sûr les jeunes. C'est inévitable. J'aime beaucoup la notion de boutique au sens de *bottega* des peintres de la Renaissance italienne. La *bottega*, c'était l'atelier où se trouvaient un maître et des disciples. Les œuvres portaient une marque de l'atelier puisque le maître transmettait son expérience, mais exprimaient leur propre individualité ; il n'y avait pas d'imitation. On fonctionne un peu comme une boutique d'écriture.

*Propos recueillis  
par Elisabeth Chikha*

<sup>1</sup> Hervé Piekarski a publié huit livres depuis 1984. Signations aux éditions Unes : *Ouest, Evangile, Visible à l'œil nu, Icône, Impossibilité régnante, l'Etat d'enfance.*

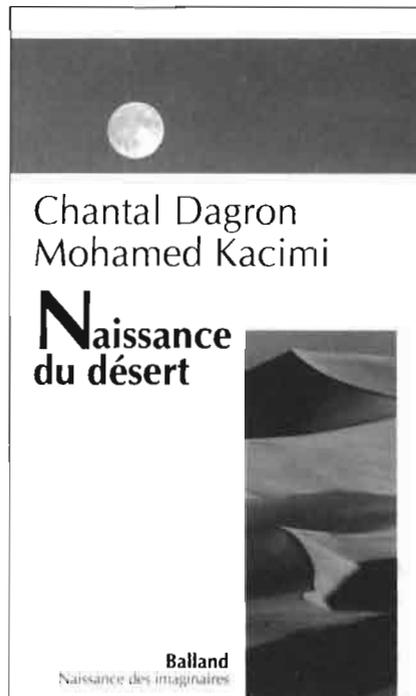
## ESSAIS

Chantal DAGRON  
et Mohamed KACIMI  
**Naissance du désert**

LES auteurs sont connus par un savoureux *Arabe, vous avez dit Arabe ?* (Balland, 1990). Dans le présent essai, il s'agit d'un espace qui pourrait être au cœur de chacun comme lieu de méditation et de silence intérieur : le désert. Livre donc d'évocations, parfois même de méditation sur ces espaces qui font rêver, qui font peur et qui incitent aussi à la conquête. De nos jours ils ne sont pas loin de devenir des poubelles de l'Occident avec les rallyes écrasant la nature et les hommes.

Les auteurs interrogent l'histoire depuis les Grecs et les Romains en passant par les Arabes. Des extraits de textes anciens illustrent ces pages d'une haute tenue et tension : Pline l'Ancien, Diodore de Sicile, Denys d'Alexandrie, Hérodote, mais aussi la Bible, puis Djallal al-Din Rumi, Ibn Khaldoun, les poètes de l'anté-Islam, le Coran. L'érudition des auteurs n'est pas prise en défaut. Simplement, nous aurions aimé trouvé un magnifique poème de Mostefa Lacheraf : "Pays de longue peine", écrit à Fresnes en 1960, et "Terre mystique", paru dans *Départs* en 1952 : "La terre de Dieu, nue et chaude, m'appelle de loin (...). Eternelle vierge fermée à l'eau du ciel".

Cinq temps ponctuent ici l'itinéraire à travers les déserts : Visages, Solitudes, Mémoire, Voix, Chant. Le désert parle. Ernest Psichari, officier méhariste, a même entendu *Les Voix qui crient dans le désert* durant sa conversion en Mauritanie. Le désert est aussi bien le lieu de la tentation (la Tentation de



Jésus est évoquée, bien sûr), que celui du refuge et de la retraite (les Pères du désert).

Il a été parcouru par les expéditions, les explorateurs, mais aussi des imprudents qui y moururent de soif. Après son départ de Thèbes, en marche vers l'Éthiopie, l'armée de Cambyse disparut corps et biens quelque part dans les sables. On n'affronte pas impunément ces espaces d'aridité. Agar n'eut qu'une gourde d'eau pour survivre avec son enfant. Les Pères du désert y ont tenu dans la méditation grâce à leur foi. Le prophète Muhammed y a trouvé sa vocation, répondant à l'appel, lors de sa retraite : "Récite" ! Dès lors, le désert était l'espace privilégié où naissait une ère nouvelle pour les Arabes.

Le désert est souvent terrible et effrayant. Il est la limite, la "terre" des limites sur laquelle Mohammed Dib s'arrête un instant dans *Le Désert sans détour* (Sindbad,

1992). Le romancier pousse jusqu'aux limites et aux extrêmes les interrogations elles-mêmes : interrogations fondamentales face au silence et aux espaces. Mais que reste-t-il du désert ? "Aujourd'hui, disent les auteurs, nous croulons sous la prolifération des frontières, nous mourrons du dogme de l'identité, nous étouffons sous nos "racines". Enfermés dans nos territoires, retranchés derrière nos patrimoines, le désir d'appartenance va-t-il devenir notre seul projet ?" Et : "Quel serait donc la voix qui pourrait à nouveau s'élever du désert pour nous parler au cœur ?" Faut-il encore avoir un cœur de chair et non un cœur de pierre, pour reprendre l'image biblique ?

**Balland, Paris, 1992, 225 p.**

Jean Déjeux

Jean-Claude BARREAU  
**De l'immigration en général  
et de la nation française  
en particulier**

LE dernier livre de Jean-Claude Barreau laisse perplexe. Conformément au titre, il se décompose en deux parties, la première concerne l'immigration sous l'angle des flux (les chiffres, les contrôles). La deuxième partie a la prétention de traiter de "la France", sous l'angle d'un éloge dithyrambique de "l'exception française".

La première partie, qui recoupe d'ailleurs les propos de l'auteur dans son interview au journal *Le Monde* du 6 octobre 1992, ne pose pas de gros problèmes. Que l'immigration ne soit pas arrêtée, c'est évident. Le lecteur, ne disposant pas des outils pour trancher dans un débat d'experts, veut bien souscrire à l'estimation chiffrée des

100 000 entrées annuelles. Il reconnaît volontiers que la transparence sur cette réalité est nécessaire, indispensable, que l'indécision ou la non-exécution de décisions légales sont dangereuses, que tout cela déroule un tapis "sous les pieds de M. Le Pen". Il acquiesce à l'affirmation qu'il faut "préparer les gens [à] l'immigration visible", au métissage (p. 51). Il est également d'accord sur la nécessité d'un contrôle des regroupements familiaux, sur le scandale des femmes et enfants de familles polygames entassés dans un F3. Il s'étonne avec l'auteur de l'arrêt du Conseil d'Etat de 1980 validant en quelque sorte la polygamie pour les "étrangers". Comme lui, il approuve les propositions de février 1992 du Haut Conseil à l'Intégration, suggérant d'interdire l'application en France de lois étrangères qui seraient en contradiction avec celles de la République.

Mais pourquoi, dans cette première partie, ces bouffées de hargne contre tel journaliste, tel démographe, contre tous les "orientalistes" français, à l'exception d'un seul (Gilles Kepel) ? Sur quoi repose l'affirmation que l'Arabie saoudite "tend à contrôler l'islam français" (p. 69) ? Pourquoi tomber dans un antiaméricanisme que l'on peut qualifier de primaire en mettant en parallèle, à propos de la prohibition de l'alcool, les Saoudiens et les Américains : cette mesure, écrit-il, "qui ne pouvait être inventée dans le monde moderne qu'en Amérique" (p. 70), est le symbole de "similitudes mentales entre les sociétés américaine et wahabite". Cette "complicité mentale" expliquerait le fait que les Américains laissent "les Saoudiens œuvrer à la réislamisation de l'Oumma". La phobie antiaméricaine laisse douter du sérieux des

autres démonstrations ; elle prête par exemple aux couples français "les idées anglo-saxonnes à la mode". Nous aurions adopté "l'horrible slogan Dink des yuppies américains", mot qui signifie (je l'ai appris grâce au livre) *double income, no kids* ("double revenu, pas d'enfants"). Ce serait la raison pour laquelle les Français ne feraient plus d'enfants (p. 118-119).

Enfin, on reste sceptique sur la solution miracle d'un super-ministère de la Population qui contrôlerait les flux, gérerait la famille, prendrait en charge les personnes âgées, intégrerait miraculeusement les immigrés, etc., sauf à penser que l'auteur, plus ou moins consciemment, se verrait bien dans le rôle du super-ministre !

N'étant néanmoins pas qualifiée pour discuter des chiffres (les 100 000 arrivées annuelles etc.) et des lettres (OMI, OFPRA, DPM, INED...) de J.-C. Barreau, j'en arrive à la deuxième partie du livre, axée sur l'idée que le modèle français traditionnel d'assimilation pourrait aujourd'hui parfaitement continuer de fonctionner, dès lors que (grâce au grand ministère) les flux seraient contrôlés.

En seulement 64 pages écrites d'une plume haletante qui vous assène en un ensemble pas toujours cohérent des vérités soi-disant irréfutables, cette deuxième partie se présente comme une défense bec et ongles de "l'exception française" et de "la nation intégrante". Napoléon Bonaparte, dont l'invocation étonne par sa fréquence (cf. p. 20, 94, 114, 135, 152, 155), Michelet, les soldats de l'An II, sont appelés à la rescousse. J.-C. Barreau assoit sa démonstration d'un choix manichéen entre "apartheid" et "intégration" sur un article d'Edgar Morin, publié dans *Le Monde* du 5 juillet 1991. Celui-ci

y rappelait sa propre "francisation" par l'adhésion à l'histoire mythique enseignée par l'école républicaine des années 1920. Les recettes qui ont réussi avec le petit Edgar pourraient, paraît-il, continuer sans problème de s'appliquer aujourd'hui, pour peu que "l'école de la République" reproduise indéfiniment le modèle forgé par Jules Ferry, Paul Bert et qui convenait si bien au grand-père Barreau (p. 163) !

En effet, et c'est là que s'insinue la contradiction majeure : malgré la description alarmante d'une France où la "communautarisation" (musulmane et juive) serait déjà fort avancée, où l'influence de la *Charia* et de la *Torah* menacerait le Code civil (p. 154), le "maintien d'une école digne des traditions de la République" est fondamental. Elle doit continuer à transmettre l'héritage historique – "en particulier les mythes fondateurs de la nation". Et l'auteur met les points sur les i : "les racines, pour un futur citoyen, quelles que soient ses origines, ne sont pas celles de ses parents immigrés, ce sont celles qui fondent la République : la Déclaration des Droits, Valmy, etc." (p. 164).

En fait, le propre rapport de J.-C. Barreau à la nation émerge dans le livre sous forme d'une liturgie incantatoire. Les stéréotypes et les contre-vérités historiques enracinées dans sa mémoire scolaire organisent sa vision sommaire de la nation : création d'un "Etat français" (sic) à Verdun en 843\*, invention par Philippe le Bel de la "citoyenneté" (p. 138), image de la "Grande Nation" qui se confond avec l'universel : en se choisissant français, on entre dans les Lumières (p. 137). Mais J.-C. Barreau se garde bien d'évoquer le cosmopolitisme des élites européennes du XVIII<sup>e</sup> siècle, lui qui refuse toute Europe qui serait autre

chose qu'une Europe "des" patries, dans des pages dont on peut penser qu'elles étaient destinées à s'inscrire dans la campagne du référendum sur le traité de Maasticht (p. 170-174).

L'auteur pourfend d'une plume polémique ce qu'il appelle "le masochisme français", bien commun, écrit-il, "de la gauche caviar et de la droite saumonée" (p. 143). Mais pour rendre crédible le "modèle français d'intégration", dont il appelle de ses vœux le prolongement éternel, il devrait être plus clair sur les concepts d'ethnie et de nation (p. 137). Nuancer aussi ses affirmations péremptoires : "Depuis 1598 et la promulgation de l'édit de Nantes, écrit-il, la citoyenneté n'est plus en France liée à l'appartenance religieuse. Il y eut certes des retours en arrière ; la révocation de l'édit par Louis XIV est la seule véritable erreur de ce grand règne". (p. 146)

L'idée que "la femme occupe le centre de la société française" (p. 152) est inattendue. Il est vrai que, par rapport à la sujétion des femmes musulmanes, qui leur servent de repoussoir, l'histoire des femmes françaises peut paraître idyllique : "En France nous sommes tellement habitués, écrit-il bizarrement, à contempler le spectacle des jeux de l'amour et du hasard, que nous imaginons mal à quel point ce genre de rapports est propre à notre culture". Suivent une vingtaine de lignes rappelant Héloïse et Abélard, la poigne de Jeanne d'Arc sur les "durs", les femmes des Lumières "qui accueillent les philosophes, dans leurs salons, ou même au pied de leurs lits (...)". Ce seraient les femmes qui, en France, tiendraient le gouvernail. C'est Bonaparte (ce machiste) qui, paraît-il, l'écrit "à son aîné Joseph" (p. 152) ! J.-C. Bar-

reau se garde bien d'évoquer la situation des femmes dans le Code napoléonien et l'antiféminisme notoire de sa chère III<sup>e</sup> République.

Au contraire, il affirme *in fine* que, par "son art de vivre, ses femmes, son histoire", et en retrouvant un patriotisme ouvert, la France saura trouver une modernité "conviviale" (p. 201). Jean-Claude Barreau aurait pu, cette fois, emprunter sa conclusion à Edgar Morin pour qui une civilisation ne peut survivre que par la "métamorphose" et la "régénération".

## Le Pré aux clercs, 1992.

Suzanne Citron

\* Précisé ainsi p. 171 : "Depuis plus de mille ans (depuis l'année 843) un gouvernement français siège à Paris."

## EUROPE-MONDE ARABE

Sous la direction  
de Marie-Lucy DUMAS  
**Méditerranée occidentale,  
sécurité et coopération**  
Fondation pour les études  
de défense nationale -1992

Jean-François NODINOT  
**21 Etats pour une nation arabe ?**  
Maisonnette et Larose -1992

**P**ENSER la sécurité pour l'individu comme pour la collectivité exige un grand effort pour s'élever à une vision future des rapports avec l'autre. Quand cet effort est sérieux, il s'accompagne d'une tentative pour se mettre à la place de l'autre en vue de pénétrer sa propre vision et d'anticiper ses comportements futurs. Ces deux mouvements qui accompagnent la mise en place d'une politique de sécurité

échappent rarement à l'étroitesse des visions héritées du passé et à celles qui permettent une vision rassurante de l'actualité, fût-ce au prix de l'aggravation de la méconnaissance de l'autre.

Elaboré après la guerre du Golfe, l'ouvrage collectif édité par la Fondation pour les études de défense nationale, **Méditerranée occidentale, sécurité et coopération**, constitue une tentative pour dégager les rapports Europe-Maghreb de l'impasse où les ont menés une colonisation basée sur la force, une décolonisation souvent tragique, des politiques d'indépendance mal inspirées, la bipolarisation Est/Ouest et Nord/Sud et, enfin, l'émergence d'un monde unipolaire où l'édification de l'Europe est un enjeu capital.

Les auteurs de l'ouvrage reconnaissent que la seule solution possible pour la création d'une zone de stabilité en Méditerranée se base sur la coopération. Mais c'est une voie étroite. Elle implique d'abord que l'Europe cesse, comme l'écrit Jean-François Daguzan, de percevoir la rive sud comme une menace pour ne s'intéresser qu'aux dangers virtuels qui peuvent y naître. Elle suppose aussi que les pays maghrébins cessent de percevoir l'édification européenne comme un danger potentiel, pour découvrir les avantages qu'ils peuvent tirer de l'existence d'une Europe forte. Mais encore faudrait-il les convaincre que cette Europe ne serait pas un prolongement pour le bras américain. Voie étroite, en effet, comme celle par laquelle devrait transiter le transfert de technologies du Nord vers le Sud sans permettre leur détournement pour des fins militaires pouvant compromettre la stabilité recherchée.

Malgré la difficulté de la tâche, ce livre explore toutes les voies

possibles, en vue de placer la coopération entre les nations des deux rives de la Méditerranée dans une optique nouvelle, car, comme l'écrit Pierre Dabiez, *"la démographie, la misère et la frustration de tant de masses défavorisées jouant, l'enjeu premier est pour l'avenir sur notre flanc sud dont plus d'une voix autorisée ne cesse de répéter qu'il est notre Mexique, "nouvelle frontière" à rebours que seul le développement permettra de pacifier et de colmater, la coopération s'identifiant alors à la sécurité"*.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première traite de la "communauté d'intérêts". On y trouve notamment une fort intéressante étude de Bernabe Lopez Garcia sur "Les mouvements de population en Méditerranée" : on y découvre, par exemple, qu'en 1989, concernant l'immigration méditerranéenne régulière dans la CEE, l'Allemagne se situe largement avant la France avec un total de 2 164 500 d'immigrés en provenance de la rive sud de la Méditerranée ainsi que de la Turquie et de la Yougoslavie, contre 1 604 400 pour la France.

La deuxième partie aborde "Les voies du partenariat" et la troisième explore les voies "Vers une sécurité commune".

Dans l'ensemble, c'est un livre édifiant, nourri de chiffres, de données et de tableaux souvent ignorés ou connus par les seuls spécialistes. Il permet à la vision d'avancer aussi près que possible des horizons du futur.

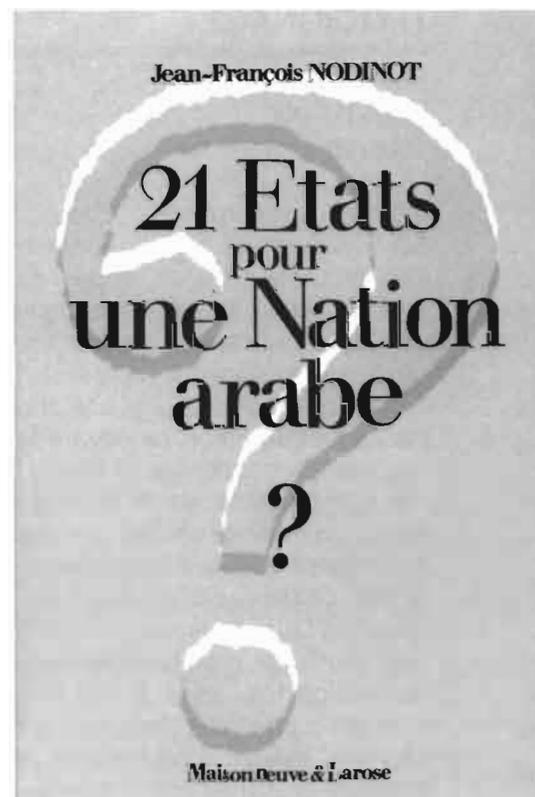
Comme l'albatros gêné par ses ailes de géant, il est très difficile à la vision européenne de décoller pour prendre de la hauteur au point d'englober les deux rives de la Méditerranée dans un seul ensemble solidaire. S'agissant par-

ticulièrement du monde arabe, des fantasmes, prompts à se déchaîner, entravent les ailes de "l'oiseau". Avec l'islam et souvent identifié à lui, le nationalisme arabe contribue à alimenter les peurs irraisonnées. Comment faire en sorte que ce monde cesse d'être dans l'imaginaire des Européens comme *"notre contraire, tantôt notre ennemi, tantôt le refuge de valeurs tuées par le matérialisme occidental"* ?

Avec **21 Etats pour une Nation arabe ?**, Jean-François Nodinot, diplomate familier du monde arabe et de sa langue, essaie d'y répondre en défendant une politique qui ne considère pas l'idée de Nation arabe comme un mythe et n'affirme pas que la France n'a jamais eu de "politique arabe". Il montre que *"le monde arabe appartient à la grande Méditerranée décrite par Fernand Braudel"*, et que la politique arabe de la France existe depuis au moins le rêve d'un *"Royaume arabe"* caressé par Napoléon Bonaparte ; le général de Gaulle ayant fait reposer cette politique sur une volonté de respect de la culture et du passé arabes.

Il rappelle qu'il ne faut pas ramener le monde arabe à ses dirigeants, mais voir, au contraire, *"qu'en gauchissant à peine, on pourrait écrire que le peuple arabe a vécu depuis le début de son histoire en rébellion contre le pouvoir qu'il soit national ou étranger"*.

Comment ne pas constater par ailleurs que *"tout choc politique qui frappe l'un des Etats se répercute sur l'ensemble"* ? Et de prophétiser : *"Les pays européens, et particulièrement les méditerranéens, ont tout à gagner au développement d'un ensemble de cette importance à leurs frontières sud. L'unification des pays arabes*



*constituerait un facteur de stabilité et de développement capital". Et, en définitive, "toute politique qui prétend aller contre l'unification en jouant sur les divisions ou les rivalités compliquera le problème, retardera les solutions mais finira par échouer"*.

L'essentiel de l'ouvrage ne réside cependant pas dans cette chaude plaidoirie, mais passe systématiquement en revue les organisations panarabes puis les 21 Etats, un à un, dans un effort de mise à jour de leur évolution récente et de leur situation actuelle. C'est un livre à la fois politique et pédagogique qui aurait mérité davantage de soin de la part des correcteurs qui ont laissé traîner quelques coquilles, fâcheuses quand elles déforment des noms et des dates.

Hédi Dhoukar

## TÉMOIGNAGE

Mano DAYAK  
**Touareg, la tragédie**

**E**CRIT dans l'urgence – 15 jours ! –, *Touareg, la tragédie* de Mano Dayak n'est pas un appel au secours. Selon "le code de la digne conduite" touareg, "la plainte déshonore surtout celui qui l'émet". Il s'agit plutôt d'interpeller une opinion publique amorphe devant le malheur qui frappe des femmes et des hommes victimes de la marginalisation socio-économique et de l'oppression politique, devant aussi la menace de disparition d'une culture. S'il faut réagir, ce n'est pas pour s'apitoyer, mais pour faire respecter, partout et toujours, ces *immortels principes* (les droits de l'homme) deux fois centenaires et tenter de préserver une culture qui appartient au patrimoine mondial.

Mais prenons garde. "L'étude complète de toute société humaine est inséparable de celle du milieu habité, car souvent les conditions de l'existence, la raison des mœurs sont fatalement subordonnées à la loi des nécessités de la nature".

Cette réflexion, de l'explorateur français Henri Duveyrier qui, en 1859, âgé de 19 ans seulement, entreprit l'exploration du Sahara, sera bien utile à l'observateur bienveillant qui aborde le Sahara et les Touaregs. Armé de ce précieux viatique intellectuel, il se détournera plus aisément d'un romantisme béat, d'un goût pour l'exotisme et des clichés de cartes postales, sans rien ôter au génie propre d'une culture. Au contraire.

Avant d'être ce zélé défenseur de la cause touarègue, contraint aujourd'hui à l'exil, Mano Dayak était un homme d'affaires à la tête d'une prospère agence de voyage

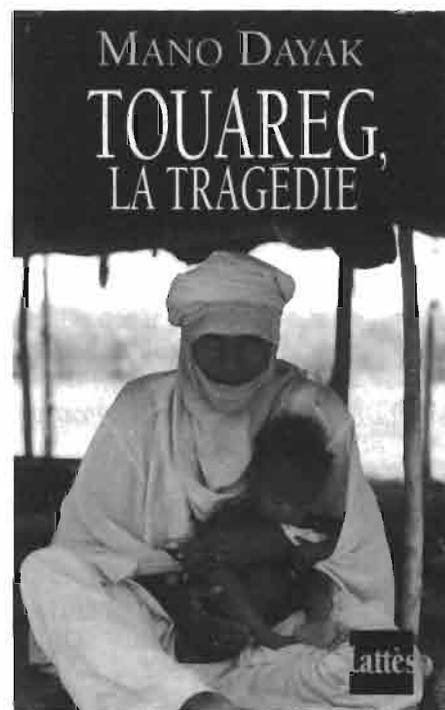
créée au début de la décennie 80 à Agadez. Il participa à l'organisation des premiers rallyes Paris-Dakar, ce dont il ne se cache pas, et pourquoi le ferait-il grand dieu ?

Mai 1990, Tchén Tabaraden au Niger. Pour protester contre des arrestations qu'il juge arbitraires, un commando touareg attaque la prison et la sous-préfecture. En guise de représailles, l'armée nigérienne laissera ses hommes se livrer aux pires cruautés sur des populations civiles : répressions, tortures, viols, exécutions sommaires, destructions de campements... Depuis, la question touarègue porte en elle une charge explosive prête à éclater d'un moment à l'autre : une nouvelle partie du monde peut sombrer dans l'engrenage de la violence et tout le monde fait comme si de rien n'était...

Pour beaucoup, Tchén Tabaraden sonne l'heure de l'engagement. "Nous sentions tous que quelque chose s'était définitivement brisé", écrit Mano Dayak devenu un porte-parole d'un mouvement aux contours incertains, où les partisans de la lutte armée et ceux de l'action politique semblent se mêlés dans un flou et un désordre peu propices à l'émergence d'interlocuteurs reconnus et écoutés.

Voilà peut-être l'illustration de ce que Mano Dayak nomme "l'une des tares profondes des Touaregs (...) la désunion et, par là, l'affaiblissement par soi-même, l'instrumentalisation par les autres. Les Touaregs sont les ennemis les plus redoutables des Touaregs". Un trait savoureusement et historiquement berbère.

La contestation contre le régime exigerait que s'accomplisse la jonction entre les trois composantes de la communauté touarègue : les nomades appauvris et miséreux,



les Touaregs des villes appartenant à l'élite et les lshomars – déformation du mot "chômeurs" – que sont ces Touaregs, aujourd'hui radicalisés et qui furent contraints à l'exil, en Lybie notamment. Ces derniers constituent aujourd'hui les plus chauds partisans de la lutte armée.

L'auteur lui-même semble hésiter. S'il affiche son adhésion à des solutions politiques et pacifiques, il n'est pas avare de conseils militaires, de soutien à ces "jeunes guérilleros" ou de rappels historiques qui ne sont pas gratuits, telle l'insistance avec laquelle il remémore l'action de ce Kaocen qui en 1916-1917 tenta, en vain, de convaincre les Touaregs de recourir à la guérilla et à une stratégie des coups bas dans leur lutte contre le colonialisme.

Mano Dayak vante les mérites du fédéralisme qui accorderait davantage d'autonomie au Nord. Selon l'auteur, l'uranium, l'agriculture des oasis, l'existence d'une nappe phréatique, l'élevage et le tourisme

sont autant d'atouts qui rendent crédibles cette perspective politique. Par ailleurs, il note, non sans malice, que si le gouvernement tentait de supprimer le nomadisme, cela "nécessiterait la prise en charge de quelques centaines de milliers de personnes par un Etat qui d'après ses propres aveux est en faillite".

Au cours de ses réflexions il met l'accent sur un débat grave et passionnant : au Niger – comme ailleurs et notamment sans doute en Algérie –, la démocratie ne représente pas en soi une solution. "La démocratie peut trouver son sens si elle se voit doubler d'un système fédéral qui tiendra compte des différences ethniques et culturelles".

Les conditions historiques, démographiques et politiques exigent peut-être d'imaginer des phases transitoires ou des adaptations du système démocratique pour, à court terme, ne pas substituer au totalitarisme de parti unique une esbroufe démocratique également totalitaire et liberticide.

Le combat que mène Mano Dayak, notamment à travers l'association "Touaregs"\*, est aussi celui d'un homme qui lutte pour la préservation de sa culture, cette culture subordonnée selon Duveyrier, aux "nécessités de la nature". Le désert d'abord bien sûr qui impose ce célèbre nomadisme pastoral : "mes frères pasteurs dont le perpétuel voyage ne dépasse jamais les limites de leur oued".

Une situation géographique difficile aussi, où ces populations berbères se trouvent "coincées" entre les "Arabes" du Nord et les empires

noirs du Sud. Avec ces derniers les relations ont été complexes et parfois même antagoniques. Cette histoire commune est sans doute à l'origine d'une attitude méfiante et hostile – probablement réciproque. L'auteur s'applique pourtant à la relativiser, comme il s'efforce de minimiser l'esclavage ou le recours au pillage hier pratiqués par les Touaregs.

Mais pour rester fidèle à l'enseignement de Duveyrier, cité par Mano Dayak lui même, pourquoi nier ou relativiser des faits et conditions réelles qui, en partie, expliquent cette méfiance, voire cette hostilité des populations noires du Sud contre ces populations blanches ; toutes choses égales par ailleurs et, notamment, l'utilisation idéologique qui en est faite par certains dirigeants pour "attiser la haine des gens du Sud". Sur cette question, ce n'est sans doute pas en opposant un discours également idéologique que la cause touarègue pourra progresser et, tout particulièrement, chez des populations qui partagent le même destin national.

Sans prétendre présenter, même à grands traits, cette culture touarègue – belle et estimable parce que digne et respectueuse –, retenons-en tout de même deux caractéristiques riches d'enseignements, l'une en direction des autres "frères" berbères et musulmans, l'autre à portée plus universelle.

La première porte sur la femme touarègue qui jouit d'une liberté d'expression, de mœurs et de droit que peuvent leur envier bien d'autres consœurs musulmanes et berbères... Il serait sans doute bienvenu que les autres communautés berbères d'Afrique du Nord non seulement expriment leur solidarité avec les Touaregs, mais également sachent s'inspirer de ce

qu'il y a de meilleur dans une culture qui est aussi la leur...

La seconde porte sur le rapport que nous entretenons tous avec l'espace et le temps. Comme le dit si justement Edgard Pisani à la fin du livre : "Les Touaregs ont un sens qui nous échappe à presque tous de l'espace et du temps. Ils ont dans les deux domaines, métaphysiquement essentiels, une relation avec l'infini. Pour eux l'espace est infini, pour eux le temps n'existe pas".

S'il fallait une seule raison, sans doute égoïste et intéressée – mais pourquoi toujours s'illusionner sur les ressorts de l'âme humaine ? – pour s'intéresser au sort malheureux des Touaregs, elle serait peut-être là : leur disparition marquera la perte d'une culture qui appartient à l'humanité tout entière et qui constitue par là même une richesse qui est aussi, ou pourrait être, la nôtre.

Lattès, 1992, 220 p.

Mustapha Harzoune

## RÉCIT

Juan GOYTISOLO

### A la recherche de Gaudí en Cappadoce

traduit de l'espagnol par Joëlle LACOR et Annie PERRIN

JUAN GOYTISOLO est un voyageur de l'entre-deux. Hispanico-Islamiste ou Morisco-Catalan. Le plus subtil des voyageurs qui allie le reportage au délire, le souvenir au quotidien, la culture à la sensualité.

Les cinq textes réunis ici sont un échantillonnage de son approche de trois pays d'élection : la Turquie, l'Égypte et le Maroc. Voir, savoir, savoir-faire et savoir-être d'un des

\* Association "Touaregs",  
 3 avenue de Madrid – 92200 Neuilly  
 ☎ 47 47 70 26.

meilleurs écrivains de l'Espagne contemporaine, enfin sorti de l'exclusion sulfureuse où l'avait relégué le régime franquiste.

Le premier texte, "A la recherche de Gaudí en Cappadoce", qui donne son titre à l'ensemble est comme une nouvelle d'architecture-fiction. Lorsque le familier de Barcelone "périgrine" en Cappadoce où *"la modulation, la structuration de l'espace volcanique semblent être le fruit du génie d'un paysagiste"*, il ne lui faut pas plus pour établir le lien avec le bâtisseur inspiré du parc de Güell et de la Sagrada Familia.

Et si le Maître avait trouvé là source d'inspiration et refuge face aux injures du temps ? Pur esprit hantant les cheminées des fées, vieillard chenu menant une existence troglodyte dans les excavations si propices du côté de Göreme ou de Zelve, ou anachorète rendu immortel dans une symbiose écologique ? *"Vous croyez vraiment que le corps de l'apôtre saint Jacques se trouve dans sa tombe de Compostelle ?"* Une inscription rupestre met sur la piste. On peut continuer l'enquête.

"Les derviches tourneurs" ne sont pas, à l'occasion d'une visite à Konya, leur capitale, qu'une description de leur pratique. *"Le derviche s'abandonne à l'ivresse avec une légèreté ineffable, ses mains s'alanguissent comme des pétales fanés, ses yeux deviennent aveugles, sa tête flotte et s'incline, noyée dans l'air subtil. Flocon, planète ou atome, il tourne délicatement sur lui-même, orbite silencieux autour du vide solaire."* Il faut expliquer leur singulier itinéraire, d'autant qu'après une partielle laïcisation, ils sont souvent réduits à faire des tournées comme une troupe de music-hall, sortes de *Blue-bell boys* du soufisme.

Goytisolo s'intéresse surtout à la personnalité du créateur de leur ordre, ce Jallal ud-din Roumi (XII<sup>e</sup> siècle) mieux connu sous le nom de Mawlana, l'un des plus grands mystiques du monde, au même titre que Jean de la Croix ou Thérèse d'Avila. Poète et visionnaire, sa doctrine donne, outre une reproduction en miniature du cosmos qui s'avèrera exacte, une interprétation religieuse du Coran qui, sans rompre avec l'islam, sera exempte de fanatisme. De même, sa passion divine, empreinte de sensualité, ne l'écartera pas des mœurs païennes (comme en témoigne sa liaison avec son disciple Chams Tabrizi). L'histoire des derviches ne saurait donc se réduire à cette sorte de transe giratoire qui associe la prière, la musique et la danse.

Toujours inspiré par les originalités de ce pays inépuisable, le texte suivant, "Fort comme un Turc", retrace des joutes entre lutteurs enduits d'une grasse embrocation : *"le yagli se déroule aux environs d'Edirne, dans l'île fluviale de Sarayici, populairement connue sous le nom de Kirkpinar. Là se réunissent tous les ans, ordinairement début juin, des centaines de lutteurs venus de toute la Turquie pour rivaliser de force et d'adresse, attirés par l'idée de la renommée, de l'honneur et de la récompense, ainsi que l'espoir de devenir des héros nationaux et d'obtenir la ceinture convoitée de baspehlivan"*.

Ce divertissement trivial est pour l'auteur l'occasion d'un exercice de style des plus sophistiqués. Comme pour jouer d'insolites correspondances, il calque la prosodie de son récit épique sur les stances précieuses de Góngora. *"Comme dans les noces champêtres du poète, les rivaux sinueux et membrus, par des nœuds réciproques*

*enchaînés, tel l'orme dur impliqué dans la vigne(...)."*

Dernier élément du florilège ottoman, l'hommage rendu à Istanbul, la ville-palimpseste. Hommage en forme de vade-mecum touristique mais qui est à des lieues des conseils donnés pour "faire" la ville en cinq sets et en garder une connaissance concise.

Goytisolo se veut plus proche de Walter Benjamin qui disait : *"s'égarer dans une ville comme on s'égarer dans une forêt demande toute une éducation."* Voici un peu de sa méthode : *"ce qui, à mon avis, marque le début de la découverte féconde : la fragmentation de la vision générale en une série de séquences dispersées, d'espaces discontinus. (...) plus le monde dans lequel nous pénétrons nous est familier, plus nous avons de difficultés à nous en faire une image claire et juste. (...) Désorienté, décentré, atopique, je m'abandonne à la stéréophonie et à la diversité de ses codes."*

Et n'allez pas croire qu'à travers l'élégance du style, il s'agit d'une théorie pour voyageur fourbu sous le poids de ses bagages intellectuels. Celui qui ressent, au sortir du hammam, *"le bonheur d'étreindre un corps comme on étrenne un vêtement"* est à l'abri des spéculations désabusées sur l'art de Sinán (le plus célèbre architecte ottoman) ou sur les velléités hausmanniennes de Mehmet Ali.

Direction Le Caire sur les pas d'Ibn Battuta, fringant voyageur du XIV<sup>e</sup> siècle, toujours à l'heure, même présente. *"Le militaire tyrannise, le petit peuple souffre, mais les puissants ne s'en ressentent pas et la machine fonctionne comme elle peut."* Goytisolo éprouve lui aussi pour la ville cette fascination affolée partagée par tant de visiteurs : *"s'affaissant pour*

retrouver une meilleure assise, se décomposant pour s'élever, vomissant ses détritiques pour avaler plus encore. (...) Dévastée, saccagée, incendiée, phénix tentaculaire, mante religieuse, Le Caire semble avoir trouvé le secret d'un cycle perpétuellement recommencé qui entremêle la vie et la mort jusqu'à les confondre."

Confusion encore plus absolue dans cette "Cité des morts" à la renommée d'ailleurs contestée, car elle n'est qu'un cimetière parmi d'autres également envahis par les vivants. "Al Khalifa ou cimetière de l'Imam Chaafi (...) répond aujourd'hui mieux que les autres aux caractéristiques d'une nécropole urbanisée." Le profane aura littéralement le souffle coupé par cette urbanisation "bigarrée et fascinante".

L'auteur y est introduit par son ami Ahmed, résident et maître maçon spécialisé dans la construction de panthéons (!) – une façon de vivre et travailler au quartier. Plus sérieusement, Juan Goytisolo en vient à trouver dans cette sereine fréquentation des morts "l'échelle secrète" dont parle saint Jean de la Croix entre la nuit obscure et la lumière de midi.

Enfin, c'est en ethnologue que Goytisolo nous parle des *moussems* ou pèlerinages dans "Le culte populaire des saints dans l'islam maghrébin". "Le mousssem est un territoire fécond de liberté où les pèlerins oublient, l'espace de quelques jours, les pressions sociales et l'aliénation de la vie moderne". Il ne concerne pas en effet que les ruraux : "l'arrivée continue à Moulay Ibrahim d'automobiles immatriculées à Casablanca et Rabat, et surtout, de travailleurs marocains émigrés en France, en Belgique et en Hollande, est une preuve évidente

d'une contre-modernité indispensable pour compenser la dévastation intérieure qu'ils subissent".

Le *mousssem*, antidote à l'intégration ?

Le *mousssem*, réminiscence médiévale, souvent en bisbille, par ses entorses et ses licences, avec l'islam orthodoxe et de façon plus conflictuelle encore aujourd'hui avec les mouvements intégristes.

Le *mousssem*, en tous cas, qui suscite enthousiasme et participation des foules qui, si elles n'y voient pas forcément une thérapie aux atteintes psychiques de la modernité, y viennent néanmoins pour les vertus curatives de la transe et pour les dons des saints. Et puis il s'y traite tellement ... de fructueuses affaires.

Au total cinq textes passionnants. Donc cinq bonnes raisons, au moins, de lire ce livre.

Fayard, 1992

André Videau

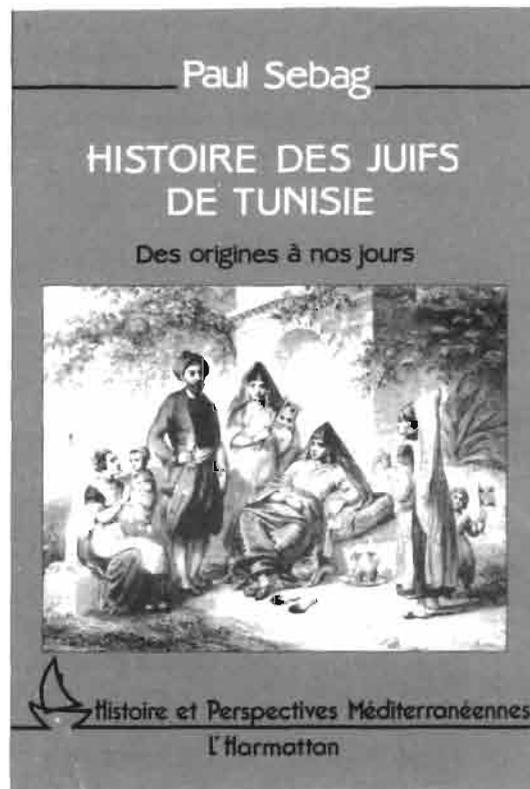
## HISTOIRE

Paul SEBAG

**Histoire des juifs de Tunisie.**

Des origines à nos jours

PAUL SEBAG connaît bien l'histoire de la Tunisie, son pays d'origine, auquel il a consacré plusieurs ouvrages dont le plus récent est son *Tunis au XVI<sup>e</sup> siècle* (L'Harmattan, 1989). Avec cette connaissance profonde du pays et son recul d'historien, il trace une histoire dépassionnée et démythifiée des juifs de Tunisie ; une communauté tout à fait particulière qui se distingue des autres communautés juives par les traits qu'elle a acquis au contact des Tunisiens.



La Tunisie est pratiquement le seul pays arabe qui a su, malgré de rares débordements, raison garder dans la tourmente née des passions nationalistes de la période postcoloniale et dans celle que continue à alimenter l'injustice faite au peuple palestinien. Elle a réservé à la communauté juive des droits égaux à ceux des musulmans dans tous les domaines, sauf celui du droit de se présenter aux élections présidentielles, le chef de l'Etat devant appartenir à la majorité musulmane.

Mais dans la pratique, à l'exception d'une courte période, après l'indépendance, où la Tunisie a eu des ministres juifs, l'évolution de la communauté juive aimantée à la fois par son pays d'origine, par la France et par le mouvement sioniste, fera que l'émigration se poursuivra régulièrement vers la France

et vers Israël. A peine plus d'un milliers de juifs, âgés pour la plupart, sont restés, essentiellement à Tunis et à Jerba. Cette évolution, Paul Sebag la retrace avec rigueur, précision et lucidité.

L'Harmattan 1991

H.Dh.

## ROMAN

Hélé BEJI

**Itinéraire de Paris à Tunis**

**S**ON premier roman, *L'œil du jour*, paru en 1985 révélait un auteur précis, méticuleux dans son écriture et incisif. Le regard porté sur Tunis par le voyageur venant de Paris était sans concession. Le quant-à-soi laïc, dégagé de toute dimension religieuse, ajoutait encore à ce regard froid qui se voulait libéré de toute convention et sentimentalité, ressenties comme aliénantes.

*L'itinéraire*, qui vient de paraître, pousse plus loin encore l'observation et le refus. "Satire", dit l'auteur. Effectivement, et parfois cruelle pour parler de certains de ses contemporains ou de certains lieux. Invitée à un "dîner-débat", la narratrice se demande bien ce qu'elle va y faire, puisque tout son être paraît hérissé contre ce genre de spectacles, de fréquentations artificielles, de conventions fabriquées. Qu'y faire à ce "dîner-débat", sinon observer, en rêver ensuite pour coucher sur le papier quelques portraits acides dans une écriture riche de qualificatifs, d'annotations, de précisions, d'accumulations qui ne laissent plus de place au flou, à la tendresse et au sentimentalisme.

L'auteur est à Paris, à Tunis, mais aussi à Cologne. "De ne pouvoir peindre, est-ce que cela m'a rendue aveugle ?" Certes pas. Le regard de Hélé Béji est aussi perçant ici que précédemment.

Les invités au "dîner-débat", intellectuels et écrivains, sont cloués au pilori pour leur conformisme, leur fadeur, leur médiocrité, leur vulgarité. "Ces génies ratés qui brillent comme une friture intellectuelle refroidie et indigeste". Qu'ai-je à voir avec ces gens-là ? se demande la narratrice, qui d'un bout à l'autre de l'ouvrage se situe au-dessus de la tourbe vulgaire et sans grandeur. Elle reconnaît "le type de l'écrivain actuel, poèteureau, bellâtre et benoît, avec ses manières de littéraireur de congrès". Et voilà la satire impitoyable qui se poursuit sur plusieurs pages, décortiquant et dégonflant la boursoflure.

A Tunis ce sont les "chaouchs" qui sont démontés, cassés, laissés pour rien sur le pavé après la satire. Plus loin, c'est "un Culturel ! Un Officiel !" qui fait l'objet de la mise à plat, du dépouillement, du déshabillage. Qu'en reste-t-il ensuite ? Rien. La poussière de Tunis n'échappe pas à la critique, pas plus que les petites fiancées bien gentilles qui attendent le beau mâle. "L'intime" même est vitupéré. Bref, la satire s'étend et s'étire sur tout ce qui bouge.

En fait, l'exécration de la narratrice, de Hélé Béji, porte sur les mœurs du temps, sur "l'ordre vide et oppressant de la Culture Moderne", sur "le faux art qui surnage partout comme une couche d'huile qu'on écume sans cesse à la surface du pot-au-feu", sur "la médiocrité de l'époque, la vulgarité de ces esprits, la laideur du monde moderne [qu'elle] distillai[t] en [elle] à petites doses". Elle porte en elle "l'appréhension confuse qu'[elle]

avait] de la société moderne dans sa banalité et son échec". Elle vitupère "le style ahuri et féroce de cette nouvelle culture".

De Paris à Tunis, et sans doute aussi ailleurs, ce n'est donc que médiocrité à vomir. Cette satire est féroce et impitoyable. Mais où aller pour y échapper, pourrait-on demander ? A moins d'être en perpétuelle "réaction" contre cet environnement culturel, intellectuel, artistique, il faut bien naviguer en évitant les écueils les plus voyants, à moins de se retirer sur une haute montagne, non pas tourné vers le ciel, mais pour regarder et dominer cette terre médiocre et ironiser sur elle. "L'œil du jour" sur "l'itinéraire" paraît celui d'une jouissance froide, précise, en forme de règlement de comptes dans une belle écriture disparue de nos librairies parce qu'elle n'abandonne rien au laisser-aller.

Noël Blandin, Paris, 1992, 127 p.

J. D.

## PRÉCISION

L'album photographique d'Yves Jeanmougin :

### MARSEILLE/MARSEILLES

dont nous avons rendu compte le mois dernier (H. & M. n° 1159, novembre 1992), est publié aux éditions **Parenthèses** 72, cours Julien - 13006 Marseille.

## POPULATIONS D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE

A propos d'un rapport du SGI

Ce rapport\* ne s'est pas voulu un travail de recherche universitaire classique. Il résulte d'un travail de réflexion conduit par un groupe interministériel qui s'est réuni pendant près de dix-huit mois et qui a rassemblé des représentants de plusieurs ministères et administrations concernés par les immigrations en provenance d'Afrique subsaharienne : Coopération, Affaires sociales, Intérieur, Affaires étrangères, Education nationale, Justice, Droit des femmes, Fonds d'action sociale, direction interministérielle à la Ville, service social d'aide aux étrangers, OMI, etc.

Ses travaux se sont appuyés sur des débats internes, des auditions de spécialistes (économistes, démographes, sociologues, anthropologues, urbanistes) mais aussi de praticiens de terrains (responsables associatifs, travailleurs sociaux, enseignants, policiers, gestionnaires de foyers, etc.). Les recherches existantes sur ces populations ont fait l'objet de synthèses et de débats, tandis qu'un certain nombre de nouvelles recherches, très localisées et très ciblées, ont été lancées pendant la période de fonctionnement du groupe de travail.

Le résultat en est un document à caractère synthétique, qui vise à présenter les grandes caractéristiques des immigrations africaines en France et à cerner les problèmes que celles-ci rencontrent à divers niveaux. Destiné au départ à un lectorat de décideurs politiques, ce document prend volontairement un ton souvent alarmiste afin d'atti-

rer l'attention sur certaines situations pour lesquelles il peut apparaître urgent de prendre des décisions politiques : maîtrise insuffisante des flux migratoires, précarité fréquente des conditions de vie en France et des conditions d'habitat en particulier, flou juridique autour de la situation des épouses et des enfants, dysfonctionnements des rapports familiaux...

Ces problèmes ne sont bien sûr en rien spécifiques aux immigrés d'Afrique noire, et ceux-ci sont d'ailleurs touchés à des degrés très divers selon leur culture d'appartenance et leur statut social d'origine. Néanmoins, les conditions très précaires dans lesquelles s'est déroulé un regroupement familial récent aboutissent à des situations extrêmement négatives qui paraissent sur-représentées si on les compare à d'autres populations : habitat dégradé et sur-occupé, non-scolarisation d'un certain nombre d'enfants, graves problèmes de santé, violences familiales... De plus, les Africains n'ont pas réussi à s'assurer au cours de l'histoire de leur présence en France le contrôle d'un parc immobilier ancien, comme ont pu le faire les Maghrébins à une période donnée, ni le contrôle de vastes secteurs d'économie informelle, comme l'ont fait les Asiatiques ou les Turcs. Donc, même s'il y a solidarité des communautés vis-à-vis de leurs membres les plus précarisés, cette solidarité ne dispose pas de grandes ressources autonomes pour pouvoir s'exprimer avec efficacité.

Ceci étant dit, le rapport s'efforce aussi de faire ressortir un certain nombre de points positifs très originaux parmi les populations africaines en France. Le moindre de ces points n'est certainement pas la part de plus en plus active prise par les associations villageoises au développement de leurs régions d'origine. Ces associations ont connu de profondes transformations dans leur fonctionnement. Celui-ci est devenu à la fois plus rationnel et plus démocratique. Il traduit une transformation très profonde des comportements économiques, transformation assez inédite dans le contexte africain. Les associations féminines apportent également une note d'espoir importante. Elles portent un regard lucide sur la condition féminine dans leurs cultures d'origine et s'efforcent de la faire évoluer sans se désolidariser pour autant de leur société.

Tout ceci ne traduirait-il pas l'émergence d'un changement profond des mentalités à la faveur des prises de conscience que favoriserait à la longue le contact avec d'autres modes de pensée ? Rêvons un peu, ces migrants ne pourraient-ils pas devenir les premiers agents de développement véritablement efficaces dans le cadre d'une politique Nord-Sud repensée à partir du couple coopération-immigration ?

C'est en tout cas vers cette piste de réflexion que ce rapport voulait attirer l'attention des décideurs politiques, ces lecteurs qu'il visait en priorité. Jusqu'ici, il ne semble pas avoir atteint son but.

Jacques Barou – CNRS

\* *L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire*, rapport du groupe de travail interministériel, secrétariat général à l'Intégration, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, juin 1992.

## ET LA VIE CONTINUE

Film iranien de Abbas KIAROSTAMI

Prix Rossellini, Cannes 1992

LES amateurs de cinéma, qui sont par nature fidèles, ont bien de la chance ces temps-ci. Ils peuvent retrouver le Russe Vitali Kanevski qui dans *La vie indépendante* fait grandir son héros de *Bouge pas, meurs, ressuscite*, l'Anglais Terence Davies qui poursuit dans *The long day closes*, son autobiocinématographie commencée avec *Distant voices*, et l'Américain Hal Hartley qui, de film en film, sans discontinuer, avec souvent les mêmes comédiens, nous décrit une savoureuse Amérique prolétaire (*The unbelievable truth, Trust me, Simple men*) – tous cinéastes majeurs, de ceux que n'orchestrent pas les flonflons à succursales multiples.

Et voici aussi l'Iranien Kiarostami, maître du "réalisme improvisé", qui

se livre à un exercice encore plus délicat, touchant de façon encore plus intime aux interférences du cinéma avec la vie : sa pellicule enroulée/déroulée au fil du temps.

En 1990 un tremblement de terre a ravagé le nord de l'Iran. L'épicentre se trouvait à proximité des bourgades de Roudbar et Koker, celles-là même où avait été tourné *Où est la maison de mon ami ?* (Voir *H. & M.*, juin 1990 et février-mars 1992). La radio annonçait des dégâts énormes et que 95 % de la population de la région avait été touchée. C'est avec cette figuration locale, selon le principe de "fiction réaliste" cher à l'auteur que le film avait été réalisé. Avec le recul et l'effroyable événement survenu, son titre se faisait prémonitoire et résonnait comme un appel.

Un homme et son fils partent vers les lieux du séisme, à bord de leur voiture jaune un peu poussiéreuse, à la recherche des jeunes interprètes du film ; avec pour seul viatique une affichette en français reproduisant le visage des héros (comme un signe de gratitude au pays qui fit au film un accueil chaleureux et œuvra à la consécration de son réalisateur).

L'homme pourrait être le metteur en scène. On ne le saura pas précisément. Kiarostami avoue avoir fait sous le coup de l'émotion une démarche semblable et infructueuse, puis il a écrit la trame de son scénario à partir des choses vues et est reparti en tournage.

L'enfant est un enfant comme n'importe lequel qui dans un long trajet a soif, besoin de faire pipi, pique un somme à la commande pour quelques secondes de répit, capture une sauterelle et la colle sous le nez du chauffeur provoquant une embardée, questionne sans arrêt sur les occurrences de la route et bientôt sur l'ampleur du désastre, les causes de tant d'implacables destructions et les motivations de la survie, les yeux débordant d'une curiosité insatiable.

L'intérêt des enfants chez Kiarostami, sans doute transcendé par l'attention qu'il leur porte, c'est qu'ils ont souvent les réponses que les adultes n'ont pas. Alors, la caméra suit volontiers un itinéraire latéral, selon le regard de Puya qui reste documentaire au début du parcours, entre embouteillages et paysage de plus en plus disloqué. Puis, arrivée sur les lieux du sinistre, elle lui laisse une relative autonomie, comme une sorte d'émancipation rendue possible par le mûrissement que provoque le drame. Le père mène séparément son enquête ailleurs, se ras-



surant seulement d'un appel, se souciant de la nécessité d'un blouson... Leur vie se détache pour mieux avancer et éprouver leur lien. *"Tout le monde grandit"*, dit le petit rescapé aux yeux verts. Il n'y a que les grands pour s'en étonner.

Pour montrer qu'il ne triche pas, ou qu'il triche très honnêtement, Kiarostami lance le générique après un bon bout de route, dans le noir d'un tunnel. On est bien au cinéma. On a payé son ticket au péage comme un billet d'entrée. Kiarostami n'est pas un reporter filmant l'actualité brûlante et venant nous repaître à chaud du spectacle de la misère du monde. Il est, à hauteur d'homme ou d'enfant – ce qui est parfois plus judicieux –, une sorte de démiurge réparateur sans sensiblerie ni démagogie solidairité, venant saisir et magnifier la suprématie de la vie.\*

Il y a bien sûr la vallée des larmes où l'on enterre les morts, il y a les ruines, il y a le visage ravagé d'une mère, mais elle échange bien vite des vœux contre des condoléances et c'est l'espoir et le courage tranquille qui vont envahir l'écran. Le jeune marié empoté cherche ses chaussettes et déjà querelle son épouse parce qu'elle arrose le visiteur avec ses géraniums. La vieille femme arrache seule son tapis aux décombres. Le coq dressé sur ses ergots pousse son cocorico comme au matin du monde. Le vaillant sauveteur plante sur la colline l'antenne qui permettra de suivre la retransmission du Mondial – l'une des fortes raisons, sublime et dérisoire,

de se raccrocher à cette terre maboule après le chaos.

La caméra ne sera pas la dernière à participer au sursaut, elle s'écarquille, se démène et se grise devant la beauté triomphante et trompeuse de la nature, à moins qu'elle ne dispose de vérités successives dans la splendeur et dans l'horreur, comme ce dieu énigmatique qui la régente, capable de régler les vies humaines sur des piqûres de moustiques et d'accorder la résurrection aux accents bouleversants du concerto pour

deux cors de Vivaldi.

Kiarostami apporte son témoignage au tribunal de l'histoire, après tant de faux témoins ou de témoins à charge, il plaide, images à l'appui, pour le meilleur du monde et de l'humanité : la part d'enfance et de renouveau qui subsiste malgré les pires catastrophes. Touché au cœur, le spectateur le suit, avec lui s'afflige, cahote et s'exalte sur les chemins de la vie.

Cet homme est même capable de faire reculer le désespoir.

## LA PETITE AMIE D'ANTONIO

Film français de Manuel POIRIER

**L**E titre vous fredonne comme un petit air d'Eric Rohmer. D'autant que le maître a aimé et a confié au placard publicitaire une épigraphe flatteuse. Ne vous y trompez pas cependant, hors d'un climat régional et d'une intime attention aux êtres, la comparaison s'arrête et la parenté n'est guère possible.

Il s'agit sans doute d'affinités plus électives et éclectiques : les hommages réciproques de l'ainé et du cadet trouvant leur voie à l'écart d'un parisianisme qui piétine et se perd dans de petits espaces dorés ou de grandes surfaces minables.

Le film de Manuel Poirier fait plutôt penser aux premières œuvres de Claude Faraldo ou de Coline Serreau, ce qui est de bien bon augure. Mais s'il fallait d'évidence un parrainage à ce premier long métrage d'un cinéaste normand, on devrait le chercher du côté de l'anthropologue (et poète) sudiste, Pierre Sansot, qui dans *Les gens*

*de peu*, son dernier ouvrage\*, détaille les grands sentiments des petites gens et attache la plus grande importance aux petits riens de l'existence.

Au début, ils sont là à siroter des canettes dans un guinche du samedi soir. Claudie, maussade, qui tire sur sa taffe, Evelyne, la copine marrante, et le Toto un peu allumé. Puis le crooner sur l'estrade change de registre, on passe du slow langoureux au rock et la piste s'anime.

*"On bouge un peu ?"*, propose Evelyne. Claudie, elle, refuse l'invitation d'Antonio. D'où sort-il celui-là avec son accent à couper au couteau, sa boucle d'oreille, sa carrure de bâtisseur et cette douceur volontaire qui tente de secouer l'apathie d'une nana revêche ?

\* D'ailleurs des personnages vendent la mèche, comme ces fillettes en robe de fête pour paraître à l'écran et qui ne consentent à laver des ustensiles à la source qu'à cette condition, ou encore le vieux charpentier bossu de *Où est la maison de mon ami ?*, qui dénonce les subterfuges de ces messieurs : *"l'art c'est de montrer les hommes plus jeunes"* et de les faire habiter pour les besoins de la cause dans des maisons qui ne leur appartiennent pas.

\* Aux PUF, 1992, collection "sociologie d'aujourd'hui", mais ça se feuillette passionnément comme un album de famille.

Banale scène de drague en province ? – nous sommes à Bernay, petite ville non loin du Havre. Non, plutôt tableau en demi-teinte des mœurs de ce temps, avec ce qu'il faudra de fulgurances quand les passions vont s'allumer sur la grisaille du quotidien.

Antonio est un émigré catalan (nuance !), manœuvre sur les chantiers ; Claudie, placée dans un centre médico-psychologique, a fait quelques coups pendables et n'est pas au bout d'une adolescence difficile et renfrognée. Drôles d'oiseaux pour une idylle ! Les roucou-lades ne sont pas pour tout de suite, pourtant on sent bien qu'il y a dans l'air quelques battements d'ailes et que le cœur palpite par-delà les prises de bec.

Le ciel a beau s'obscurcir et Claudie fuguer chaque fois que des responsabilités menacent ses retranchements, le jeune maçon espagnol n'est pas un rêveur. Il a autant d'énergie que de délicatesse, il sait que l'avenir se rattrape à la course et que le bonheur se construit aussi en préparant patiemment du café et des tartines beurrées à la confiture. Sergi Lopez est plus vrai que nature, formidable quand l'incompréhension l'égare dans des mouvements de colère mal dominée, lui que la solitude et le déracinement rendent tout dévoué à la tendresse et disponible aux exigences d'un amour si peu conforme aux modèles.

D'ailleurs, tous les comédiens, peu ou pas connus, sont attachants et justes, à commencer par Hélène Foubert dans le rôle ingrat de Claudie qu'une blessure secrète, jamais refermée, rend douloureuse et gri-



La petite amie d'Antonio

maçante quand elle est privée des soins de l'amour ou de l'amitié, ou qu'elle n'a pas bu un petit coup à base d'analgésique. Corinne Darnon, l'amie qui n'a pas les pieds sur terre pour engendrer la mélancolie, il en faut comme elle quand on a besoin de renfort. Florence Giorgetti, la mère qui ne s'est pas aperçue que le cocon de respectabilité qu'elle a tissé autour des siens ressemble à un chardon. Guy-Pierre Mineur, le père antillais un peu porté sur le ti-punch et la biguine quand le ménage va de guingois ou que le temps se gâte.

Même si le port du Havre, avec sa ceinture de lampadaires balnéaires et ses nuits compassées, ou le petit village de Bernay, avec sa rivière qui appelle les meuniers et les lavandières, ont beau nous bercer d'illusions, on est bien dans la France d'aujourd'hui. Ce n'est pas le moindre mérite du film de nous en faire écouter les cris et les chuchotements mêlés, alors qu'on nous donne plus souvent à

entendre les esclandres et les proclamations séparatistes.

Il y a des mères de famille caisières de supermarché qui se font importuner par des clients peut-être induits en erreur par un surcroît de maquillage, séquelle d'un passé excentrique ; il y a des immigrants entreprenants qui achètent des voitures d'occase ; il y a des couples métis qui gèrent tant bien que mal leur double difficulté ; il y a des garçons mal aimés qui dealent, fument et picolent pour se sentir plus à l'aise... Il y a la vie, quoi. Avec même une beurette conductrice de poids lourd (on croirait la Shérazade de Leïla Sebbar) et qui s'y connaît en mécanique, histoire de poser définitivement le tchador au vestiaire.

Je vous le dis, en vérité, ce film est un petit miracle. Il ne tient qu'à vous d'y croire et de convertir votre entourage. Vous lutterez ainsi contre l'hérésie d'une distribution qui, à Paris, ne lui a offert qu'une salle !

## OCTOBRE 1992 EN FRANCE

### Chronologie établie par l'ADRI

à l'aide de son "Panorama de la presse"

**2 BANLIEUE.** Trois pompiers venus éteindre un incendie de voiture ont été attaqués par des jeunes du quartier "Les Sapins" à Rouen, qui bénéficie depuis quelques mois d'une procédure de développement social des quartiers.

**3 RÉFUGIÉS.** Grève à l'OFPPRA, qui traverse une crise grave où se mêlent revendications du personnel et nature de son travail.

**HARLEM DÉSIR** a tenu à Paris les 1<sup>es</sup> assises de son "Mouvement" dont le premier objectif est de présenter des candidats aux prochaines élections législatives.

**3-4-5 TRAVAIL CLANDESTIN.** Une enquête menée en collaboration avec tous les services de l'Etat a démantelé un important réseau turc de clandestins, très organisé, dans le sud du pays. A cette occasion le ministre du Travail a déclaré à RMC qu'il allait faire adopter au Parlement en novembre une disposition législative rendant "obligatoire la déclaration préalable" à la sécurité sociale, avant l'embauche d'un salarié. (Le Figaro - 3-4-5 octobre)

**8 LOGEMENT.** Le nouveau directeur de la Sonacotra, en présence du secrétaire général à l'Intégration, a rendu publics les objectifs prioritaires de la société : "loger tous ceux qui en ont besoin".

**INTÉGRATION.** Une convention d'accompagnement périscolaire pour renforcer l'enseignement aux écoliers d'origine étrangère a été signée à Maubeuge (secrétariat d'Etat à l'Intégration, FAS, conseil régional, Caisse des Dépôts et Syndicat intercommunal).

**ISLAM.** Le recteur de la mosquée de Paris a été élu président du Comité de coordination des musulmans de France.

**9 IMMIGRATION CLANDESTINE.** Le conseil d'Etat a décidé qu'un mariage de complaisance, prouvé, ne permettait pas au conjoint étranger de bénéficier de la carte de résident.

**BANLIEUE.** Echauffourées entre CRS et jeunes du quartier Mas-du-Taureau à Vaulx-en-Velun après l'annonce de la mort d'un jeune voleur de voiture tué par des gendarmes.

**10 BANLIEUE.** Levée de boucliers à l'encontre du député-maire d'Argenteuil qui veut expulser de sa commune les familles des "meneurs" responsables des dégradations de la cité. (Libération - 13 octobre)

**FLUX MIGRATOIRES.** Selon le rapport annuel de l'OMI, 76 335 étrangers sont entrés pour

travailler en France en 1991, nombre quasi stable depuis 1988. Une légère diminution du nombre des regroupements familiaux est également constatée. (Libération - 14 octobre)

**17 GUERRE D'ALGÉRIE.** Manifestations de souvenir pour commémorer les rafles du 17 octobre 1961 sur les lieux les plus douloureux de ces événements, à l'appel du MRAP, de la Ligue de l'enseignement, du Mouvement des droits civiques...

**SANS-LOGIS.** Le Secours catholique des Hauts-de-Seine a lancé, lors de son congrès, une campagne pour les mal-logés, afin de forcer les maires à réquisitionner tous les logements vacants en Ile-de-France.

**20 INCULPATION.** La présidente de l'EMAF (Expression maghrébine au féminin), Halima Thiery-Boumedienne, inculpée d'"abus de confiance et faux en écriture", a été incarcérée à Fleury-Mérogis.

**21 TRAVAIL CLANDESTIN.** D'après une étude publiée par le ministère du Travail, 7 travailleurs clandestins sur 10 sont des Français. C'est dans le bâtiment et l'agriculture que les délits sont les plus nombreux.

**25 LICRA.** Pierre Aïdenbaum, 50 ans, a été choisi comme successeur à Jean-Pierre Bloch, 87 ans, à la présidence de la LICRA, lors du congrès annuel de la Ligue.

**VILLE.** Le projet de budget 93 prévoit une hausse de 14 % pour les sites urbains en difficulté.

**28 RÉFUGIÉS.** Après le Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement a annoncé que la France allait accueillir 300 réfugiés bosniaques à Albertville.

**29 RÉFUGIÉS TZIGANES.** Le préfet de la Haute-Garonne a ordonné l'expulsion d'un camp réunissant 47 familles tziganes roumaines, installées à Toulouse depuis de longs mois.

**SANS-LOGIS.** Les Maliens de l'esplanade de Vincennes ont été expulsés, en application d'une ordonnance du 9 juin rendue par le tribunal administratif de Paris à la demande du maire de Paris. Des mini-bus ont acheminé les personnes vers de nouveaux logements en banlieue. De nombreuses familles ont refusé les solutions offertes. La situation est dans l'impasse.

# BULLETIN à retourner à

**HOMMES & MIGRATIONS**

40, rue de la Duée – 75020 PARIS – Tél. : 47 97 26 05 – Fax : 47 97 99 77

## Abonnement

(cochez les cases correspondant à votre choix)

JE M'ABONNE

JE ME RÉABONNE

J'OFFRE UN ABONNEMENT

TARIFS ANNUELS : France : 300 F – Soutien : 400 F (ou plus !) Etranger : 425 F – Soutien : 600 F (ou plus !)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : / / / / / Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : / / / / / / / / / /

Profession (facultatif) : \_\_\_\_\_

## Vente au numéro

Je vous prie de m'adresser :

				PRIX* port compris					PRIX* port compris
<b>1992</b>									
..... ex.	N° 1160	Déc	Migrants d'Afrique de l'Ouest	38 F	..... ex.	N° 1138	Déc	Service national : le creuset ?	33 F
..... ex.	N° 1159	Nov	Europe horizon 2000	38 F	..... ex.	N° 1137	Nov	D'Europe et d'ailleurs	33 F
..... ex.	N° 1158	Oct	Mémoire multiple	38 F	..... ex.	N° 1136	Oct	L'intégration au quotidien	35 F
..... ex.	N° 1157	Sept	Le Nord-Pas-de-Calais	38 F	..... ex.	N° 1135	Sept	Les harkis et leurs enfants	35 F
..... ex.	N° 1156	Juillet	L'économie sociale, un outil pour l'insertion	38 F	..... ex.	N° 1134	Juil	Population du Sud-Est asiatique	35 F
..... ex.	N° 1155	Juin	Migrations Est-Ouest	38 F	..... ex.	N° 1133	Juin	Mantes-la-Jolie	33 F
..... ex.	N° 1154	Mai	Le poids des mots	38 F	..... ex.	N° 1132	Mai	Les Africains noirs en France – II (2 <sup>e</sup> édit)	35 F
..... ex.	N° 1153	Avril	Les Turcs en Alsace	40 F	..... ex.	N° 1131	Avril	Les Africains noirs en France – I (2 <sup>e</sup> édit)	35 F
..... ex.	N° 1151-52	Fév-Mars	Une autre Allemagne	76 F	..... ex.	N° 1129-30	Fév-Mars	Laïcité-diversité	épuisé
..... ex.	N° 1150	Janv	Les chrétiens et l'immigration	40 F	..... ex.	N° 1128	Janv	Police et jeunes issus de l'immigration – II	épuisé
<b>1991</b>									
..... ex.	N° 1149	Déc	Aperçus américains	33 F	..... ex.	N° 1127	Déc	Police et jeunes issus de l'immigration – I	28 F
..... ex.	N° 1148	Nov	Soldats méconnus.(14-18/39-45)	35 F	..... ex.	N° 1126	Nov	Les immigrés vieillissent aussi...	28 F
..... ex.	N° 1147	Oct	La Ville en mouvement	35 F	..... ex.	N° 1125	Oct	Vive le conflit culturel !	28 F
..... ex.	N° 1146	Sept	A l'école, l'intégration	épuisé	..... ex.	N° 1123	Juin-Juil	L'immigration portugaise en France (2 <sup>e</sup> édit)	56 F
..... ex.	N° 1145	Juil	Après la guerre du Golfe	35 F	..... ex.	N° 1122	Mai	La Goutte d'Or	28 F
..... ex.	N° 1144	Juin	Jeunes maghrébins de France	35 F	..... ex.	N° 1120	Mars	Les nouvelles solidarités	28 F
..... ex.	N° 1142-43	Avril-Mai	Lettres d'exil	66 F	..... ex.	N° 1119	Fév	Le FAS a trente ans	55 F
..... ex.	N° 1141	Mars	Elles... Femmes en mouvement(s)	35 F	<b>Hors Séries</b>				
..... ex.	N° 1140	Fév	Voyages au bout de la vie	33 F	..... ex.	Cinéma méfis, de Hollywood aux films beurs			100 F
..... ex.	N° 1139	Janv	Citoyennetés	33 F	..... ex.	Les enfants de l'immigration et la réussite scolaire			épuisé

\* France seulement. Pour l'étranger, compter 10 F supplémentaire par numéro pour le port.

Je règle la somme de : ..... F

- par chèque bancaire ci-joint à l'ordre de *Les Amis de Hommes & Migrations*.
- par versement à votre CCP *Les Amis de Hommes & Migrations Paris 9 817 92 W*.
- par mandat international
- par Eurochèque libellé en francs français (FF)

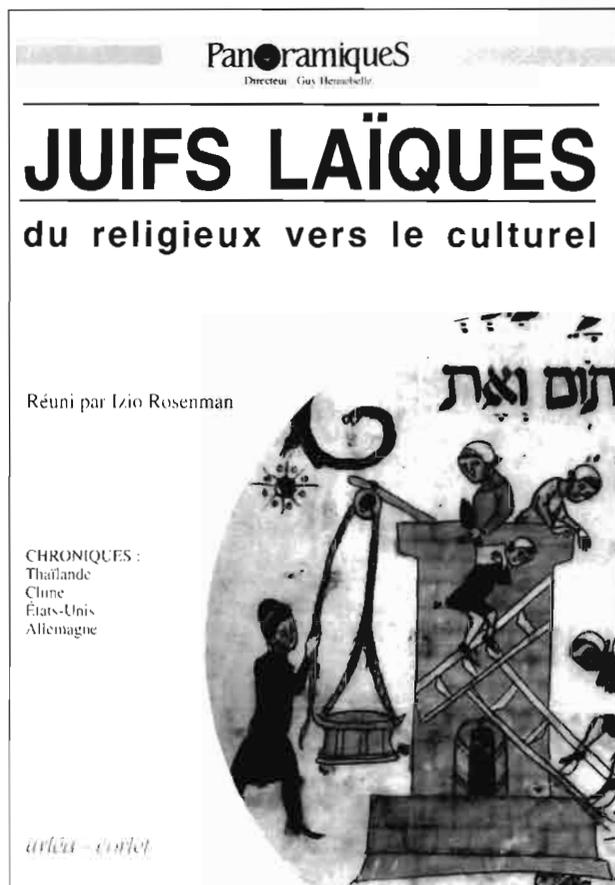
**IMPORTANT** : Pour nos abonnés à l'étranger, nous ne pouvons pas accepter les virements ni les chèques, à l'exception des Eurochèques libellés en FF. Merci de votre compréhension.

Si l'adresse de la facturation est différente de l'adresse ci-dessus nous l'indiquer :

.....  
.....  
.....

Date : .....

Signature



La condition juive est souvent embrumée dans des analyses métaphysiques ou émotionnelles. Inspiré par Albert Memmi et dirigé par Izio Rosenman, ce dossier propose des réflexions sereines sur une « judéité » laïque et ouverte.

*Guy Hennebelle  
Izio Rosenman  
Albert Memmi  
Yirmiahu Yovel  
Jeffrey C. Isaac  
Anne Rabinovitch  
Henri Bulawko  
Henri Minczeles  
Daniel Lindenberg  
Michael Lôwy*

*Nicole Eizner  
Jacques Hassoun  
Richard Marienstras  
Lilly Scherr  
Anita Novinsky  
Anny Dayan-Rosenman  
Violette Attal-Lefi  
Martine Timsit  
Renée David  
Edgar Morin*

184 pages

76 F



Tous les malheurs du tiers monde viennent-ils de l'Occident ? Sous la direction de Sophie Bessis, trente spécialistes analysent les réponses sous toutes leurs facettes. Loin de tous les clichés.

*Guy Hennebelle  
Sophie Bessis  
Jean-Claude Guillebaud  
Atsutsé Kokouvi Agbobli  
Georges Corm  
René Dumont  
Samir Amin  
Cercle Condorcet  
Thierry Paquot  
Marc Ollivier  
Jean-Claude Chesnais  
Sylvie Brunel  
Christian Troubé  
Jacques Berthelot  
Jacques Giri*

*Louis Emmerij  
Susan George  
Gustave Massiah  
Philippe Dewitte  
Hugo Sada  
Abdelkader Sid Ahmed  
Michel Fouquin  
Ignacy Sachs  
Olivier Dollfus  
Zaki Laïdi  
Serge Latouche  
Jean-Christophe Ruffin  
Elsa Assidon  
Alain Lipietz*

184 pages

76 F

**Vente en librairie. Diffusion Seuil. Le n° 76 F.  
Abonnement pour 4 numéros : 280 F  
Corlet-Arléa 14110 Condé-sur-Noireau. Tél.: (16) 31. 59. 53. 00.**



**AFRICA N°1**  
c'est tous les jours

**18 HEURES**  
**D'AFRIQUE**

EN ONDES COURTES SUR 9580, 15475,  
17630 kHz (DE 5H A 23H TU)

**24 HEURES**  
**D'AFRIQUE**

EN FM SUR 98.4 A LIBREVILLE, 107.5 A PARIS  
ET 102.0 MHz A DAKAR\*



*\*Avant la fin de l'année*

**L'AFRIQUE EN DIRECT**